



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL DE
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En région Nouvelle-Aquitaine

CHIFFRES 2021

ET TENDANCES 2022



SOM- MAIRE

Credits photos : AdobeStock, Aleksi Polov, Nducreativity, Volff, Pressmaster, Fotolia, Industrieblick, Seppictures, ImageProduction, Unsplash, Erik Aquino

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2021 ET 2022

4 ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

12 LE MARCHÉ BIO

14 PRODUCTIONS VÉGÉTALES

18 La filière céréales, oléagineux et protéagineux bio - focus sarrasin

22 La filière fruits bio

26 La filière légumes bio

30 La filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio

32 La filière vins bio

34 PRODUCTIONS ANIMALES

38 La filière viande bovine bio

40 La filière viande ovine bio

42 La filière viande porcine bio

44 La filière poulet de chair bio

46 La filière oeufs bio

48 La filière lait de vache bio

50 La filière lait de chèvre bio

52 La filière lait de brebis bio

54 CONTACTS PAR DÉPARTEMENTS

55 CONTACTS PAR FILIÈRES

CONTACTS

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE : BARBARA KASERER-MENDY
06 58 50 44 26 - b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com

BIO NOUVELLE-AQUITAINE : KATELL PETIT
06 23 38 59 38 - k.petit@bionouvelleaquitaine.com

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE : PASCALINE RAPP
05 55 10 37 84 - pascaline.rapp@na.chambagri.fr

ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE -AQUITAINE

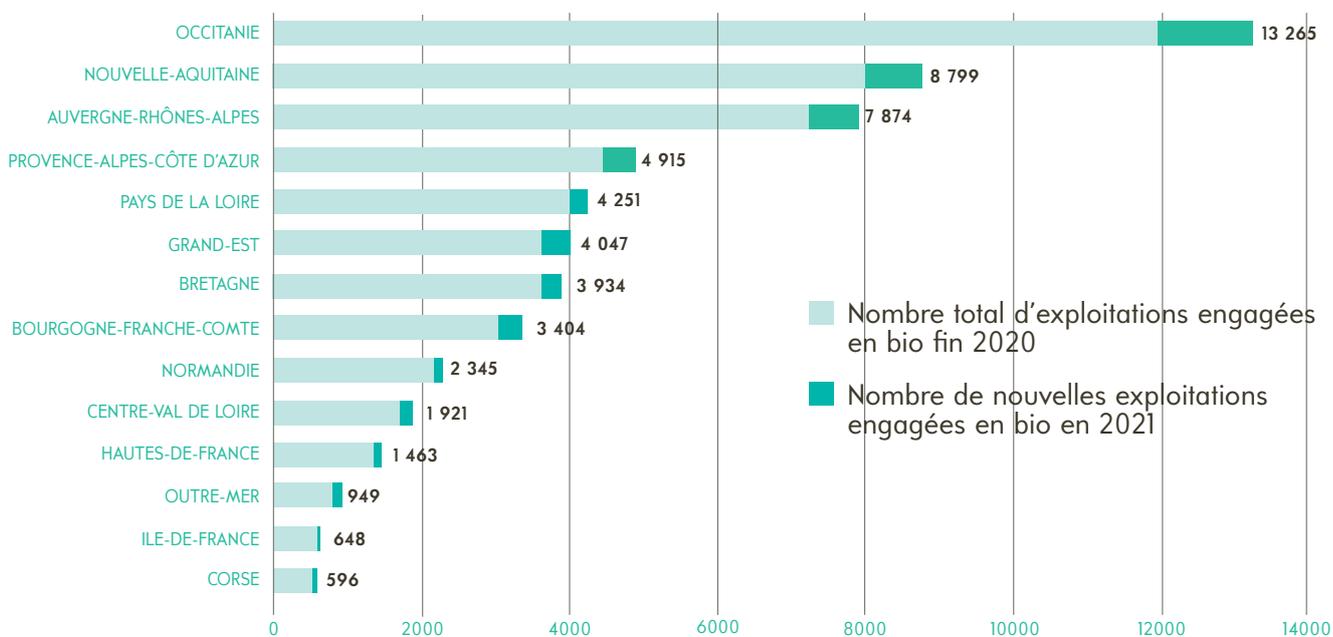
L'agriculture biologique se développe progressivement dans toute la Nouvelle-Aquitaine. Elle y est extrêmement diversifiée : toutes les filières végétales et animales sont représentées.

L'agriculture biologique en France

A fin 2021, la France compte 13,4 % de fermes bio et 2,8 millions d'hectares cultivés selon le mode de production biologique, soit 10,3 % de la SAU. La progression des années précédentes se poursuit. La Nouvelle-Aquitaine se place au 2^{ème} rang des régions françaises en nombre d'exploitations et en surfaces agricoles engagées en agriculture biologique.

Nombre d'exploitations engagées en bio fin 2021 par région

Données Agence Bio / Organismes certificateurs / Agreste - traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine



Les chiffres-clés France en 2021



2,8 millions d'hectares en mode de production bio

+9%
vs 2020



58 413 exploitations engagées en bio

+10%
vs 2020



10,3% de surface agricole utilisée



13,4% des exploitations agricoles françaises

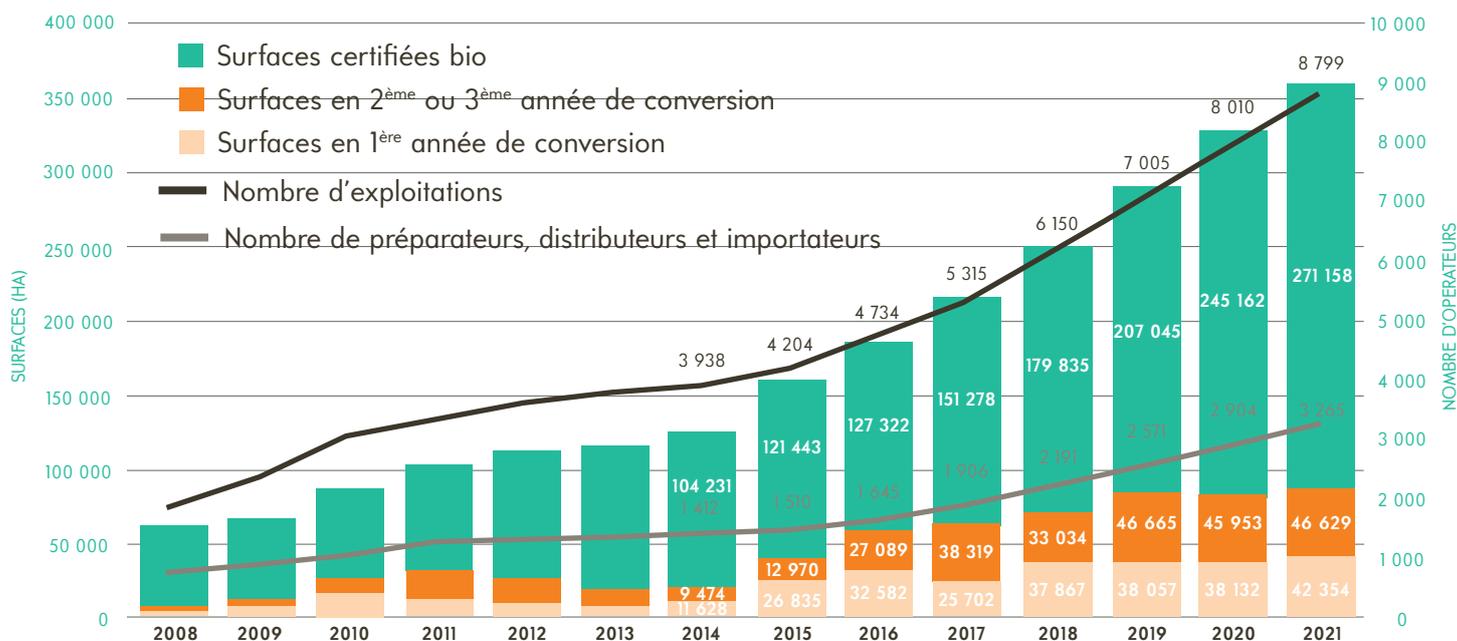
L'évolution de la bio en Nouvelle-Aquitaine et en France

En 2021, la dynamique de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivie avec + 9,5 % de surfaces cultivées en bio (certifiées ou en conversion) par rapport à 2020, et + 10 % d'exploitations engagées en bio.

Après des années 2018, 2019 et 2020 exceptionnelles, la tendance est toujours à l'accroissement en 2021, surtout en termes de surfaces en conversion.

Evolution du nombre d'exploitations, d'opérateurs et des surfaces en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine

Données Agence Bio / organismes certificateurs / Agreste - traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine



Les surfaces bio en 2021 en Nouvelle-Aquitaine

Fin 2021, les surfaces cultivées en agriculture biologique représentent 9,3 % de la surface agricole de la région. Elles ont été multipliées par deux en 5 ans.

25 % de ces surfaces sont en cours de conversion : 42 354 ha en 1^{ère} année de conversion (C1) et 42 354 ha en 2^{ème} ou 3^{ème} année de conversion (C2 / C3).

Les progressions en **part de surfaces** les plus importantes entre 2020 et 2021 sont constatées :

- dans les Deux-Sèvres (+ 20 %), Corrèze (+ 17 %) et Charente (+ 13 %) en termes de **surfaces certifiées bio** ;
- en Creuse (+ 40 %) et en Gironde (+ 38 %) en termes de **surfaces en conversion**.

La Gironde se démarque en 2021 avec plus de 20 000 ha en conversion.

Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2021

360 136 ha
en mode de production bio

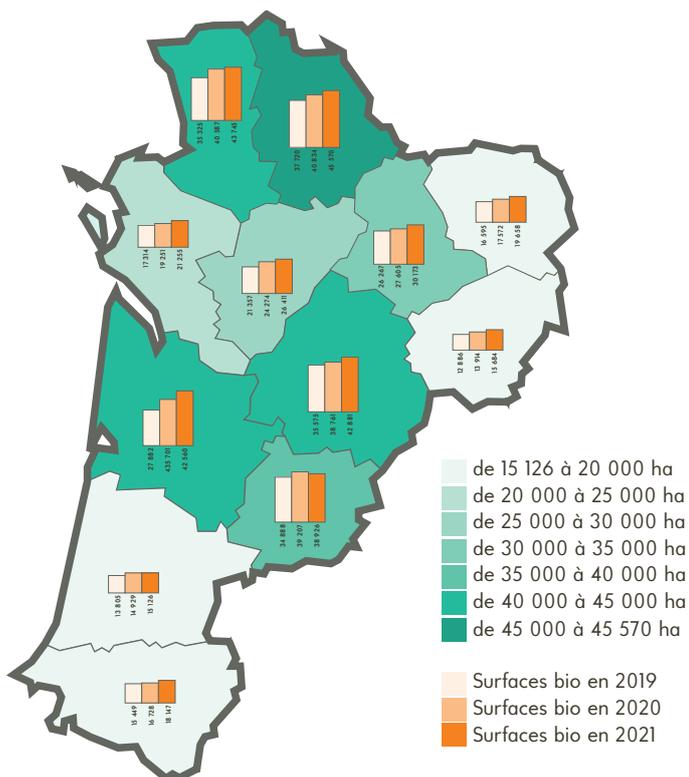
9,3 %
de surface agricole utilisée

+9,4% vs 2020 (x2 en 5 ans)

271 153 ha
de surfaces certifiées

88 983 ha
de surfaces en conversion

Surfaces conduites selon le mode de production biologique (bio et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2021



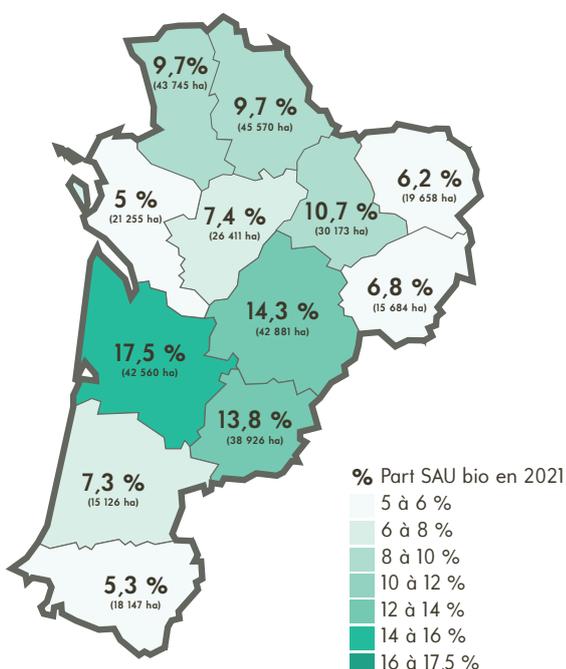
Quatre départements dépassent les 10 % de la SAU en bio et en conversion :

la Gironde, la Dordogne, le Lot-et-Garonne et la Haute-Vienne.

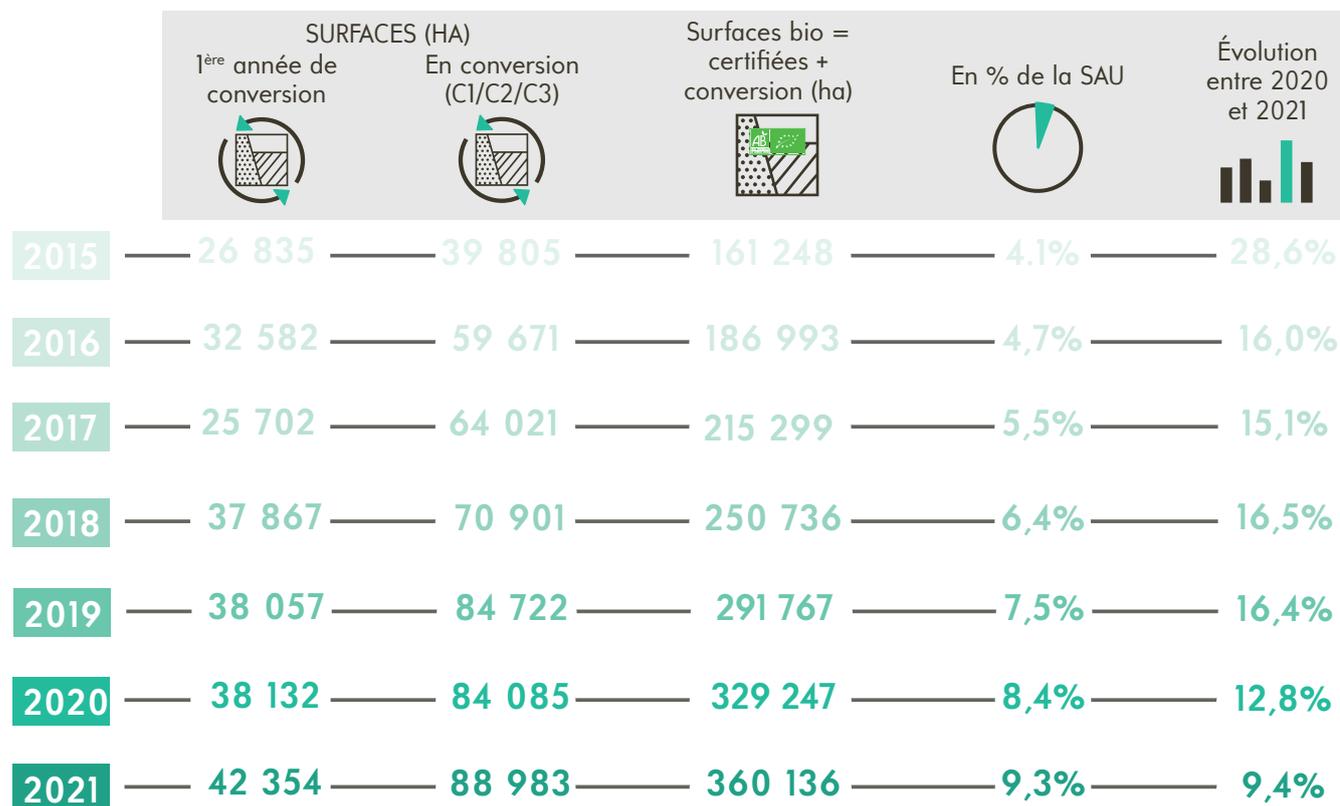
La Vienne et les Deux-Sèvres se rapprochent des 10 %.

- 16** 26 411 ha surfaces en bio, soit 7,4 % part de la SAU en bio dont 5 824 ha de surfaces en conversion + 8,8 % vs 2020
- 17** 21 255 ha surfaces en bio, soit 5 % part de la SAU en bio dont 4 349 ha de surfaces en conversion + 10,4 % vs 2020
- 19** 15 684 ha surfaces en bio, soit 6,9 % part de la SAU en bio dont 2 837 ha de surfaces en conversion + 12,7 % vs 2020
- 23** 19 658 ha surfaces en bio, soit 6,2 % part de la SAU en bio dont 3 876 ha de surfaces en conversion + 11,9 % vs 2020
- 24** 42 881 ha surfaces en bio, soit 14,5 % part de la SAU en bio dont 10 486 ha de surfaces en conversion + 11 % vs 2020
- 33** 42 560 ha surfaces en bio, soit 18,3 % part de la SAU en bio dont 20 842 ha de surfaces en conversion + 19,2 % vs 2020
- 40** 15 126 ha surfaces en bio, soit 7,2 % part de la SAU en bio dont 2 209 ha de surfaces en conversion + 1,3 % vs 2020
- 47** 38 926 ha surfaces en bio, soit 13,9 % part de la SAU en bio dont 9 131 ha de surfaces en conversion - 0,7 % vs 2020
- 64** 18 147 ha surfaces en bio, soit 5,6 % part de la SAU en bio dont 3 533 ha de surfaces en conversion + 8,5 % vs 2020
- 79** 43 745 ha surfaces en bio, soit 9,8 % part de la SAU en bio dont 10 535 ha de surfaces en conversion + 7,8 % vs 2020
- 86** 45 570 ha surfaces en bio, soit 9,7 % part de la SAU en bio dont 9 363 ha de surfaces en conversion + 11,6 % vs 2020
- 87** 30 173 ha surfaces en bio, soit 10,5 % part de la SAU en bio dont 5 998 ha de surfaces en conversion + 9,3 % vs 2020

Part de la SAU bio (certifiée et en conversion) dans la SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2021



Évolution des surfaces engagées en agriculture biologique



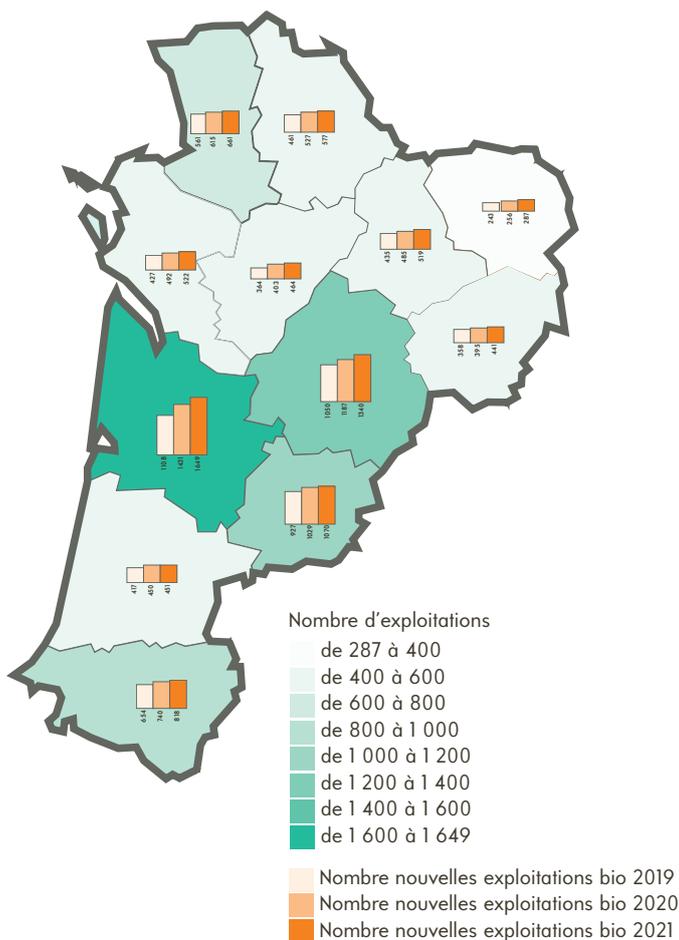
Les surfaces nouvellement engagées en agriculture biologique (C1) augmentent globalement chaque année depuis 2015.

2021 atteint un record avec quasiment 89 000 ha en conversion, dont la moitié en C1.

Les exploitations bio en 2019 en Nouvelle-Aquitaine

Fin 2021, la région compte 8 799 fermes bio, soit 13,7 % des exploitations agricoles de la région. Le nombre total a été multiplié par deux en 5 ans. 1 100 exploitations se sont nouvellement engagées en bio en 2021.

Nombre d'exploitations bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2021



Les augmentations les plus marquées en part de fermes nouvellement engagées en 2021 concernent la Gironde (+15 %) grâce au boom des conversions en viticulture, la Charente (+15 %), la Dordogne (+13 %) et la Creuse (+12 %).

2 départements dépassent une part d'exploitations bio supérieure à 20 % : la Gironde et la Dordogne.

Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2021

8 799 exploitations engagées en bio

13,7 % exploitations agricoles de la région

+9,9% vs 2019 (x2 en 5 ans)

- 16** **464 fermes bio**, soit 9,5 % des fermes du département (+15,1 % vs 2020)
- 17** **522 fermes bio**, soit 9 % des fermes du département (+6,1 % vs 2020)
- 19** **441 fermes bio**, soit 11 % des fermes du département (+11,6 % vs 2020)
- 23** **287 fermes bio**, soit 8,3 % des fermes du département (+12,1 % vs 2020)
- 24** **1 340 fermes bio**, soit 21,2 % des fermes du département (+12,9 % vs 2020)
- 33** **1 649 fermes bio**, soit 23,6 % des fermes du département (+15,2 % vs 2020)
- 40** **451 fermes bio**, soit 10,1 % des fermes du département (+0,2 % vs 2020)
- 47** **1 070 fermes bio**, soit 18,4 % des fermes du département (+4 % vs 2020)
- 64** **818 fermes bio**, soit 8,4 % des fermes du département (+10,5 % vs 2020)
- 79** **661 fermes bio**, soit 13,2 % des fermes du département (+7,5 % vs 2020)
- 86** **577 fermes bio**, soit 14,2 % des fermes du département (+9,5 % vs 2020)
- 87** **519 fermes bio**, soit 14,4 % des fermes du département (+7 % vs 2020)

Source du nombre total d'exploitations par département : recensement agricole 2020

Un phénomène de déconversion ?

Si de nouveaux projets bio démarrent chaque année, la base de données de l'Agence Bio recense également depuis 2018 les « arrêts » qui correspondent à différents cas : arrêt total d'activité (retraite, reconversion professionnelle, décès), arrêt d'activité bio (et donc de certification), changement administratif, etc.

En Nouvelle-Aquitaine, la part d'arrêts par rapport au nombre total de fermes bio est stable : elle oscille entre 4 et 5 %, dont la moitié sont des arrêts totaux d'activité.

Si le nombre total d'exploitations augmente chaque année, 2021 est marquée par un ralentissement en termes d'évolution par rapport aux trois dernières années.

En 2021, quasiment 60 % des agriculteurs en projet d'installation ou conversion ont fait appel aux conseillers de Bio Nouvelle-Aquitaine et/ou des Chambres d'agriculture.

Evolution du nombre de nouvelles exploitations engagées en bio

	Nombre total d'exploitations bio 	Nombre nouveaux engagements 	Solde par rapport à l'année précédente 	En % d'exploitations agricoles 	Évolution entre 2020 et 2021 
2015	4 204	379	266	5,8%	6,8%
2016	4 734	582	530	6,7%	12,6%
2017	5 315	623	581	7,7%	12,3%
2018	6 150	886	835	9,1%	15,7%
2019	7 005	946	855	10,7%	13,9%
2020	8 010	1 107	1 005	13,2%	14,3%
2021	8 799	1 099	789	13,7%	9,9%

Les surfaces en conversions et les nouvelles exploitations par production

Production végétale

Comme les années précédentes, les surfaces en première année de conversion concernent principalement les cultures fourragères (43 %), les grandes cultures (30 %) et la viticulture (18 %).

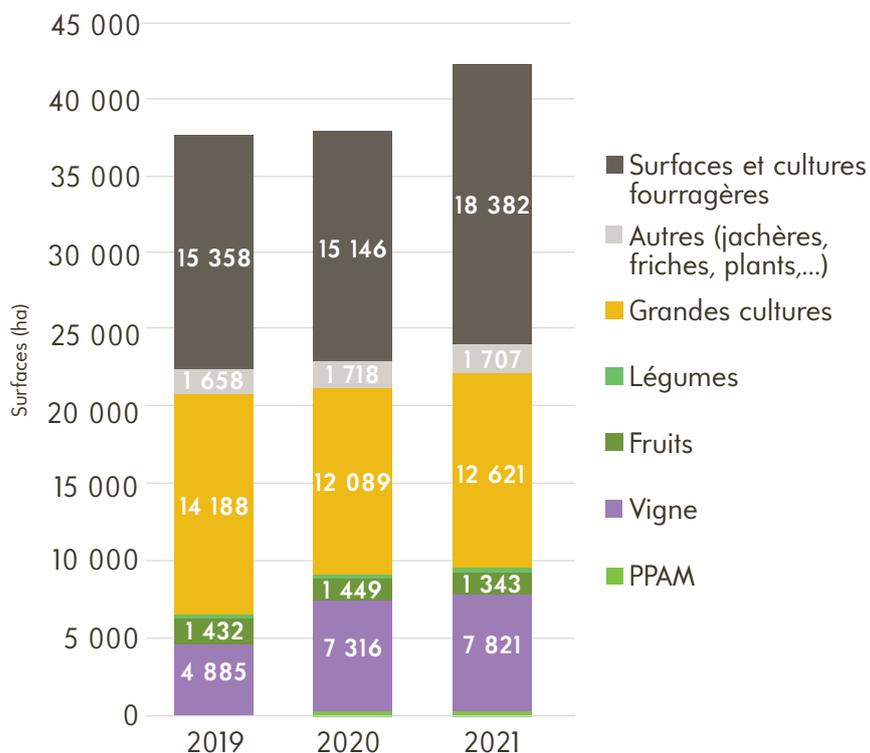
Par rapport à 2020, la tendance est à la hausse pour les cultures fourragères, et la viticulture (mais nettement moins qu'entre 2019 et 2020).

A l'inverse, la progression diminue pour les fruits, et stagne pour les grandes cultures.

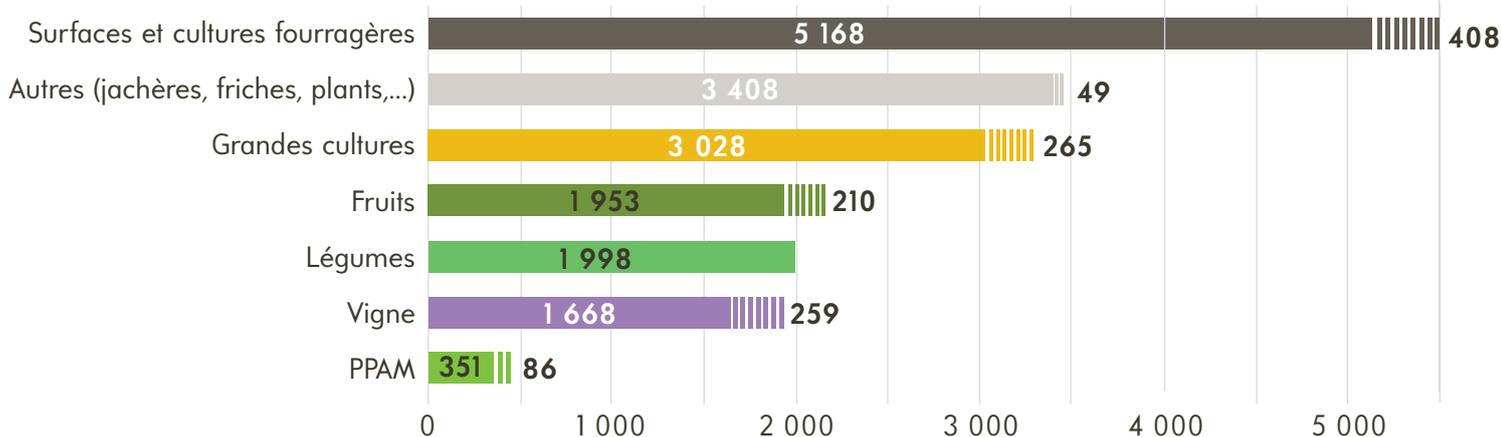
Les nouvelles exploitations concernent surtout les surfaces fourragères (+ 408), les grandes cultures (+ 265) et la vigne (+ 259).

Par rapport à 2020, l'évolution la plus forte concerne les PPAM (+ 26 %), la viticulture (+ 16 %) et les fruits (+ 11 %).

Evolution des surfaces en 1^{ère} année de conversion



Nombre d'exploitations par production végétale



■ Nombre total d'exploitations en 2020

▤ Nombre de nouvelles exploitations en 2021

Production animale

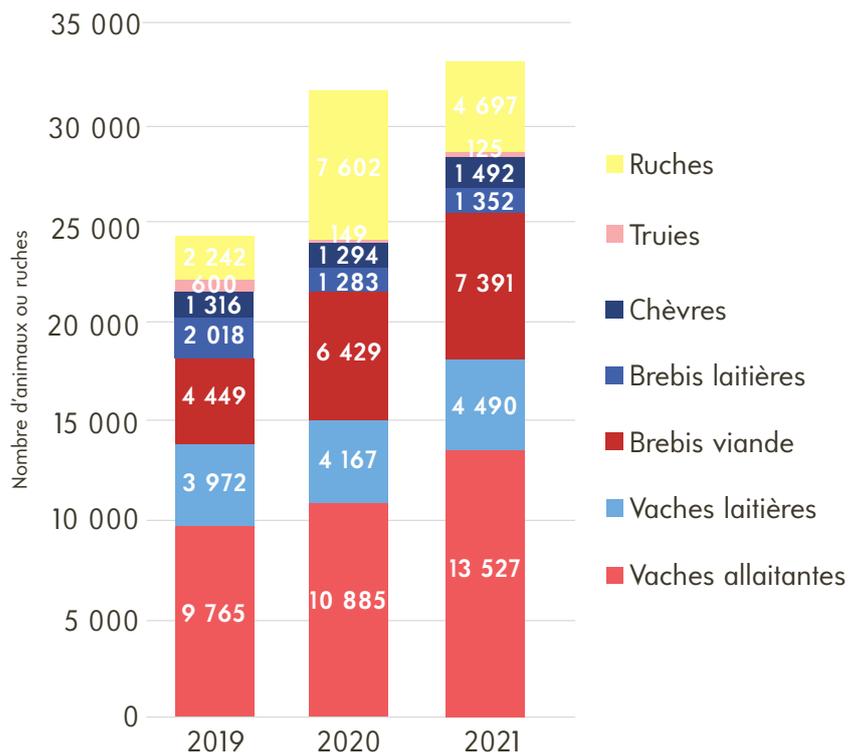
Pour les productions animales, la tendance des conversions de cheptels est marquée à la hausse pour les vaches allaitantes, les brebis viande et les chèvres. A l'inverse, les conversions diminuent pour les truies et les ruches.

Les nouvelles exploitations concernent surtout les vaches allaitantes, brebis viande et poules pondeuses.

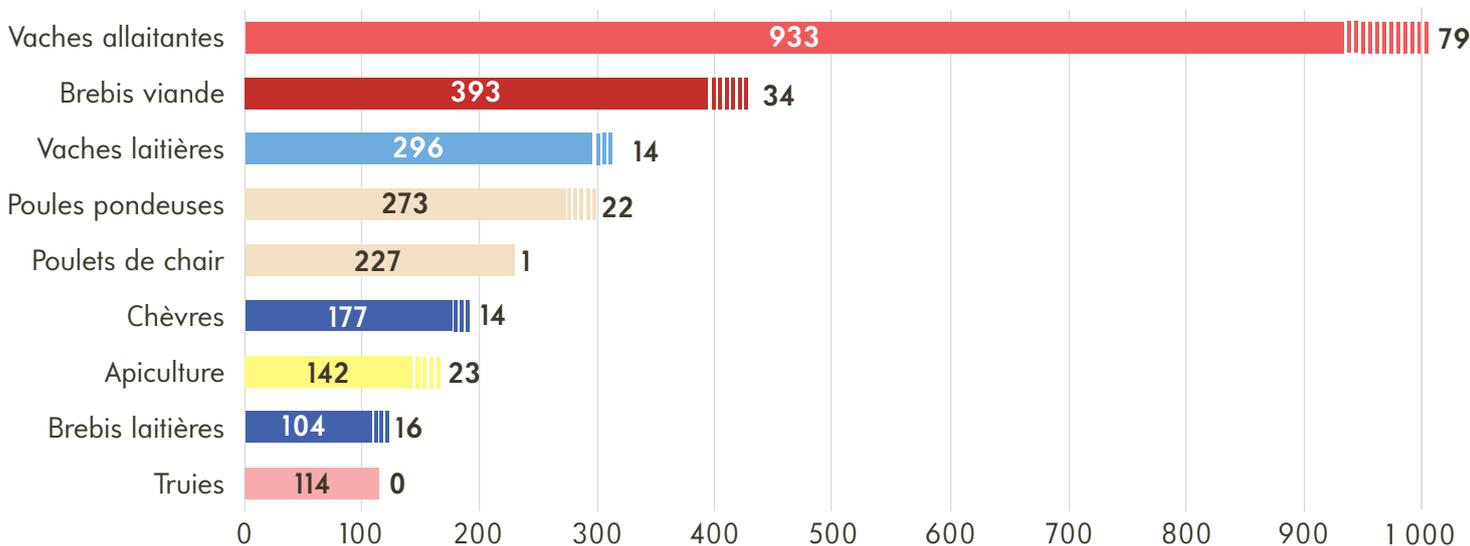
Par rapport à 2020, l'évolution la plus forte concerne les brebis laitières (+ 15 %).

Par contre, la dynamique ralentit pour les vaches laitières et les poulets de chair.

Évolution des cheptel en conversion



Nombre d'exploitations bio par production animale



■ Nombre total d'exploitations en 2020

▨ Nombre de nouvelles exploitations en 2021

LE MARCHÉ BIO 2021-2022

EN NOUVELLE-AQUITAINE



Bilan du marché bio français en 2021

Sources : Agence BIO, IRI, IPSOS

La consommation 2021

- 9 Français sur 10 consomment du bio.
- 11 % de nouveaux consommateurs (15% en 2020).
- Le nombre de références bio en magasin diminue (- 5 %).
- Marché & consommation des ménages : - 51 M € / -1,34 % par rapport à 2020 ou comparaison 2021 versus 2019 : +5,1 % en grandes et moyennes surfaces (GMS) et +11 % en magasins bio spécialisés (MBS).

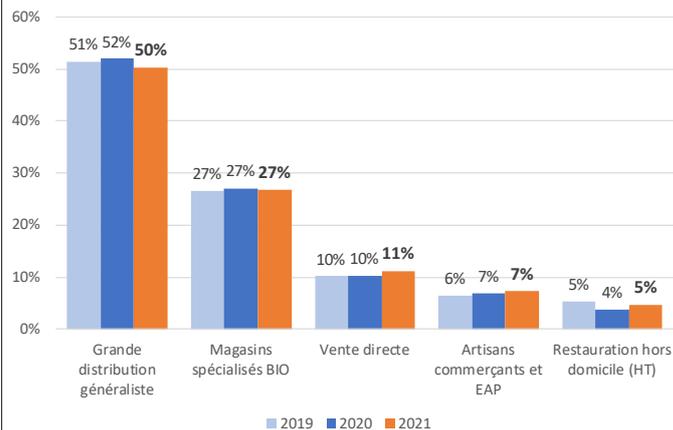
La distribution des produits bio

- Distribution : la GMS détient 70 % des parts de marché bio et non bio et 50,2 % des parts de marché bio (circuits de distribution plus diversifiés en bio).
- Restauration hors domicile : au plan national, 1,67 % de bio dans la restauration commerciale et 6,6 % en restauration collective (20 % de produits bio demandés dans la loi Egalim).

Consommation alimentaire des ménages français selon INSEE (hors tabac et eaux minérales) en millions €



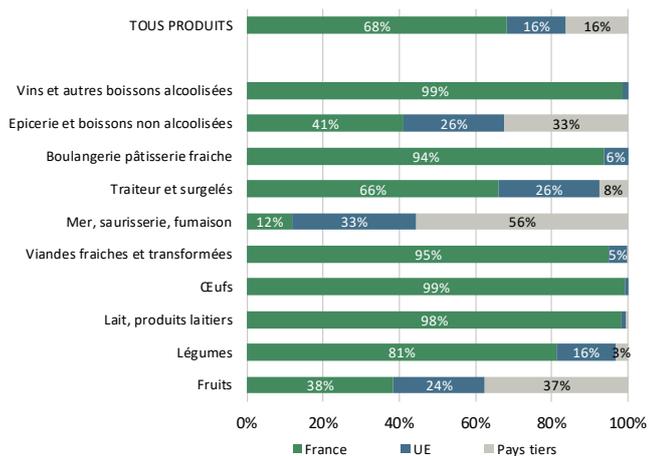
Evolution du poids des circuits dans le marché bio (y compris achats de la RHD)



L'origine des produits bio

- L'origine France gagne du terrain : 68 % des produits consommés sont origine France. Cette part passe à 81 % hors produits exotiques.
- Diminution des importations bio en 2021 (33,5 % d'importation en 2020 versus 31,9 % en 2021), augmentation des exportations (+18 % /2020).

Taux d'approvisionnement selon l'origine des groupes de produits bio en 2021



Pourquoi ce ralentissement ?

- Les consommateurs ont réduit la fréquence de leurs achats
- Les ventes en circuits courts sont également touchées par la baisse de la fréquentation (-15 % vs 2020)
- Des prix qualifiés de trop élevés (nécessité de descente en gamme pour absorber l'inflation)
- Une perte d'intérêt des marques non spécialisées / contraction de l'offre en GMS.
- Un manque d'information sur la bio.
- La concurrence d'autres labels qui répondent à une partie de la promesse bio.

Tendances du marché bio français en 2022

Sources : IRI, Biolinéaires, NielsenIQ.

Contraction de l'offre bio

- L'offre bio en GMS se contracte, et s'accélère au 1er semestre 2022. Ce sont les marques nationales généralistes qui enregistrent la plus forte décroissance avec -9,3% en août 2022, les marques nationales touchées avec -6%. Tous les types de marques subissent des diminutions de leur offre dans les différents circuits de distribution. Les marques de distributeurs, épargnées jusqu'alors ont subi une baisse de -2,8 % en août 2022. Ces marques souffrent toutefois moins que les produits de grande consommation non bio dont l'offre baisse de 4,2 %.
- Les labels les plus impactés sont :
 - Le bio, baisse de 22 % entre juin 2022 et juin 2021, baisse s'atténuant en août (-6,2 %).
 - Les labels commerce équitable et autres labels environnementaux
- Les marques locales sont, pour l'instant relativement épargnées par les coupes dans les assortiments.
- Les acteurs de la distribution font une rationalisation assez drastique de l'offre en rayon, et cette coupe entraîne mécaniquement une baisse des ventes. Pour rappel, en 2020 un nouveau produit sur trois était bio.

Evolution de l'offre P6 2022 vs 2021 (%)

PGC FLS

	Concept HM	Concept SM	Proxi	E-Commerce GSA
Bio	-7,7	-5,4	-22,3	-12,1
Ecolo	-4,7	-4,7	-13,9	-9,7
Commerce équitable	-4,6	-3,7	-16,6	-7,7
Marques locales	-1,1	-2,1	-12,5	-4

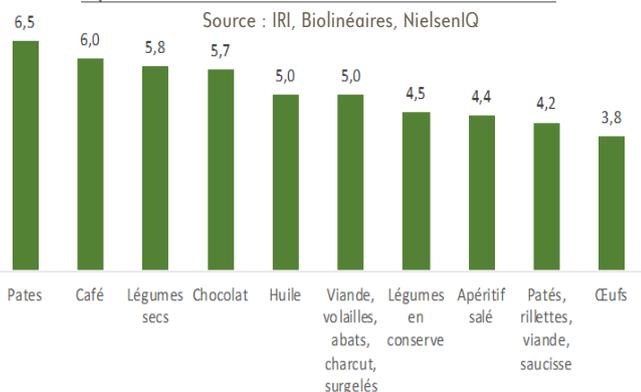
Source : IRI, Biolinéaires

Inflation et prix bio

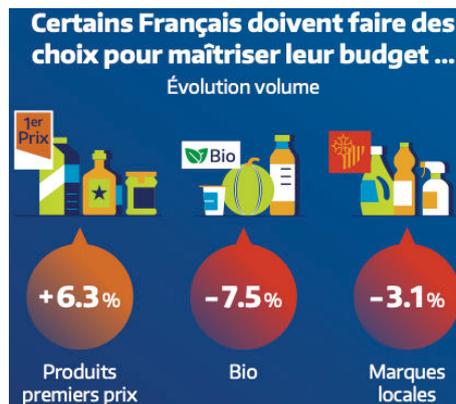
- L'inflation a davantage touché les produits conventionnels que les produits bio : concernant les PGC, l'inflation en juin 2022 était de +4,5 % pour le bio et +6,5 % pour le conventionnel.
- Le prix des produits labellisés bio, bien que moins impacté par l'inflation, reste encore bien au dessus du prix moyen des produits non bio. Le différentiel est en moyenne en juin 2022 de +49 %.
- Dans le top 10 des produits bio les plus impactés par l'inflation en avril 2022 : sont au moins à +5 % la viande, l'huile, le chocolat et le café, les légumes secs, les pâtes.

Top 10 des PGC Bio inflationnantes entre avril 2021 et avril 2022

Source : IRI, Biolinéaires, NielsenIQ



- Pour maîtriser leur budget, les consommateurs font des choix : quand le bio et local perdent du terrain avec -7,5 % et -3,1 % des ventes en volume, la part des produits premiers prix augmente de +6,3 %.



Source : IRI, Biolinéaires

Les ventes bio par circuit de distribution

- Chiffre d'affaire PGC bio en GMS : il est au 1er semestre 2022 encore 5,3 % supérieur à celui de 2019. Cependant, le poids du bio dans les PGC ne représente que 4,9 % et perd des parts de marché en 2022 par rapport à 2021.
- Au niveau de la répartition des ventes bio par circuits, seuls les supermarchés à dominante marque propre, comme Lidl par exemple, voient leurs ventes de produits bio progresser. Ils ont près de 8% des parts de marché en grande distribution et enregistrent une croissance de +4,5 %.
- Les autres circuits de distribution enregistrent des décroissances, moins marquées pour les magasins de proximité (-2,7 %) et accentuées pour le drive (-9,4 %).
- Concernant les magasins spécialisés bio, il enregistre une baisse de 1 % de leur chiffre d'affaire au 1er semestre 2021 versus 2019. Les magasins spécialisés semblent résister à la crise économique, malgré des fermetures de magasins en 2022.

Un chiffre d'affaire bio 2022 qui retrouve les niveaux de 2019 : quelles perspectives pour le bio ?

D'après l'étude du Crédoc et AND international sur les projections à 2027 du marché bio, commanditée par la maison de la bio et natexbio :

- Réalisation de 4 scénarii qui prennent en compte l'évolution du marché, l'évolution de l'offre, de la réglementation et des politiques publiques.
- Conclusions et pistes :
 - Miser sur une offre qui répond aux attentes: local et environnement.
 - Réduire les écarts de prix entre le bio et le non bio.
 - Favoriser les investissements et les innovations des entreprises (optimisation de processus, logistique).
 - Améliorer les connaissances scientifiques sur les bienfaits du bio.
 - Développer les actions de communication.
 - Soutenir le marché intérieur et développer l'export.
 - Soutenir les conversions.
 - Appuyer les politiques en faveur de la bio.

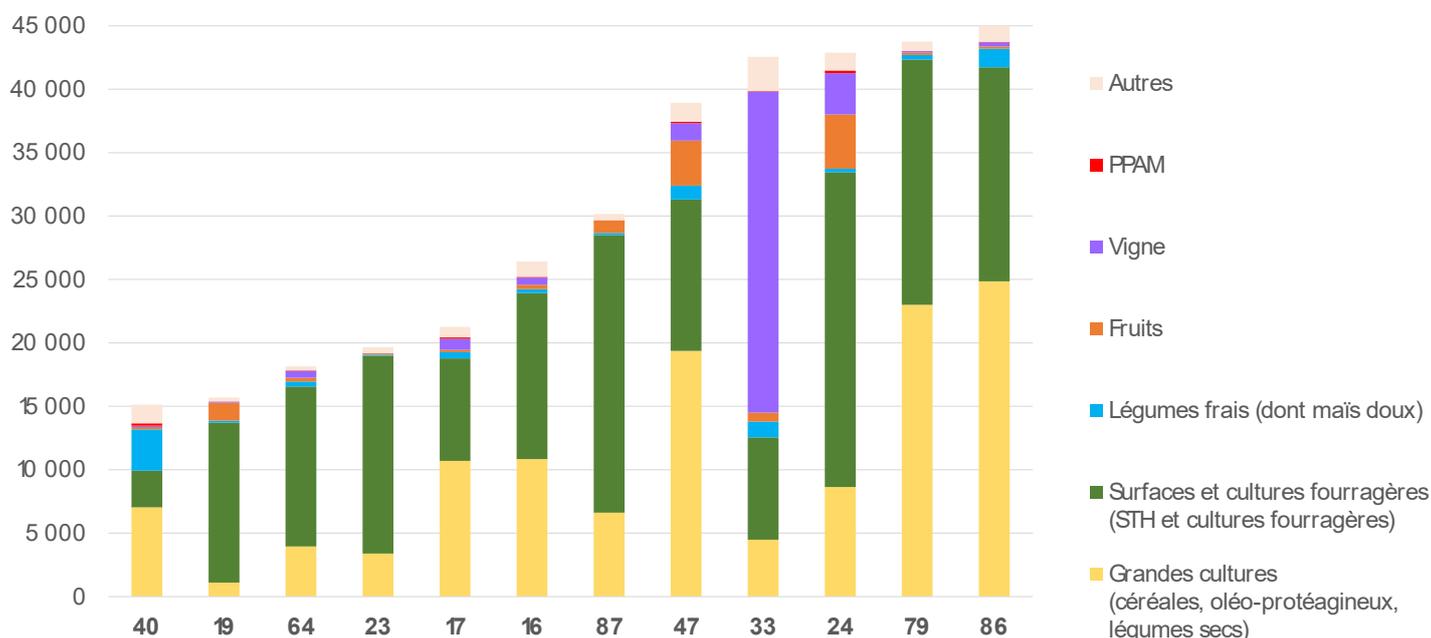
PRODUCTIONS VÉGÉTALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture



Répartition des surfaces (en ha) par département en Nouvelle-Aquitaine en 2021



Les surfaces arboricoles

Les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne concentrent plus de 60 % de la surface arboricole de la région. Ils comptabilisent chacun plus de 3 500 ha de vergers bio. Ils sont suivis de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Les surfaces en grandes cultures (vente ou autoconsommation)

Les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et du Lot-et-Garonne concentrent à eux trois plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la région.

Les surfaces fourragères

La majeure partie des surfaces bio est donc constituées de prairies permanentes ou temporaires.

Tous les départements de Nouvelle-Aquitaine affichent des surfaces fourragères. Quatre d'entre eux concentrent 50 % des surfaces de la région : la Dordogne, la Haute-Vienne, le Deux-Sèvres et la Vienne.

A noter que dans les départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne et des Pyrénées-Atlantiques, les surfaces fourragères représentent près ou plus de 70 % de la SAU bio.

Les surfaces viticoles

Deux vignobles en tête : le bordelais et le bergeracois. Le vignoble bordelais représente 78 % des vignes bio de la région.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE

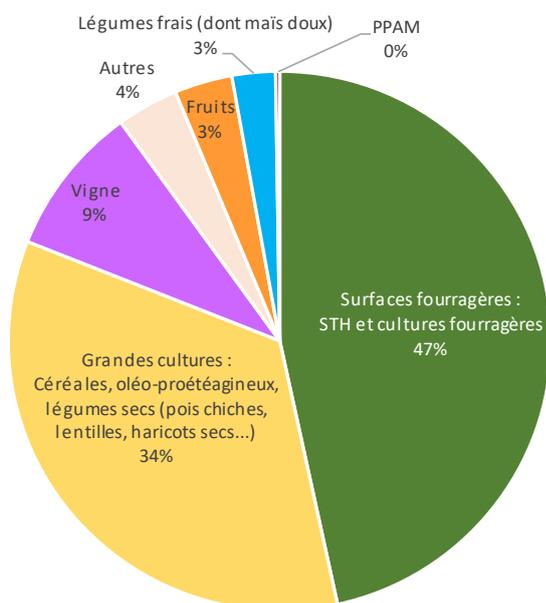
Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture



Comparaison de l'assolement bio à l'assolement de Nouvelle-Aquitaine (toutes conduites confondues)

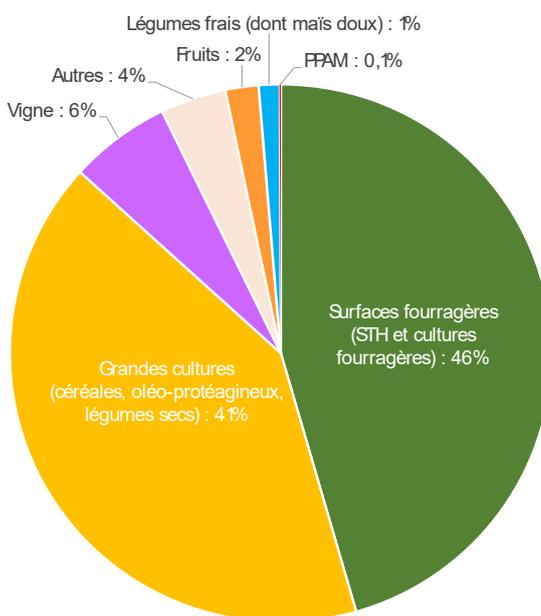
Graph 1. Assolement bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021

Source : Agence bio / OC 2022



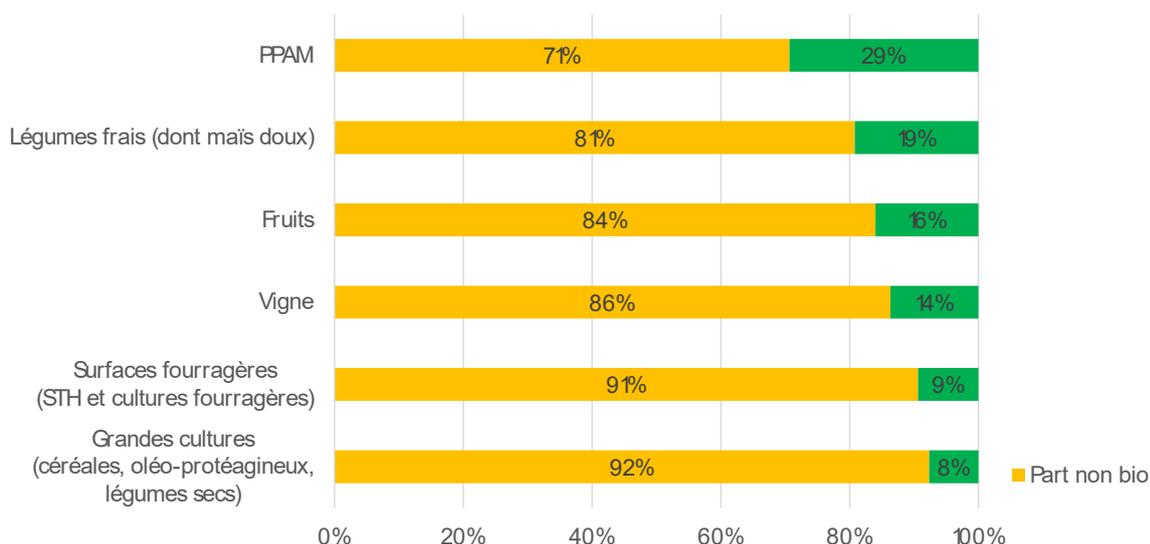
Graph 2. Assolement de Nouvelle-Aquitaine en 2021 toutes conduites confondues

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle - Mémento 2021



L'assolement bio (graphe 1) est comparable dans les grandes lignes à l'assolement global (graphe 2). Nous notons cependant que les surfaces en grandes cultures sont moins importantes en bio, alors que les surfaces en fruits, légumes et en vignes occupent une place plus importante en bio.

Part des surfaces en bio et en conversion versus le total des surfaces consacrées aux productions végétales (toutes conduites confondues) en 2021



GRANDES CULTURES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Regroupent : céréales, oléoprotéagineux, légumes secs (pois chiches, lentilles, haricots...)



La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021

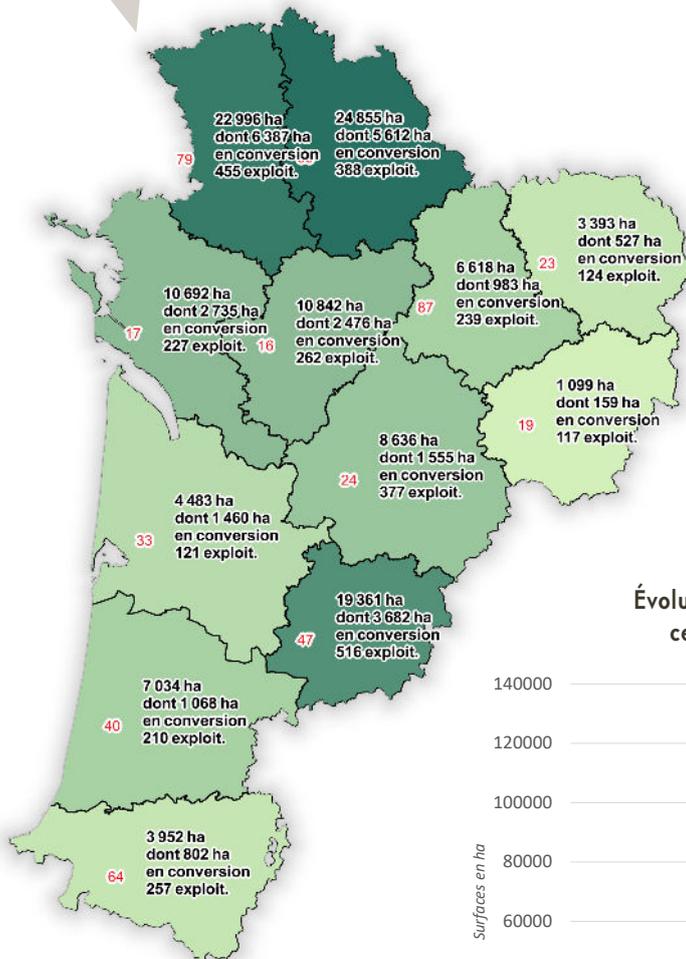
- 123 961 ha de grandes cultures bio et en conversion

+8 % / 2019

- 3 293 exploitations

+9 % / 2020

7,6 % des grandes cultures cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Grandes cultures

	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
86	55 %	20 %
79	53 %	19 %
47	50 %	16 %
17	50 %	9 %
40	47 %	6 %
16	41 %	9 %
64	22 %	3 %
87	22 %	5 %
24	20 %	7 %
23	17 %	3 %
33	11 %	4 %
19	7 %	1 %

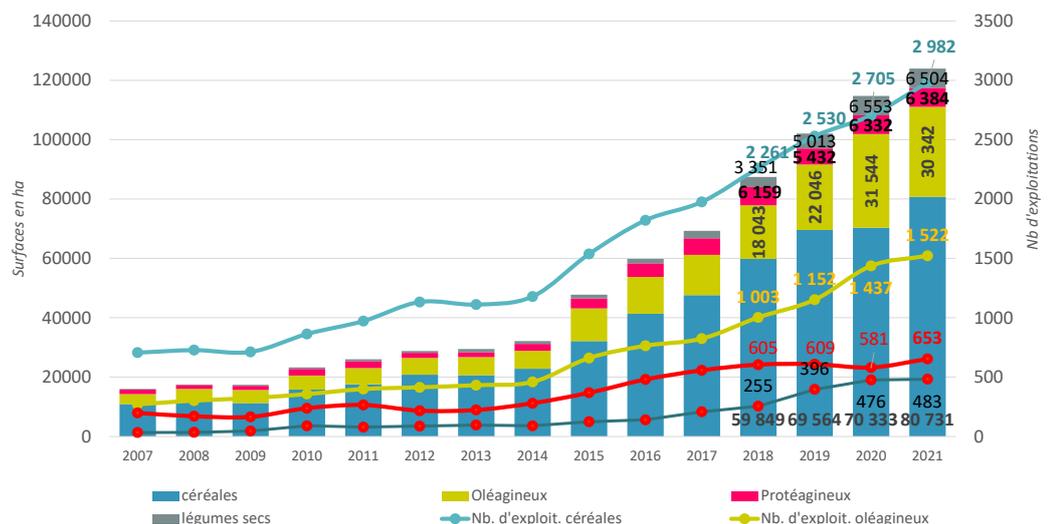
Les chiffres en quelques mots

Les surfaces consacrées aux grandes cultures représentent au moins 50 % de la SAU au sein des 4 départements suivants :

- la Vienne (54 %)
- les Deux-Sèvres (53 %)
- le Lot-et-Garonne (50 %)
- la Charente-Maritime (50 %)

Les trois premiers concentrent plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la Nouvelle-Aquitaine : la Vienne (20 %), les Deux-Sèvres (19 %) et le Lot-et-Garonne (16 %).

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces de grandes cultures certifiées et en conversion de 2007 à 2021 en Nouvelle-Aquitaine

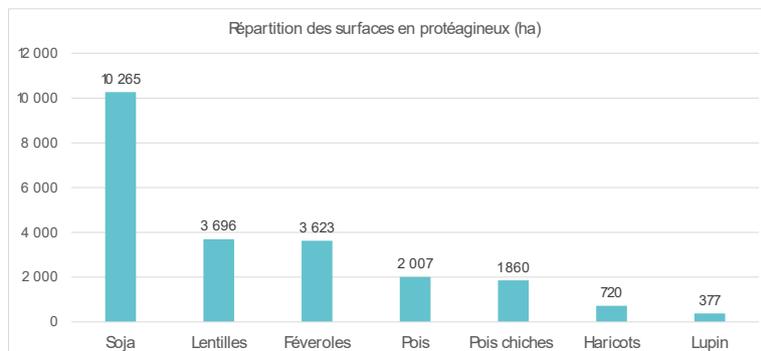


Faits marquants 2021

- La pluviométrie a été en moyenne excédentaire sur la région pour la campagne 2021, mais avec une forte disparité entre les territoires et dans le temps. Les départements du nord de la région ont reçu moins d'eau qu'à la normale (1980-2010).
- Le printemps a été sec, avec de sévères déficits en mars/avril notamment dans le Nord-Ouest et les Pyrénées-Atlantiques.
- Mais le retour des pluies a permis de sécuriser les potentiels des cultures d'hiver et d'assurer de bons rendements en cultures d'été.
- Les surfaces semées en cultures d'hiver ont retrouvé les niveaux d'avant 2020.
- La collecte a été mauvaise en féverole, pois, alors que la filière animale est demandeuse de ces cultures.
- La collecte a été catastrophique en légumes secs (lentille et pois chiche), alors que la demande est bien présente pour l'alimentation humaine.
- En 2021, près de la moitié des céréales bio produites en France partent pour la fabrication d'aliments du bétail et un quart pour la meunerie.
- De plus les coûts du fret ont augmenté, ce qui favorise l'exportation de la production française. Plus de 12 % des volumes nationaux qui ont été vendus à l'export, soit 5 fois plus qu'en 2020. La France est pour la première fois exportatrice net de céréales bio.

Perspectives

- La question de la disponibilité et du prix des engrais organiques utilisables en bio se pose depuis fin 2021, en lien avec le marché des engrais conventionnels et un report de céréaliers non bio vers des matières fertilisantes UAB.
- Problèmes de disponibilité des semences bio.



FOCUS SARRASIN BIO EN 2021



EN NOUVELLE-AQUITAINE

Source : Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine
Photos : CDA 23

Les Chambres d'agriculture de l'ex-Limousin, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud et le PNR de Millevaches sont engagées, depuis 2017, auprès d'une dizaine d'agriculteurs volontaires, pour encourager le développement et la structuration d'une filière courte de sarrasin AB sur le Plateau de Millevaches.

Les intérêts de la culture :

- C'est une culture possible sur des sols pauvres et acides
- C'est une culture nettoyante pour le sol
- C'est une culture dont les besoins en azote sont faibles

Les principaux problèmes rencontrés sur cette culture

- Des rendements incertains
- Le manque d'eau
- La verse

La récolte de sarrasin bio est la plupart du temps réservée à la filière transformation à destination de l'alimentation humaine.

Plus d'informations sur le site du PNR de Millevaches

<https://www.pnr-millevaches.fr/avancement-du-projet-et-perspectives>

GRANDES CULTURES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Regroupent : céréales, oléoprotéagineux, légumes secs (pois chiches, lentilles, haricots...)



Bilan du marché en 2021

En 2021 le marché se ralentit suite à une année très atypique liée à la pandémie. Ce ralentissement est combiné à une bonne collecte 2021 en céréales. Une exigence accrue des meuniers sur les qualités des blés a provoqué des déclassements de volumes de céréales en fourrager.

Concernant les protéagineux de type féverole, les stocks étaient très bas et la collecte a été mauvaise. La filière animale est toujours en forte demande de ces cultures jusqu'à l'entrée en vigueur de l'application de l'aliment 100 % bio en 2026 (les fabricants d'aliments préféreront alors utiliser des cultures davantage protéinées comme le soja).

Pour les légumes secs (lentille, pois chiche), 2021 a été une année catastrophique en termes de collecte. Ce problème impacte toute la filière : il s'agit de cultures à haute valeur ajoutée pour les producteurs et la demande des marchés reste soutenue.

Par ailleurs, le marché tendu du C2 s'est stabilisé en 2021 en lien avec la hausse des prix en conventionnel : les déclassements en conventionnel ont eu lieu sans pour autant pénaliser la filière.

Tendances 2022



La consommation

L'alimentation bio en 2022 est devenue une variable d'ajustement au regard du contexte inflationniste. Les consommateurs bio actuels sont attentifs au local et aux prix plus accessibles.

Le marché des protéines végétales prend de plus en plus d'importance tant en alimentation humaine (alternatives végétales) qu'en alimentation animale (impact de la nouvelle réglementation).

Les projets et dynamiques en cours

- Développement d'outils pour les filières alimentation humaine et animales : valorisation du produit bio du stockage jusqu'à la commercialisation, partenariats basés sur de la contractualisation pluriannuelle.
- Développement de projets innovants (filiale moutarde, huile, bière, etc.)
- Groupes de travail sur les seuils économiques (farine de sarrasin en 2022, et «de l'orge à la bière» pour 2023).
- Enquêtes sur les tendances et les besoins des organismes stockeurs en Région.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Au nord de Bordeaux : CORAB, AQUITABIO, BIOGRAINS, TERRENA, CAVAC, LES FERMES DE CHASSAGNE, etc.

Au sud de Bordeaux : AGRIBIO UNION dont Terres du Sud et Euralis, BEUGEARD, FLORIBIO, etc.

La conjoncture économique

Suite à une bonne récolte 2021 (hors lentilles et pois chiches), on s'attendait à des reports de stocks en blé tendre et en maïs. Le conflit en Ukraine et la hausse du coût du fret ont contribué à réguler finalement les stocks.

Au niveau national, la collecte de céréales est satisfaisante en rendement et hétérogène en qualité. Pour les oléagineux, on attend des volumes diminués de 36 % sur l'attendu en maïs. Les volumes de tournesol (même si ses surfaces ont augmenté face à l'engouement provoqué par le conflit ukrainien) et de soja devraient être diminués de l'ordre 30 % par rapport à l'espéré. En ce qui concerne les protéagineux (pois et féverole), les stocks étaient déjà très bas, et bien que la collecte de 2022 soit en augmentation de +13 %, ces cultures sont toujours recherchées. Au niveau des légumes secs (lentille, pois chiche), les stocks sont aujourd'hui au plus bas et la collecte 2022 est loin d'être satisfaisante.

Le marché tendu du C2 de l'année 2021 s'est stabilisé par la hausse des prix en conventionnel. Des déclassements en conventionnel ont eu lieu sans pour autant pénaliser la filière. Les stocks de C2 sont bas. Des volumes bio pourront être utilisés pour se substituer au C2. Malgré ce signal positif pour les débouchés bio, il n'est pas certain que les filières animales puissent absorber la hausse des coûts de matières (notamment pour les filières avicoles et porcine qui ont diminué de 20 à 30 %). La filière doit donc composer avec une filière animale en difficulté (crise du lait, de la viande, grippe aviaire, etc.) : cela contraindrait les disponibilités en matière organique et les équilibres des débouchés en alimentation animale sont perturbés.

La Guerre en Ukraine est venue contraindre une filière déjà perturbée :

- On assiste à une hausse sans précédent du coût des énergies et des matières premières.
- Les stocks de semences se réduisent.
- Les bio rentrent en concurrence avec les opérateurs conventionnels sur les engrais organiques.
- On est sur une conjoncture où les prix du conventionnel restent très élevés.

L'effet négatif de cette hausse des prix du conventionnel, les aléas climatiques, la hausse des charges (énergies et matières), combinés aux incertitudes liées à la prochaine PAC et au marché bio en berne, engendre une stagnation des conversions en grandes cultures. Les opérateurs se concentrent aujourd'hui sur le maintien des surfaces en place pour s'adapter aux volumes demandés par les marchés.

Malgré un marché bio français qui enregistre une décroissance au premier semestre 2022, les coûts élevés du fret et les difficultés d'approvisionnement sur l'Est de l'Europe confortent la compétitivité de la France qui développe des solutions à l'export. Cet export permettra de réguler les stocks puisque les mises en œuvre devraient baisser d'au moins 15 % en FAB et de 3 % en meunerie sur 2022/2023. Néanmoins, pour le moment, les filières bio françaises continuent de valoriser la collecte bio et C2.

Il est indispensable de trouver les débouchés avant de semer : la contractualisation pluriannuelle est largement conseillée dans ce contexte. Il est essentiel de produire les productions et les volumes

que le marché, qui s'europeanise, est en capacité d'absorber. L'arrivée de volumes non prévus, surtout sur des cultures de niche, pourrait déstabiliser les marchés. La contractualisation reste le meilleur moyen pour :

- Produire les volumes et les productions demandés par les marchés.
- Sécuriser ses débouchés et ses approvisionnements (en volumes et en prix)

Une vision collective et une bonne communication sont nécessaires pour maintenir l'équilibre des filières bio. Anticipation et organisation sont les clés d'une filière durable.

Focus maïs landais : une production moins attractive en 2022

La forte diminution des conversions en grandes cultures dans les Landes est liée à la convergence des prix du maïs conventionnel et bio.

Par ailleurs, l'augmentation de 30 à 40 % du prix des prix des intrants de base (comme les fientes de volailles par exemple) impacte négativement le revenu des agriculteurs. L'attrait de la culture de maïs a donc fortement diminué chez les céréaliers biologiques des Landes, qui ne pratiquent pas ou peu l'élevage et doivent donc acheter leurs engrais organiques. Par ailleurs, la diminution des élevages monogastriques, notamment en lien avec les épisodes d'influenza aviaire, a fortement impacté la disponibilité en engrais organiques bio ou conventionnels.

Le faible différentiel entre prix bio et prix conventionnel peine à compenser la hausse des charges de fonctionnement (binage, temps de travail, énergie, etc.) et le moindre rendement en bio. Ce contexte défavorable n'incite pas à la culture de maïs bio dans les Landes.



Crédits photos : Pixabay

Sources : baromètre Agence bio 2020, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, LCA

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Alexandre TRICHEUR
a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com - 06 16 68 11 61

Chambres d'agriculture - Laura DUPUY
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr - 06 02 19 62 07

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Martine CAVAILLE
m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com - 06 22 81 53 38

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



FRUITS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les fruits bio regroupent les fruits frais, les fruits secs et les petits fruits.



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces arboriculture en Nouvelle-Aquitaine en 2021

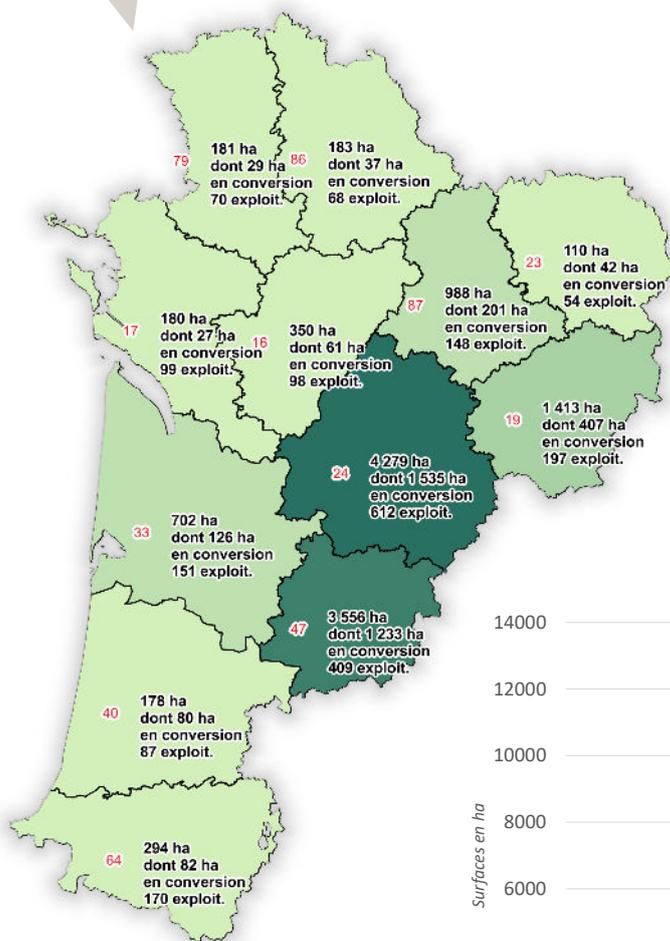
- 12 413 ha de vergers bio et en conversion

+7 % / 2020

- 2 163 exploitations

+11 % / 2020

16 % des vergers cultivés en Nouvelle-Aquitaine sont conduits en agriculture biologique.



Les chiffres en quelques mots

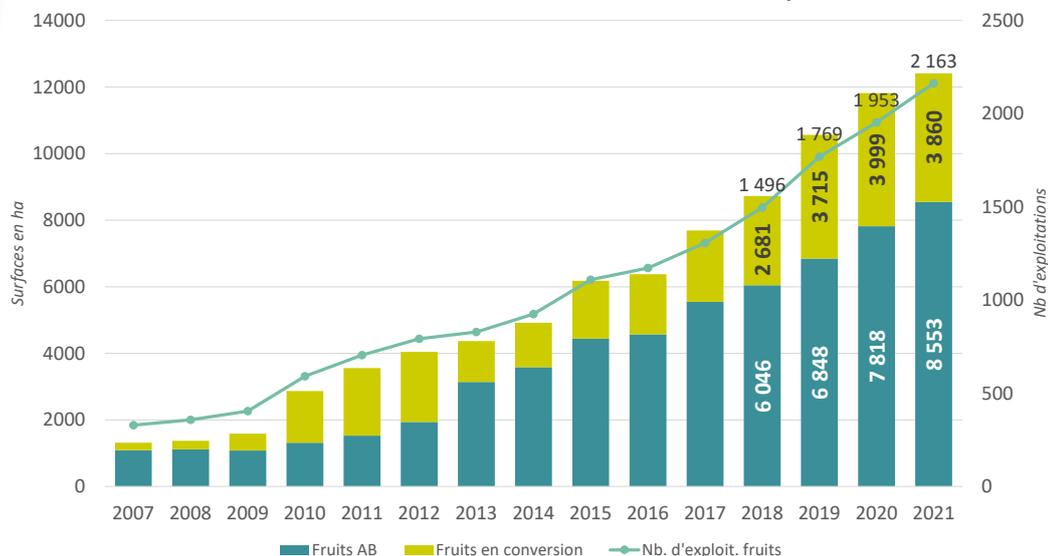
Trois départements ont au moins 9 % de leur SAU dédiée à l'arboriculture : la Dordogne (10 %), le Lot-et-Garonne (9 %) et la Corrèze (9 %).

La Dordogne et le Lot-et-Garonne concentrent plus de 60 % de la surface arboricole de la région.

Ces départements comptabilisent chacun plus de 3 500 ha de vergers. Ils sont suivis de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

	Fruits	
	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
24	10 %	34 %
47	9 %	29 %
19	9 %	11 %
87	3 %	8 %
33	2 %	6 %
64	2 %	2 %
40	2 %	1 %
16	1 %	3 %
17	1 %	1 %
23	1 %	1 %
86	0,4 %	1 %
79	0,4 %	1 %

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en fruits bio et en conversion, de 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



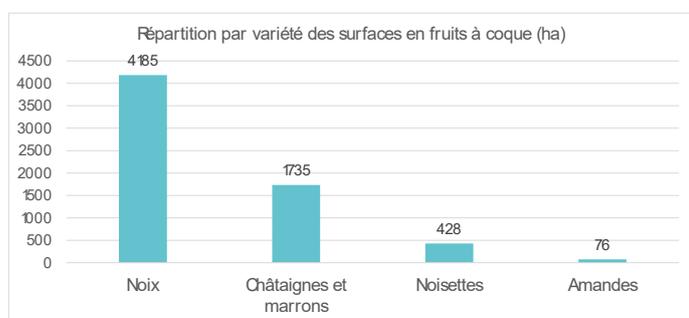
Faits marquants

Des vergers différents

- Les vergers corréziens et haut-viennois sont orientés vers la production de pommes et de châtaignes.
- La Dordogne est tournée vers la production de fruits à coque et de pommes.
- Le Lot-et-Garonne est plus diversifié avec néanmoins deux spécificités : la pomme et la production de prunes d'Ente (vergers à haute densité, taillés au lamier). Ces vergers sont aussi bien des vergers de coteaux non irrigués, que des vergers classiques irrigués ou des vergers haute densité. Les producteurs de pruneaux segmentent souvent leur production pour l'adapter au mieux à la demande du marché : bio, HVE, baby food... Il n'est donc pas rare d'observer une mixité bio/non bio sur les exploitations du département.
- La vallée de l'Adour est marquée par la forte présence du kiwi dont les conversions se poursuivent. Le kiwi bio est également présent dans la vallée de la Dordogne et dans une moindre mesure dans les vallées du Lot et de la Garonne.

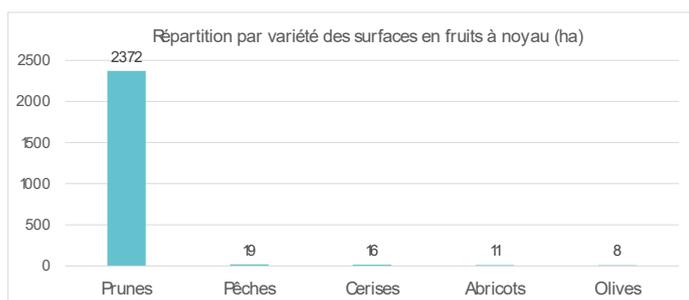
Production de fruits à coques

La filière fruits à coque se diversifie avec une augmentation des surfaces engagées en bio en amandiers et noisetiers.



Production de fruits à noyau

En dehors de la prune d'Ente (pruneau d'Agen), il y a peu de développement de ces filières dans le Sud-Ouest alors qu'il y aurait de la demande, en particulier en pêche et en abricot. En effet, ces arbres sensibles aux maladies cryptogamiques et à floraison précoce sont très pénalisés par les conditions pédoclimatiques océaniques du Sud-Ouest.



Production de fruits à pépin

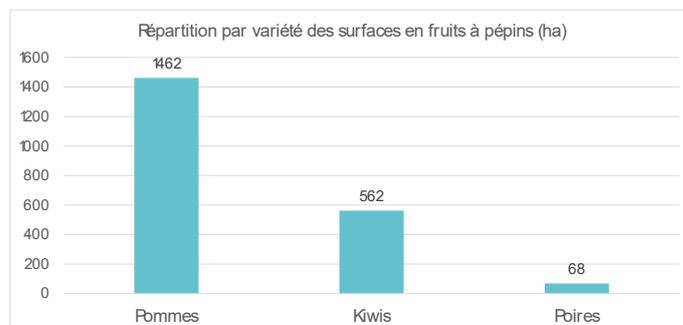
La production de pommes bio a beaucoup augmenté ces dernières années. Initialement développée en Dordogne et Lot-et-Garonne, des producteurs de l'ex-Limousin ont accéléré le développement en convertissant la Golden en bio, challenge technique notable du fait de la difficulté à maîtriser la tavelure sur cette variété. Les méthodes de conservation des pommes post-récolte se développent et se testent en coopérative et chez les producteurs (thermothérapie, équipements d'atmosphère contrôlée...).

On note aussi une augmentation des surfaces en kiwi bio depuis 2018.

Par ailleurs, il y aurait de la demande pour de la poire bio du Sud-Ouest. Si la maîtrise du psylle du poirier s'est améliorée en AB, le potentiel de production de poires certifiées AB nécessitera la recons-

truction d'un verger densifié avec des variétés tolérantes au feu bactérien et à la tavelure. Cette stratégie est en cours d'élaboration par des opérateurs économiques.

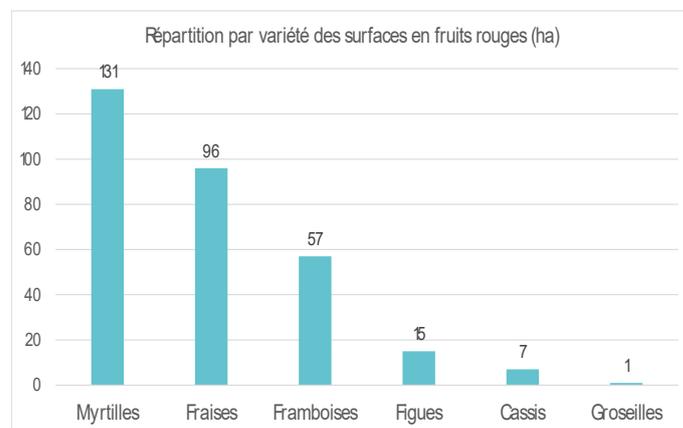
En conclusion, si les itinéraires techniques sont de plus en plus précis et permettent d'atteindre les potentiels de production, il existe néanmoins encore des impasses majeures sur certains ravageurs tels l'hoplocampe en prunier, le balanin de la noisette, la mouche du brou en noyer et l'anthonome en pommier. Pour ces ravageurs, des solutions techniques plus efficaces sont encore à trouver afin d'assurer durablement les potentiels de production.



Production de fruits rouges

Les fruits rouges bio représentent un peu plus de 300 ha, soit 0,08 % des surfaces bio régionales. Cependant depuis dix ans, ces productions ne cessent de se développer, notamment les surfaces de fraises, de myrtilles et de framboises. La filière fruits rouges reste à développer en bio car l'aval est demandeur de fruits frais et pour la transformation.

Bien qu'il existe un potentiel de production, le risque technique est encore important et les contraintes sont nombreuses vis-à-vis de la bio : conduite, gestion de la rotation, choix variétal et mixité. Le principal frein à la conversion pour les producteurs de fraises est le retour au sol.



En conclusion

2021 et 2022 ont été deux années marquées par des épisodes climatiques extrêmement pénalisants pour la filière : gel, grêle, sécheresse. Ces éléments amènent les producteurs à reconsidérer leur modèle de production et à tester de nouvelles productions : olives, grenades, noix de pécan...

A noter également de nouveaux profils d'installations qui se font majoritairement en bio, sur de petites surfaces et souvent en systèmes très diversifiés pour couvrir une période de production très large sur l'année. Les dispositifs de plantation sont basés notamment sur des associations d'essences, la biodiversité, moins d'investissements et des porte-greffes plus vigoureux.

FRUITS BIO

REGROUPEMENT : FRUITS FRAIS,
FRUITS SECS ET PETITS FRUITS

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les fruits bio regroupent les fruits frais, les fruits secs et les petits fruits.



Bilan du marché en 2021

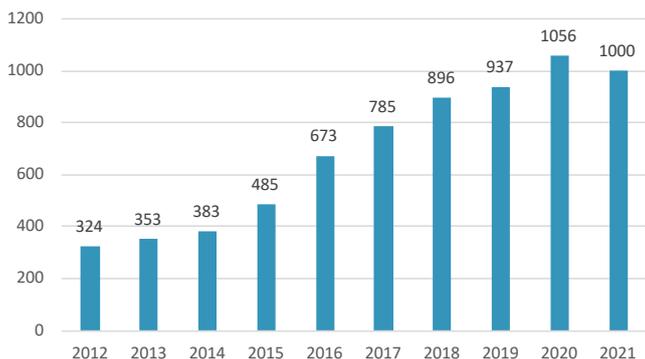
En France, les ventes de légumes ont progressé jusqu'en 2020 avec une croissance annuelle de l'ordre de 10 %. Pour la première année, le marché des légumes bio a diminué de 5% ce qui est cohérent à la moyenne des produits bio (-4 %, source Agence Bio). Contrairement aux légumes, cette baisse est présente sur l'ensemble des circuits de distribution.

A noter que l'année 2021 a été fortement marquée par des problèmes climatiques (gel, grêle) qui ont fortement impactés la production de fruits française et notamment celle du Sud-Ouest (pomme et prune notamment). La baisse du marché a donc été en partie accentuée par le manque d'offre.

La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente de celle constatée généralement pour les produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. A l'inverse, le poids de la grande distribution est inférieur. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en grande distribution a mis du temps à se développer. Même si de nouvelles initiatives arrivent, la majorité des ventes sont réalisées en préemballé pour des raisons réglementaires et de traçabilité, ce qui a pu freiner le développement du bio.

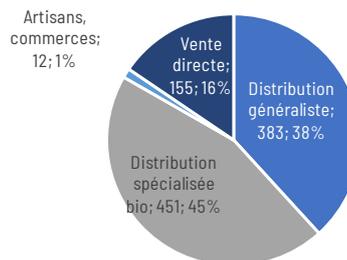
Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et pour s'assurer une meilleure rémunération.

Marché des fruits bio (millions d'€)



Les fruits et légumes frais occupent 16 % des ventes de produits biologiques, et sont la 2ème famille de produits bio les plus consommés derrière les produits d'épicerie.

Part des circuits de distribution dans les ventes de fruits bio en France en 2021 en millions d'€



Concernant les produits transformés, le marché des jus de fruits s'élève à 372 millions d'euros avec une consommation quasi stable par rapport à l'année précédente (-1 %). Les conserves de fruits, quant à elles, restent en progression sur le début de l'année 2022.

Tendances 2022



Consommation

Selon les baromètres de consommation, les fruits et légumes bio sont les premiers produits bio consommés.

- Plus d'1 français sur 2 consomme des fruits et légumes bio
- Plus d'1/4 des consommateurs, achètent la quasi-totalité des fruits et légumes en bio.
- 82 % des consommateurs de produits bio achètent des fruits et légumes frais.
- La consommation de légumes frais bio a tendance à augmenter à partir de 35 ans.

Le profil des consommateurs de Nouvelle-Aquitaine est conforme à la moyenne nationale.

En tant que 1er produit consommé depuis longtemps, les fruits et légumes recrutent moins de nouveaux consommateurs que d'autres produits comme le vin, les plats préparés etc.

Même si la vision et la confiance des consommateurs de fruits et légumes s'améliore, la lère inquiétude des français vis-à-vis des fruits et légumes est la présence de pesticides. C'est donc la lère raison de consommation des fruits et légumes bio. Il est important de rappeler les fondements de la bio et de consolider le capital confiance du consommateur à ce sujet.

Les projets et dynamiques en cours

- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation
- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Création de contrats types producteurs/expéditeurs ou producteurs/transformateurs

La conjoncture économique

Une filière structurée en Nouvelle-Aquitaine

- L'un des atouts du marché bio est la diversité des circuits de distribution.
- La région Nouvelle-Aquitaine est marquée par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière fruits frais et accompagnent les producteurs.
- Les fruits frais sont les premiers produits bio recherchés en restauration collective ! Les produits les plus demandés sont : les pommes, poires, kiwis, fraises et raisins.

Les besoins de la filière

La filière fruit a été très dynamique sur les dernières années, ce qui se traduit par une part croissante des surfaces en conversion notamment en prune d'Entes, noix, pomme et châtaigne. Il est important de prendre contact avec les metteurs en marché pour s'assurer de débouchés commerciaux sur la filière biologique.

Par ailleurs, on note l'émergence de nouvelles filières comme la noisette ou l'amande qui peuvent permettre de développer de nouveaux marchés et de répondre à la demande.

Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation
- Transmission et maintien des exploitation en AB
- Encadrement technique
- Contractualisation et valorisation de la production
- Diversification des débouchés
- Accompagnement à l'émergence de nouvelles productions
- Adaptation au changement climatique (temps d'adaptation long pour les cultures pérennes).

Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de fruits. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Le premier fruit bio recherché pour la transformation est de loin la pomme, destinée à la fabrication de compotes et jus de fruits. Cependant, la demande en fruits rouges et en fruits à noyau (pêches/abricots) est de plus en plus importante.

Les atouts de la filière « transformation »

- Contractualisation avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps.
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées.
- Valorisation des écarts de tri.
- Bonne connaissance des contraintes techniques liées à la production par les opérateurs économiques de l'aval.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les groupements de producteurs et distributeurs :

Les Amis de Juliet, Biogaronne, Bio Pays-Landais, Cabso, Cerno, Cofra, KSO, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Prayssica, Sud-Ouest Bio, Eifel, La SICA maraichère bordelaise, La Périgourdine, Pronadis, Terres du Sud...

Les transformateurs :

Biolo'klock, Bioviver, Collines, La Compagnie des Pruneaux, Coufidou, Danival, D'un Terroir à l'autre, Elixir, La Famille Teulet, Favols/Naturgie, Fruit Gourmet, Lucien Georgelin, Inovchataigne, La cocotte Gourmande, La Panacée des plantes, Léa Nature, Lou Prunel, Les Jus de Marmande, Maison Meneau, Robin des bio, Vitagermine, Vitamont, Belle Garonne...



Sources : Sources : Agence bio/ AND International 2022 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/ CSA 2021, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Antoine DRAGON
a.dragon47@bionouvelleaquitaine.com - 06 13 56 53 95

Chambres d'agriculture - Séverine CHASTAING
severine.chastaing@cda47.fr - 06 77 01 59 97

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Magali COLOMBET
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LÉGUMES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les légumes bio regroupent les légumes frais et le maïs doux.



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en légumes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021

- 9 327 ha en bio et en conversion

+19 % / 2020

- 1 944 exploitations

+14 % / 2020

19 % des surfaces cultivées en légumes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

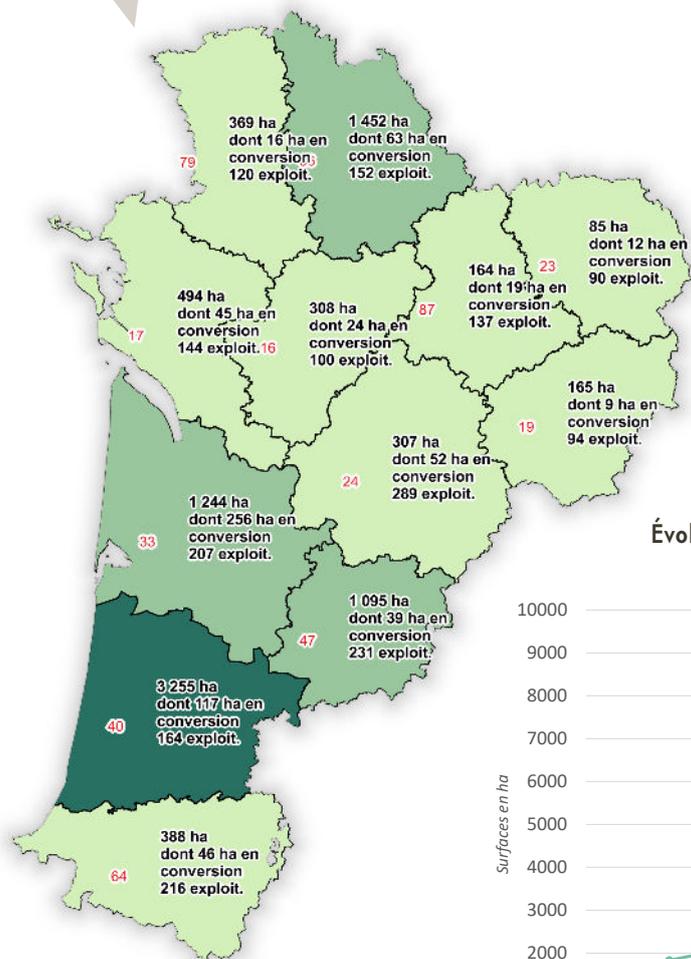
Les surfaces consacrées aux grandes cultures représentent au moins 50 % de la SAU au sein des 4 départements suivants :

- la Vienne (54 %)
- les Deux-Sèvres (53 %)
- le Lot-et-Garonne (50 %)
- la Charente-Maritime (50 %)

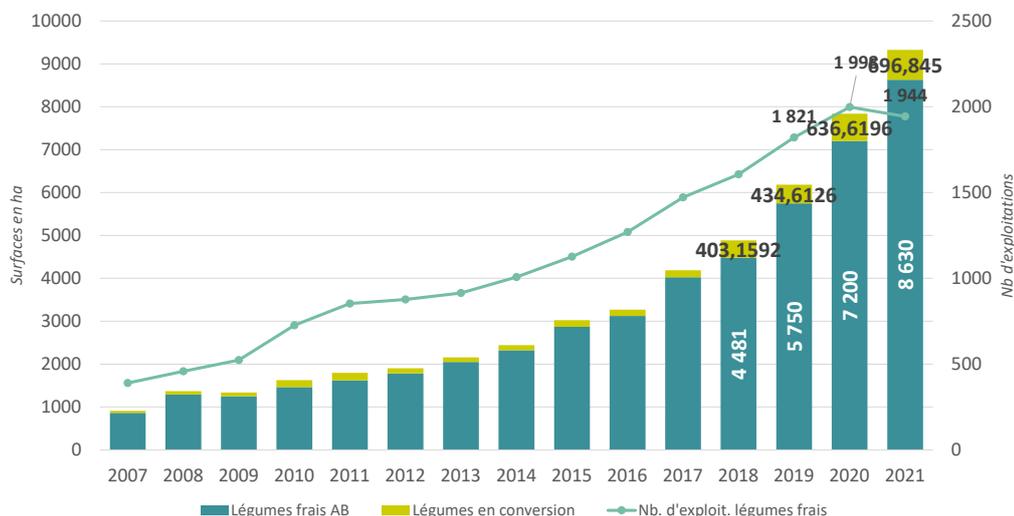
Les trois premiers concentrent plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la Nouvelle-Aquitaine : la Vienne (20 %), les Deux-Sèvres (19 %) et le Lot-et-Garonne (16 %).

Légumes frais

	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
40	22 %	35 %
86	3 %	16 %
33	3 %	13 %
47	3 %	12 %
17	2 %	5 %
64	2 %	4 %
79	1 %	4 %
16	1 %	3 %
24	1 %	3 %
19	1 %	2 %
87	1 %	2 %
23	0,4 %	1 %



Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en légumes frais bio et en conversion, de 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



Faits marquants

Focus météorologique

L'année 2021 a été caractérisée par des conditions climatiques très variables : vent, averses, alternance de températures élevées et fraîches et un faible ensoleillement. Le mois de février a été très arrosé avec des inondations qui ont touché toute la région et plus particulièrement le Lot-et-Garonne. Le printemps chaud et sec a été marqué par un épisode de gel tardif qui s'est produit début avril engendrant un coup d'arrêt de croissance pour certains légumes en place insuffisamment protégés. Durant l'été, des températures inhabituellement basses pour la saison, un temps humide et le manque d'ensoleillement ont ralenti le cycle de certaines cultures, contrarié la mise en place de certains légumes ou engendré le développement de certaines maladies.

Les conditions climatiques de 2022 ont été marquées par des coups de chaleurs fréquents dès le 1er mai et un déficit de précipitations depuis le printemps. La sécheresse a causé de nombreux problèmes physiologiques ou sanitaires dans les parcelles de légumes, engendrant de grosses pertes économiques liées aux difficultés de certains maraîchers à pouvoir irriguer (restrictions de l'utilisation de l'eau, réserves d'eau à sec ...) pendant de longues périodes. De plus, plusieurs épisodes de grêle ont impacté lourdement certains territoires en Gironde et en Dordogne détruisant des cultures et des serres.

Focus sanitaire

Les conditions climatiques majoritairement fraîches et humides de 2021 ont engendré des problèmes sanitaires :

- Du botrytis sur les cultures de concombres et tomates.
- Du mildiou sur la plupart des cultures de Solanacées occasionnant des pertes importantes.
- Des foyers importants de pucerons (et quelques cas de viroses) sur les cultures de pois, haricots et fèves au printemps puis les cultures de tomates, courgettes et concombres durant l'été
- Des foyers d'acariens sous tunnels sur les cultures d'épinards, haricots, aubergines et concombres.
- Des cas de verticillioses sur les cultures d'aubergines et melons.
- Des punaises Nezara sont observées sous tunnel à tous les stades de mars à octobre.
- De l'oïdium sur courgettes.
- Un fort développement de Tuta absoluta sur des parcelles de tomates jusqu'à ce jour indemne.

Le virus TOBRFV (virus du fruit rugueux de la tomate)

Détection de cas sur des tomates en Nouvelle-Aquitaine (source : communiqué de presse Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du 5 août 2021).

A la suite d'un contrôle réalisé le 29 juillet 2021, dans le cadre de la surveillance officielle vis-à-vis du TOBRFV, sa présence a été officiellement confirmée dans l'exploitation du lycée agricole de Sainte Livrade sur Lot (47110). Conformément à l'arrêté ministériel du 11 mars 2020, les plants, fruits et substrats de l'unité de production vont être détruits et l'unité concernée va être désinfectée. Il reste primordial de suivre l'ensemble des mesures prophylactiques et d'être vigilant sur l'achat de plants et semences. Il n'existe aucun moyen de lutte curatif chimique ou biologique pour lutter contre ce virus.

Focus sur la réglementation

En juillet 2019, le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) de l'INAO a adopté des dispositions pour encadrer en France le chauffage des serres pour la production des légumes d'été (tomates, concombres, courgettes, aubergines, poivrons) en agriculture biologique. Le chauffage des serres n'est possible que dans le respect des cycles naturels. Dans ce cadre, la commercialisation des tomates, courgettes, poivrons, aubergines et concombres, dont la production serait issue de serres chauffées, est interdite entre le 21 décembre et le 30 avril sur le territoire métropolitain. Par ailleurs, les producteurs sont soumis à l'obligation d'utiliser uniquement des énergies renouvelables (pour toutes les exploitations engagées en AB avant le 01/01/2020, cette obligation n'entrera en vigueur qu'au 01/01/2025). Ces obligations ne s'appliquent pas à la production de plants.

Les stratégies techniques les plus gagnantes en 2021

- L'utilisation de variétés greffées sous tunnel a assuré une meilleure reprise des plantes et a pu limiter les mauvais enracinements dus au froid.
- Le repérage et le traitement précoce des foyers de pucerons avant installation de la PBI ont permis de réduire les populations à des niveaux acceptables et d'éviter des impacts secondaires en virose.
- La mise en place d'Isonet dans les serres a limité les dégâts de tuta, si installé avant ou à la plantation.
- L'absence de blanchiment ou l'utilisation de produits de blanchiment facilement lessivables a permis de mieux maîtriser le manque d'ensoleillement compte tenu de sa variabilité d'une semaine à l'autre.
- La bonne gestion de la ventilation des abris a été prépondérante dans le cycle des champignons.
- Le démarrage des interventions selon le modèle de prévision des risques mildiou des solanacées développé dans le BSV, ainsi que l'intervalle des applications et le choix des matières actives, auront permis un moindre impact du mildiou en culture.
- Un équipement mécanique performant pour le désherbage permettant « le juste à temps » dans les fenêtres courtes d'intervention.

Perspectives

Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine

- Toujours des installations en maraîchage diversifié sur de petites surfaces, tournées vers la culture diversifiée pour de la vente directe avec une prédominance de cultures paillées sans travail de sol. Orientation plus marquée vers une diversification des ateliers sur l'exploitation (arboriculture, poules, transformation...).
- Des ateliers anciens diversifiés (plus de 10 ans) arrêtent les légumes diversifiés et se réorientent vers la production de légumes de plein champ destinés aux magasins bio spécialisés, magasins de producteurs et à la restauration hors domicile (cantines par exemple), notamment les céréaliers bio qui introduisent des légumes (frais et secs) avec de la mécanisation dans leur assolement.

Dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine

- Toujours des installations en maraîchage diversifié sur de petites surfaces pour la vente directe.
- En Dordogne, il y a un engouement pour les légumes de plein champ pour l'approvisionnement de la restauration collective.
- Par ailleurs en Lot-et-Garonne, les volumes augmentent avec des constructions de serres multi-chapelles et des maraîchers spécialisés qui augmentent leurs surfaces de production pour le marché de gros.

Les légumes de plein Champ au sud de la Nouvelle Aquitaine

- Forte concurrence européenne (notamment par rapport à l'Italie et l'Espagne) et inter-régionales.
- L'asperge blanche s'est bien développée dans les Landes (bassin historique) mais les coûts de production élevés, les aléas climatiques et des ravageurs, notamment le criocère de l'asperge (*Crioceris asparagi*), en font une culture à haut risque
- Les cultures, comme la patate douce, sont en développement mais les débouchés en transformation restent limités et le frais est encore en développement.
- Forte concurrence pour la pomme de terre de la Nouvelle-Aquitaine par rapport aux régions du Nord, de la Bretagne et du Centre Val de Loire.

LÉGUMES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les légumes bio regroupent les légumes frais et le maïs doux.



Bilan du marché 2021

En France, les ventes de légumes ont progressé jusqu'en 2020 avec une croissance annuelle de l'ordre de 10 %. Pour la première année, le marché des légumes bio a diminué de 2,4 % ce qui reste inférieur à la moyenne des produits bio (-4 %, source Agence Bio). Cette baisse n'est cependant pas homogène pour l'ensemble des circuits de distribution. Elle se traduit par une baisse plus marquée en grande distribution (-10 %), moins marquée en magasins bio (-2 %) et en progression en vente directe (+5 %).

L'ensemble des sources s'accordent à dire que la baisse du marché des légumes serait de l'ordre de 11 % sur la première partie de l'année 2022.

Près de 81 % des légumes bio consommés sont français avec des importations surtout en intersaison. Ce chiffre a progressé de 3 points ce qui met en évidence une volonté de privilégier les produits français. La marge de progression reste cependant faible.

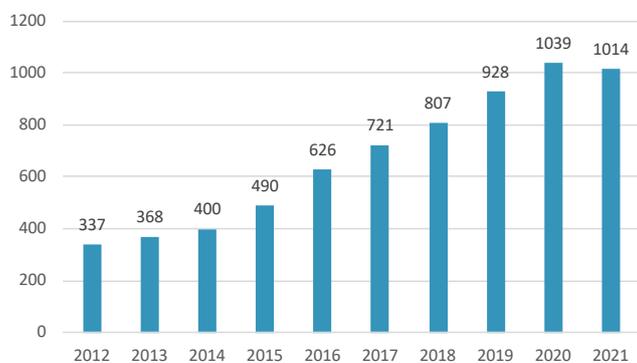
Les fruits et légumes frais occupent 16 % des ventes de produits biologiques, soit la 2ème famille de produits derrière les produits d'épicerie.

La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente des autres produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante et a tendance à progresser. A l'inverse le poids de la grande distribution est inférieur aux autres produits bio. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en grande distribution a mis du temps à se développer. Même si de nouvelles initiatives arrivent, la majorité des ventes sont réalisées en préemballé pour des raisons réglementaires et de traçabilité ce qui a pu freiner le développement du bio.

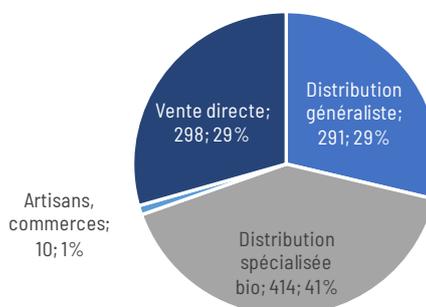
Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et s'assurer une meilleure rémunération.

Concernant les produits transformés, on note également un tassement du marché avec même une baisse de l'ordre du -4 % des ventes en conserves de légumes.

Marché des légumes bio (millions d'€)



Part des circuits de distribution dans les ventes de légumes bio en France en 2021 en millions d'€



Tendances 2022



La consommation

Selon les baromètres de consommation, les fruits et légumes bio sont les premiers produits bio consommés.

- Plus d'1 français sur 2 consomme des fruits et légumes bio
- Plus d'1/4 des consommateurs, achètent la quasi-totalité des fruits et légumes en bio.
- 82 % des consommateurs de produits bio achètent des fruits et légumes frais.
- La consommation de légumes frais bio a tendance à augmenter à partir de 35 ans.

Le profil des consommateurs de Nouvelle-Aquitaine est conforme à la moyenne nationale.

En tant que 1er produit consommé depuis longtemps, les fruits et légumes recrutent moins de nouveaux consommateurs que d'autres produits comme le vin, les plats préparés etc.

Même si la vision et la confiance des consommateurs de fruits et légumes s'améliore, la 1ère inquiétude des français vis-à-vis des fruits et légumes est la présence de pesticides. C'est donc la 1ère raison de consommation des fruits et légumes bio. Il est important de rappeler les fondements de la bio et de consolider le capital confiance du consommateur.

Les projets et dynamiques en cours

- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation
- Accompagnement individuel des opérateurs
- Création de contrats types producteurs/expéditeurs ou producteurs/transformateurs

La conjoncture économique

Une filière structurée en Nouvelle-Aquitaine

- L'un des atouts du marché bio est la diversité des circuits de distribution.
- La région Nouvelle-Aquitaine est marquée par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière légumes frais et accompagnent les producteurs.
- Les légumes font partie des produits les plus recherchés en restauration collective. La Nouvelle-Aquitaine rassemble 4 plateformes de restauration collective ayant pour objectif de grouper et commercialiser une gamme de produits bio.

Les besoins de la filière en frais

La production de légumes bio se développe rapidement sur les dernières années, que ce soit en région ou au niveau national. Les opérateurs légumes réalisent un travail de planification qui permet d'identifier leurs besoins en fonction des espèces et d'éviter les pics de production en pleine campagne. Il est donc important de les contacter en amont de la mise en culture.

Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation.
- Transmission et maintien des exploitation en AB.
- Encadrement technique.
- Planification, contractualisation et valorisation de la production.
- Anticiper les pics de productions et diversifier les débouchés.

Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de légumes. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Les produits les plus recherchés sont la tomate, la carotte, les petits pois et les haricots verts.

Les atouts

- Contractualisation avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps.
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées.
- Valorisation des écarts de tri.



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les groupements de producteurs et distributeurs : Bio Correze, Biogaronne, Bio Pays-Landais, Eifel, Euralis, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Pronadis, Terres du Sud, Sud-Ouest Bio, La Sica Maraichère Bordelaise, Les Fermes Larrere...

Les transformateurs : Biolo'klock, Bioviver, Danival, Famille Teulet, Favols, Georgelin, GP4G, La cocotte Gourmande, La Panacée des plantes, Léa Nature, Les Jus de Marmande, Maison Meneau, Vitagermine, Vitamont, Belle Garonne, Robin des bio...

Sources : Agence bio/ AND International 2022 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/ CSA 2021, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Stéphanie GAZEAU
stephanie.maraichage@mab16.com - 06 75 12 58 98

Chambres d'agriculture - Nastasia MERCERON
nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Magali COLOMBET
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

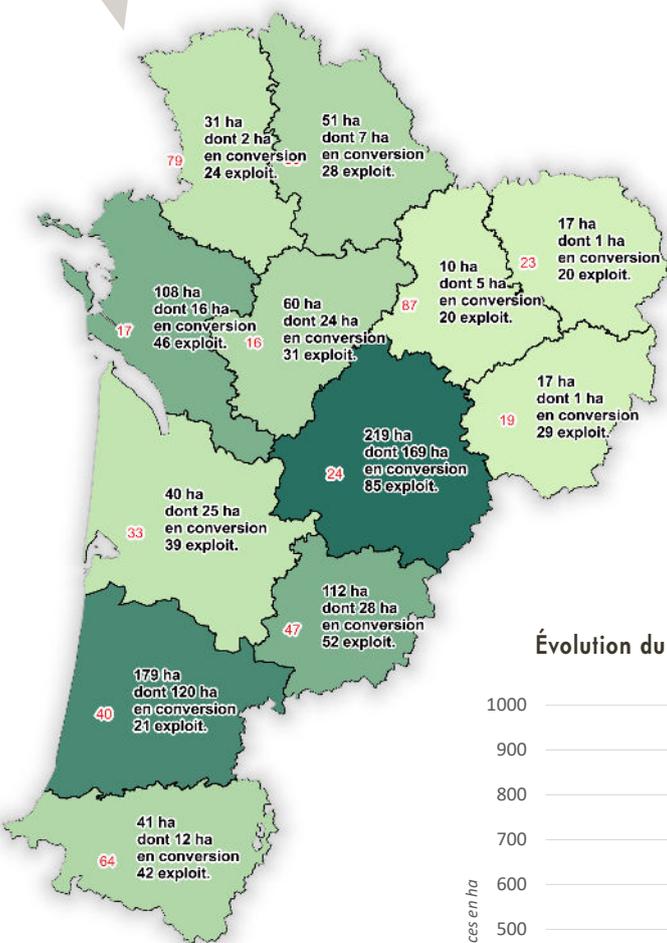


La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021

- 885 ha bio et en conversion
→ **+40 % / 2020**
- 437 exploitations
→ **+26 % / 2020**



	PPAM	
	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
24	0,51 %	25 %
40	1,18 %	20 %
47	0,29 %	13 %
17	0,51 %	12 %
16	0,23 %	7 %
86	0,11 %	6 %
64	0,22 %	5 %
33	0,09 %	4 %
79	0,07 %	4 %
19	0,11 %	2 %
23	0,09 %	2 %
87	0,03 %	1 %

Les chiffres en quelques mots

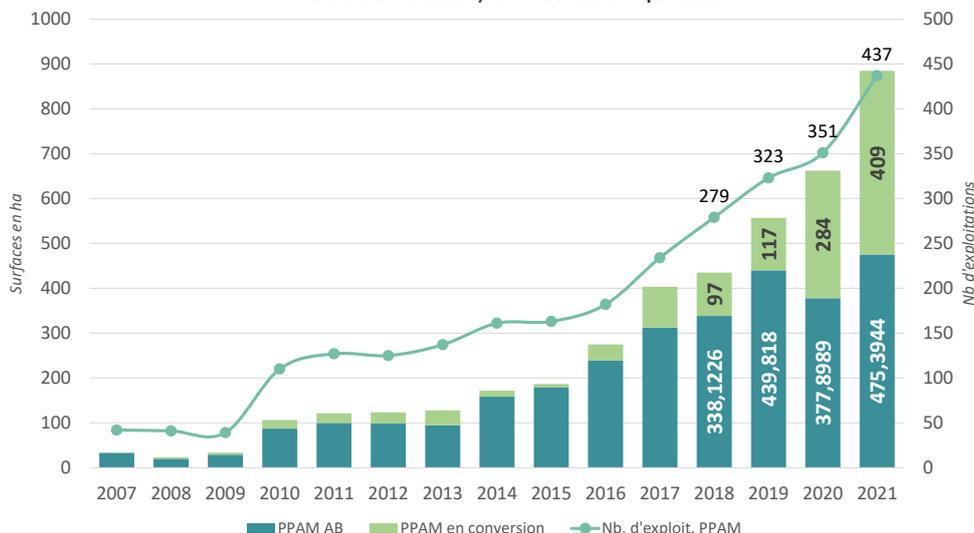
29 % des surfaces cultivées en PPAM en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique. La Dordogne produit 25 % des PPAM bio de la Nouvelle-Aquitaine, suivie des Landes (20 %), du Lot-et-Garonne (13 %) et de la Charente-Maritime (12 %).

Cas de la cueillette de plantes sauvages :

Cette pratique est très répandue en bio. Les plantes et la localisation des zones de cueillette sont contrôlées mais les surfaces concernées très sous-estimées. Plusieurs centaines d'hectares de bois, landes et autres surfaces sont certainement valorisés en Nouvelle-Aquitaine, notamment en zone de montagne.

La production de PPAM est caractérisée par une grande diversité d'espèces sont cultivées, sur de petites surfaces dans la plupart des cas. Sept espèces représentent 80 % des volumes : l'anis vert, la stévia, le fenouil, le pissenlit, le trèfle, le basilic et la vigne rouge.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en PPAM bio et en conversion, de 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché en 2021

Les PPAM, sous leurs différentes formes (fraîches, sèches, surgelées, en huiles essentielles, en extraits...) alimentent plusieurs secteurs d'activités après transformation. Les principales destinations de ces plantes sont la médecine ou assimilé (phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires...), l'agro-alimentaire, la cosmétique et la parfumerie. Les usages multiples de certaines plantes ou leur association rend difficile l'analyse fine du marché.

Tendances 2021-2022

La consommation

Les ventes d'infusions bio ont fortement augmenté en 2020 en lien avec la crise sanitaire (+ 49 % en volume et + 55 % en valeur depuis 2017). En France, elles sont très majoritairement commercialisées dans la grande distribution et leur part de marché y est grandissante (42 % en 2020).

Malgré la tendance à la stagnation des ventes des huiles essentielles globales en pharmacie et parapharmacie, le chiffre d'affaires pour les produits bio ne cesse d'augmenter depuis 2015 et représente 39 % du marché en 2020.

Le marché des compléments alimentaires reste en croissance : d'après le SYNADIET, il représente 2.31 milliards d'euros en 2021 soit +6.26% vs 2020. Les pharmacies réalisent près de la moitié des ventes suivies de la vente directe et des magasins bio pour 10,7% du marché.

Le marché des cosmétiques bio toujours en croissance : Ce marché estimé à plus 970 millions d'euros en 2020 compte de plus en plus de fabricants et un français sur deux a acheté un produit cosmétique et d'hygiène bio en 2020 contre un sur trois en 2016.

Une enquête consommateurs met en lumière les déterminants d'achat pour cinq familles de produits (tisanes, compléments alimentaires à base de plantes, crème visage, huiles essentielles, parfums). La « naturalité » est citée à 46 % et l'agriculture bio à 21 %. En détail, le produit bio est un déterminant d'achat pour 29 % des enquêtés consommateurs d'huiles essentielles, 26 % de tisanes, 25 % de compléments alimentaires et 18 % pour les crèmes.

Déterminants d'achat des produits issus des PPAM (moyenne sur six produits)



Les projets et dynamiques en cours

- Structurations de filières bio régionales : Investissements importants au sein d'un groupement de producteurs de PPAM de Charente-Maritime et d'acteurs des filières de stévia et de houblon dans le sud de la région.
- Projet sur la feuille de vigne rouge (en lien avec la filière viticole)
- Émergence de projets de production de PPAM bio dans les territoires : structuration d'une filière intermédiaire (entre filière longue et circuit court) mettant en jeu des entreprises ayant besoin de quantités modérées de PPAM bio et souhaitant s'approvisionner auprès de producteurs locaux diversifiés.

La conjoncture économique 2022

Malgré des croissances significatives des ventes nationales de produits à base de plantes bio, la France importe davantage de plantes sèches en l'état qu'elle en exporte.

La filière PPAM est impactée par le conflit en Ukraine, les acteurs étant confrontés à des problèmes d'approvisionnements ainsi qu'à la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et du transport.

Au plan régional, une enquête sur les besoins en plantes bio cultivables a été réalisée en 2021 auprès de 26 entreprises utilisatrices de Nouvelle-Aquitaine. Elle a confirmé des besoins importants et hétérogènes atteignant 74 tonnes. Les volumes recherchés s'échelonnent de 100 kg à plus 20 tonnes et concernent des plantes médicinales à 56%, dont très majoritairement des plantes sèches. La demande en frais concerne 14.4 tonnes. Une cinquantaine de variétés de plantes sont recherchées parmi lesquelles les plus citées sont : menthe poivrée, vigne rouge, menthe douce, mélisse, thym, houblon, romarin, sureau noir et ortie. 13 plantes correspondent chacune à des besoins supérieurs à 1 tonne : houblon, marjolaine, vigne rouge, basilic, origan, mélisse, anis vert, sureau noir, menthe poivrée, menthe douce, valériane, ortie.

Les tendances de marché 2022 font état d'une contraction de la demande selon les opérateurs régionaux, variable selon les produits et les circuits de distribution.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Organisations de producteurs : BIOLOPAM, Sweetvia, Houblons de terroir

Transformateurs de plantes sèches : Altaïr, Biolo'klock, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, Herbes Grand Ouest, La Panacée des Plantes, les Jardins de Sainte Hildegarde...

Transformateurs de plantes fraîches : Rouages, Biolandes, Oviatis (stévia), Hopen (houblon)...

Sources : FranceAgriMer, enquête des besoins des opérateurs régionaux PPAM 2021, commission PPAM d'INTERBIO NA, diagramme sondage Basic mis en œuvre par Kantar Lightspeed, 2021

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Béatrice POULON
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com - 06 73 62 35 03

Chambres d'agriculture - Nastasia MERCERON
nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Véronique BAILLON
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 31 79 74

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :





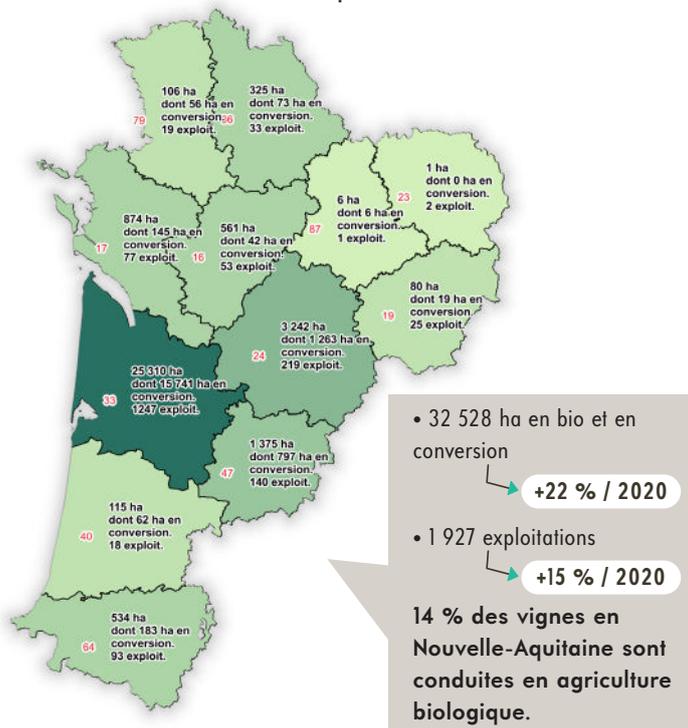
VITICULTURE

La production

Sources : données Agence BIO/OC, BSV, Agreste, Chambres d'agriculture

Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en vigne bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021



Faits marquants

Suite à la vague de conversion de ces dernières années, plus de la moitié des surfaces est actuellement en conversion. De nombreux volumes de vin bio vont donc arriver sur le marché d'ici trois ans (source : Agence bio). Il est estimé que 78 % des viticulteurs bio sont indépendants et 22 % d'entre eux sont coopérateurs. En termes de surfaces bio et conversion, la part de la coopération est estimée à 20 % (source : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine / La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine 2021). Plus de la moitié du vin bio produit en région est du vin rouge, un quart du vin blanc, suivi du rosé, du moelleux et du mousseux (source : VBNA - Rendements et pratiques œnologiques des Vignerons Bio de Nouvelle-Aquitaine Millésime 2021).

Focus sur les conditions climatiques

Après un automne et un hiver doux et à la pluviométrie excédentaire, le débourrement est précoce (fin mars). Le printemps frais s'installe ensuite ralentissant cette dynamique. Le mois de mai est marqué par la reprise des conditions pluvieuses qui, hormis la première quinzaine de juin, ne s'arrêteront que fin juillet, voire mi-août pour certains secteurs. L'automne s'annonce ensuite avec une reprise des orages début septembre et un temps humide de mi-septembre jusqu'à début octobre.

Les accidents climatiques ne sont pas en reste :

- **Gel** sur l'ensemble de la région les 7 et 8 avril, puis dans les nuits des 13, 16 et du 17-18/04 et dans une moindre mesure le 02/05. Les dégâts sont variables, allant de 0 à 100 %.
- **Grêle** : le 22/06 au nord de la région : dégâts très localisés et très variables, le 10/05 sur le vignoble des Landes et nord de Madiran, le 29/07 sur le vignoble jurançonnais.

VIGNE

	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
33	59 %	78 %
24	8 %	10 %
47	4 %	4 %
17	4 %	3 %
64	3 %	2 %
16	2 %	2 %
86	1 %	1 %
40	1 %	0,35 %
79	0,24 %	0,33 %
19	0,5 %	0,25 %
87	0,02 %	0,02 %
23	0 %	0 %

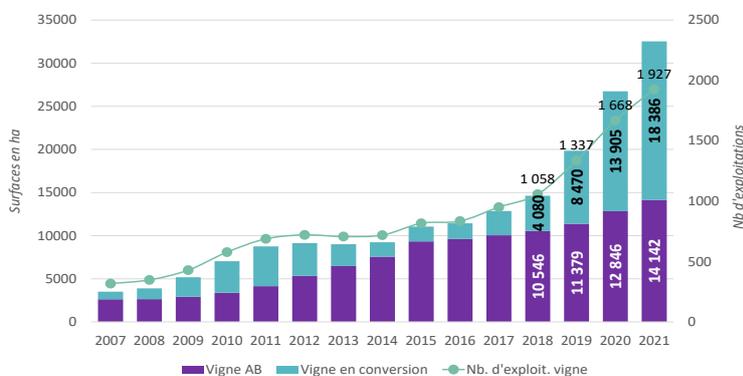
Les chiffres en quelques mots

La Gironde comptabilise plus de 25 000 ha de vignes bio. Le vignoble bordelais représente 78 % du vignoble bio néo-aquitain.

La Dordogne comptabilise plus de 3 000 ha de vignes bio. Le vignoble bergeracois représente 10 % du vignoble bio néo-aquitain.

A noter que 40 % des surfaces d'Irouléguay sont labellisées.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en vigne bio et en conversion de 2007 à 2021 en Nouvelle-Aquitaine



Focus sanitaire

- Par rapport à 2019, la pression mildiou est plus importante. Les observations rapportent des dégâts faibles à modérés mais ponctuellement des pertes totales de récolte au nord de la région et un état sanitaire correct au sud.
- La pression des vers de grappes est identique à celle de 2019. Le nord de la région est confronté à des pressions localement très importantes dont l'impact est limité grâce aux conditions climatiques de la première quinzaine de septembre.
- La pression des cicadelles vertes est également élevée du nord au sud. (source : BSV)

2022, l'année de tous les excès

Gel, grêle, stress thermique et stress hydrique, marqueront le millésime 2022. La vendange devrait être très saine, mais les volumes ne seront sans doute pas partout au rendez-vous.

Bilan du marché en 2021

Les vins bio constituent plus de la moitié de la valeur exportée bio française et 42 % des volumes produits par le pays ont été exportés en 2020¹. Au stade détail, les ventes ont atteint 1 207 M€ en 2021 (+9 %). Malgré une érosion générale de la consommation de vin et la crise liée à la COVID-19, l'engouement pour le vin bio se maintient. Près de la moitié des ventes s'est effectuée en vente directe (46 %), cette part a légèrement augmenté depuis 2021, comme le circuit Artisans/Commerces qui représente 24 % des ventes. Les ventes en Distribution généraliste et MSB ont légèrement reculé et représentent respectivement 20 % et 10 %¹. Après des années dynamiques en GMS, ce circuit connaît un ralentissement en 2021 (+1 %²), où la part de bio dans les ventes représente 5 % des volumes³. La tendance reste favorable à deux ans. En termes de références, les rouges restent majoritaires. En GMS, les AOP représentent 60 % des ventes en volume et les IGP 27 %.

Les vins de Bordeaux, longtemps leader sur les AOP, gardent une bonne place dans les ventes mais connaissent un recul de 6 % en 2021². Cette régression de la part de Bordeaux peut s'expliquer par un retard de positionnement en GMS contrairement aux Côtes du Rhône ou Languedoc qui se sont positionnés massivement depuis plusieurs années. S'ajoute à cela une image dégradée dont souffre le vin de Bordeaux, qui impacte par voie de conséquence le Bordeaux Bio⁴.

En France, 99 % des vins et autres boissons alcoolisées bio consommés sont d'origine française. INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine, le CIVB, Bordeaux Négoce et les Caves coopératives girondines ont entamé un travail de valorisation du Bordeaux Bio en dynamisant la promotion ainsi qu'en réfléchissant à l'accueil des volumes à venir.

Tendances 2022

La consommation

Les prévisions s'accordent sur une poursuite de l'augmentation de la consommation mondiale de vin bio⁵. Le logo AB est encore le label le mieux reconnu sur une étiquette par les consommateurs de vin français⁶. 54 % des Français interrogés par une enquête de 2021 déclaraient avoir déjà consommé du vin bio. Les principales motivations citées pour la consommation de vin bio sont le respect de l'environnement, la nouveauté du produit et l'image équitable que renvoie ce produit. Les principaux freins à l'achat restent le manque d'information sur le produit et le prix⁷. Selon le baromètre de consommation bio 2022, seuls 17 % des consommateurs de produits bio déclarent acheter du vin bio⁸ : le consommateur de vin bio reste avant tout un consommateur de vin.

La conjoncture économique

La région propose une offre en vin bio diversifiée et de qualité et des volumes importants arriveront sur le marché dans les prochaines années, notamment dans le bordelais. Le marché du vin bio est toujours dynamique en vente directe et semble repartir sur les circuits Export et de la Restauration/Cavistes. Les ventes en GMS ont connu un recul en volume et valeur début 2022, donnée qu'il faudra consolider en fin d'année. Le suivi des cours du vin de Bordeaux bio rouge est possible et montre une valorisation qui se maintient pour ce produit autour de 2000 €/tonneau.

Les enjeux:

- Assurer une adéquation entre la production et la demande, dans un contexte où des volumes importants vont arriver sur le marché d'ici 2 ans.
- Maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.
- Structurer de nouveaux circuits de distribution et promouvoir le vin bio.

- S'adapter aux évolutions réglementaires et aux aléas climatiques fréquents.
- Faire face à la hausse du coût de production et une baisse du pouvoir d'achat du consommateur.

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel à la vigne et au chai, suivi réglementation, R&D.
- Création du réseau des conseillers viticoles Bio de Nouvelle-Aquitaine.
- Organisation d'événements de promotion et communication.
- Publication de documents techniques et de veille économique.
- Travail avec les interprofessions viticoles et le négoce de Bordeaux.
- Accompagnement à la diversification des circuits de commercialisation.
- Proposition d'un label Vin Bio Equitable.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

La majorité du vin bio est produit par des vignerons indépendants en Nouvelle-Aquitaine (78% des viticulteurs).

Les coopératives et négoce produisant et commercialisant du bio sur le territoire : Bordeaux Families, Terres de Vignerons, Cave de Rauzan, Vignerons de Tutiac, Les Coteaux d'Albret, Vignerons de Buzet, SCA UNIVITIS, Maison Raymond, Ampelidæ, Baron Philippe de Rothschild, Cave de Branceilles, Vignerons des Coteaux de Céou, Cave d'Irouléguy, Cave de Mezin, Maison Amanieux, JM Cazes, etc.

¹ Agence Bio/AND-I, 2021 ; ² CIVB - Panel IRI, 2022 ; ³ Agence Bio/NielsenIQ, 2022 ; ⁴ Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine, 2021 ; ⁵ SudVinBio IWSR, 2020 ; ⁶ Wine Intelligence, Vinitrac France, 2020 ; ⁷ Millésime Bio/IPSOS, 2021 ; ⁸ Agence Bio, 2022 « Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France »

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Sylvain FRIES
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 36 35 33 17

Chambres d'agriculture - Stéphanie FLORES
s.flores@gironde.chambagri.fr - 05 55 66 21 95 - 07 63 45 23 42

Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine - Gwenaëlle LE GUILLOU
direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Alice LUISI
a.luisi@nouvelle-aquitaine.com - 06 61 91 63 62

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



PRODUCTIONS ANIMALES

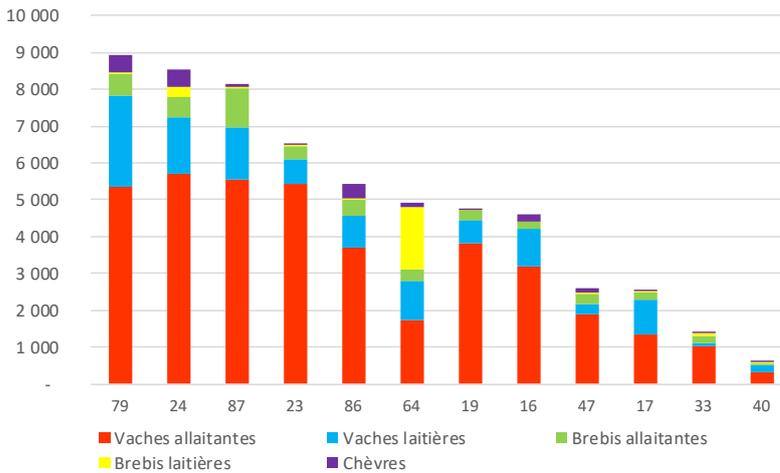
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture

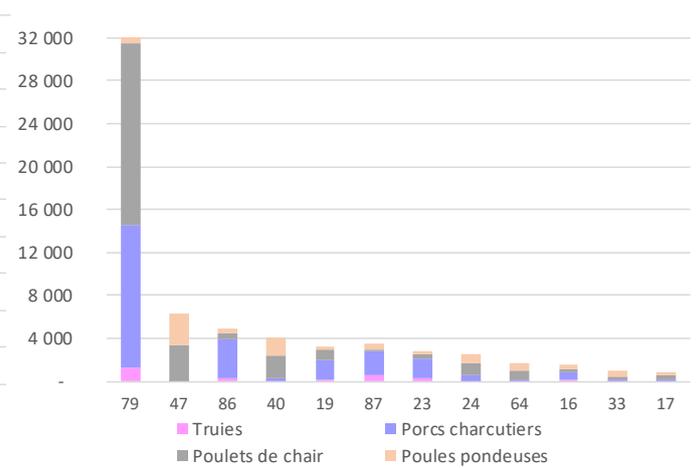


Répartition des cheptels bio par département en Nouvelle-Aquitaine en 2021

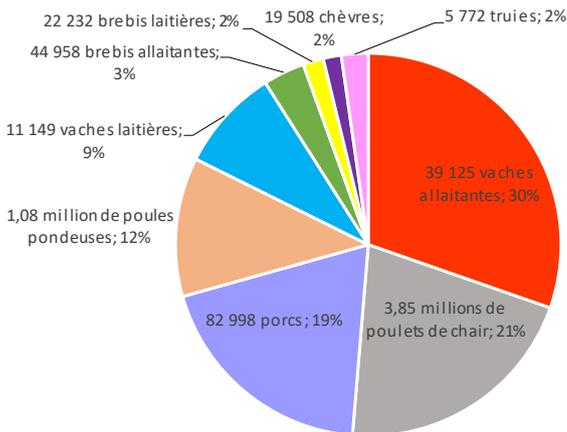
Cheptel herbivore bio en Nouvelle-Aquitaine (en équivalent UGB)



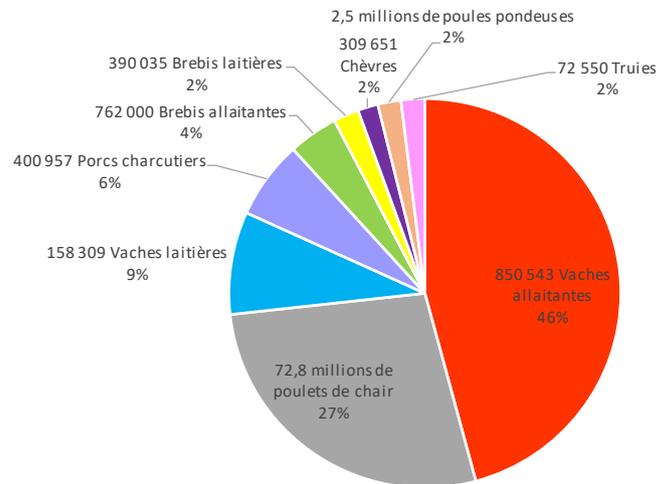
Cheptel monogastrique bio en Nouvelle-Aquitaine (en équivalent UGB)



Cheptel bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021 (en équivalent UGB)



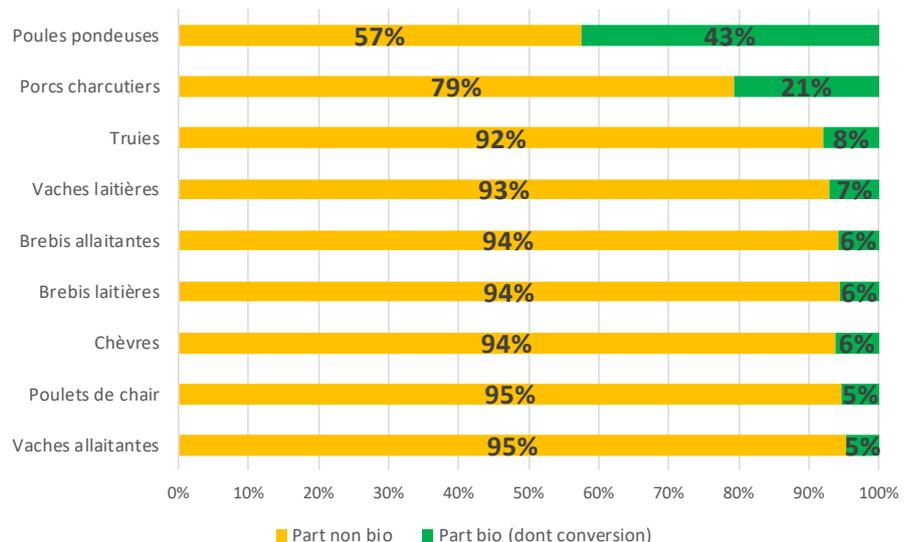
Cheptel total en Nouvelle-Aquitaine en 2021 (tout mode de production confondu) (en équivalent UGB)



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle Mémento 2021

En bio comme en conventionnel, l'élevage bovin allaitant est dominant. En revanche, les élevages de poules pondeuse et de porcs charcutiers occupent une place plus importante en bio au regard des autres types de production..

Part des cheptels en bio et en conversion versus le total des cheptels (tout mode de production confondu)



PRODUCTIONS ANIMALES

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture



Des productions animales impliquant des surfaces fourragères importantes

Les surfaces fourragères regroupent les surfaces toujours en herbe (STH), les prairies, les fourrages annuels (pour les troupeaux)

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces fourragères bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021

• 167 779 ha en bio et en conversion

→ +9 % / 2020

• 5 576 exploitations

→ +13 % / 2020

9 % des surfaces fourragères cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont en conduites en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

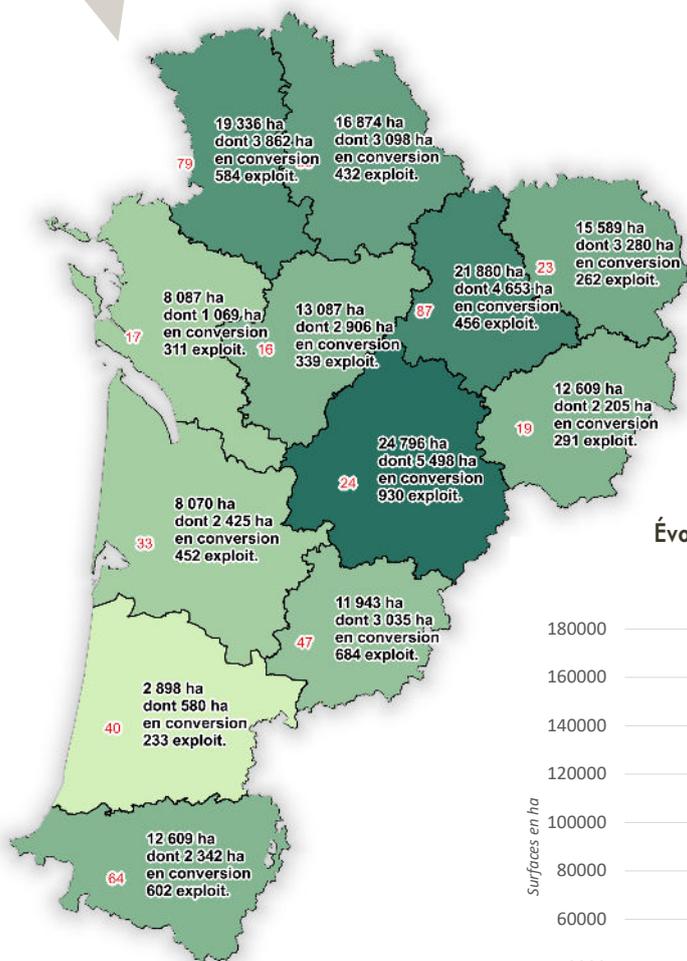
Les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine ont au minimum 19 % de leur SAU départementale consacrée aux surfaces fourragères.

Pour six d'entre eux, cette part dépasse 50 % : la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne, les Pyrénées-Atlantiques, la Dordogne et la Charente.

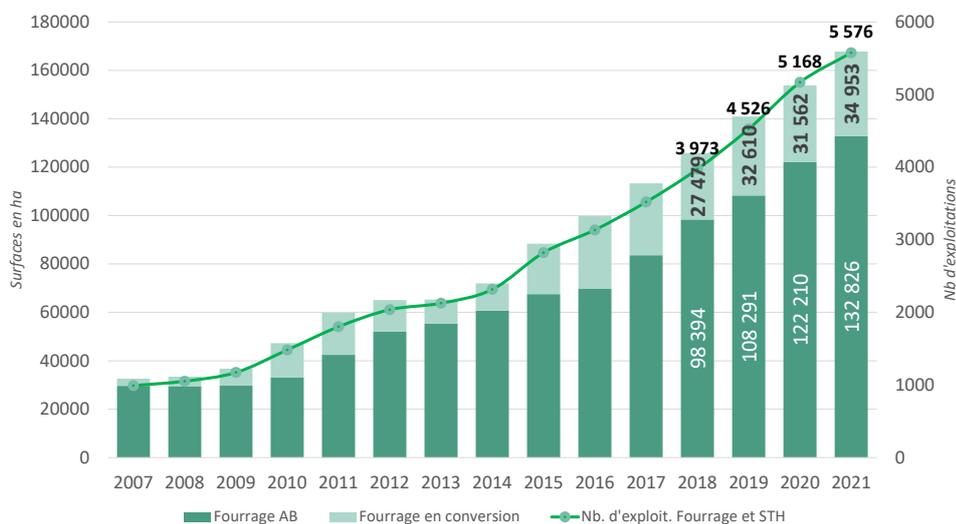
Quatre départements concentrent 50 % des surfaces fourragères bio de la région : la Dordogne, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres et la Vienne.

Surfaces fourragères

	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
19	80 %	8 %
23	79 %	9 %
87	73 %	13 %
64	69 %	8 %
24	58 %	15 %
16	50 %	8 %
79	44 %	12 %
17	38 %	5 %
86	37 %	10 %
47	31 %	7 %
33	19 %	5 %
40	19 %	2 %



Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces fourragères bio et en conversion, de 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine





La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Les chiffres en quelques mots

Les 3 départements de l'ancienne région Limousin, la Dordogne et les Deux-Sèvres détiennent plus de 65 % du cheptel allaitant.

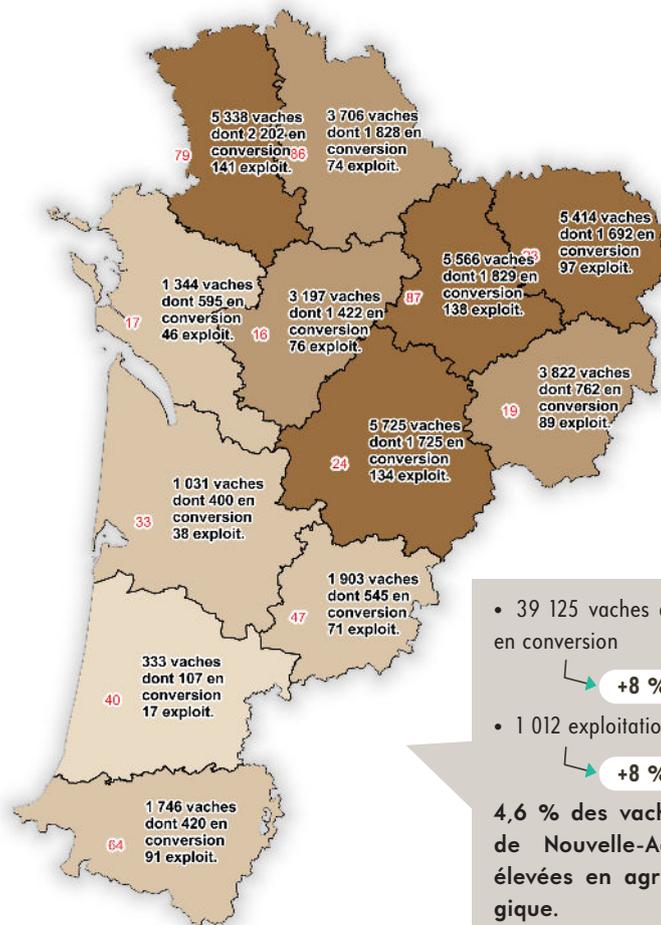
Faits marquants

Le manque de débouché pour les jeunes mâles est un frein récurrent. Par ailleurs les évolutions réglementaires à venir (fin de la dérogation permettant de finir les bovins adultes en bâtiment, baisse du pourcentage d'aliments en deuxième année de conversion (C2) autorisé dans les rations...), les annonces concernant la PAC 2023-2027 et les échos des acheteurs/metteurs en marché ne provoquent pas d'engouement non plus.

Pourtant, le renouvellement des générations est un enjeu majeur en élevage. De plus, les surfaces dédiées à l'élevage représentent près de 63 % des surfaces bio (fourrages et cultures associées comprises). L'enjeu du maintien de l'élevage bio est donc majeur pour pérenniser les surfaces bio régionales.

D'un point de vue climatique, la sécheresse de 2022 a durement impacté les élevages : peu de réserves fourragères ont été constituées, dans un contexte inflationniste où l'achat d'aliment pèse sur les trésoreries.

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2021



- 39 125 vaches allaitantes bio et en conversion

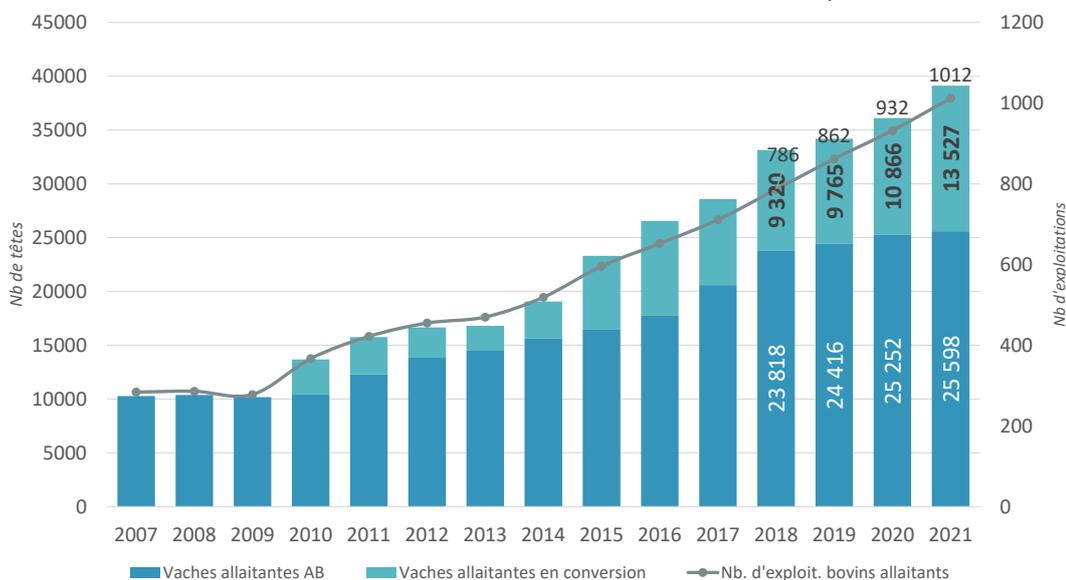
+8 % / 2020

- 1 012 exploitations

+8 % / 2020

4,6 % des vaches allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Évolution du nombre d'exploitations et du nombre de vaches allaitantes certifiées et en conversion, entre 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché en 2021

Le tassement de la demande en viande bovine bio se confirme en 2021, et la filière atteint un palier, comme pour d'autres filières bio qui ont crû fortement ces dernières années. Les conversions ne sont donc pas particulièrement recherchées par la filière longue, **excepté pour les jeunes installés afin de renouveler les générations d'éleveurs** (problématique cruciale en élevage en général). En 2021, la valorisation de la viande se fait majoritairement en grande distribution (60 %), et la part de viande hachée est de plus en plus importante (+de 50 %), ce qui pénalise le prix payé aux éleveurs. L'écart entre prix conventionnel et bio tend à diminuer en 2021, tendance qui s'accroît encore en 2022.

Tendances 2022

Les dynamiques du marché bio

Le recul du marché de la viande et du bio

La baisse de la consommation de viande est plus marquée en bio qu'en conventionnel, et s'accroît depuis fin 2021. La baisse des ventes de viandes bovines au 1er trimestre 2022 versus 1er T21 est de -9,6 %, et se tasse au 2ème T avec -7 à -8 % des ventes en GMS. **Les viandes surgelées bio font office d'exception avec une hausse de 25 %** en volume et 49 % en valeur entre le 1er trimestre 2021 et le 1er trimestre 2022. De plus, en lien avec la hausse des coûts de production et de transformation (coût de l'énergie, des intrants, des emballages, etc.), le prix du steak haché a fortement augmenté en bio (+10 %) comme en conventionnel.

Le marché conventionnel étant en manque d'animaux, les animaux bio sont vendus pour partie dans le circuit conventionnel au 3ème trimestre 2022. Ceci contribue à déstructurer une filière bio dont les prix sont relativement stables depuis 5 ans mais qui peine aujourd'hui à offrir une plus-value aux producteurs bio par rapport au conventionnel.

La valorisation des différents types d'animaux

Les gros bovins laitiers ont été moins valorisés en bio car absorbés par la filière conventionnelle, qui proposait au 1er trimestre 2022 des prix 7 % plus élevés qu'en bio, malgré une revalorisation des prix bio de +5,7 %.

Pour les bovins allaitants, les prix payés bio augmentent de 3,3 % en toutes races R= au premier trimestre 2022. Dans ce cas, malgré la forte hausse des prix conventionnels, les prix bio restent 2 % supérieurs (4 % pour les limousines) grâce à la hausse des prix pratiqués en début d'année.

La réglementation

Le changement de la réglementation européenne sur l'accès au pâturage des gros bovins en phase finale d'engraissement va impacter la filière bovine bio. Des discussions ont actuellement lieu afin de clarifier les adaptations à réaliser dans les élevages et de proposer un accompagnement financier et technique aux éleveurs concernés.

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio.

- Projet BioViandes Massif Central : valoriser la viande bio à l'herbe dans les filières longues.
- Mise en place par les opérateurs économiques de réseaux de boucheries bio / débouchés RHD, de filières locales sous cahier des charges du commerce équitable pour une meilleure valorisation de la carcasse et une meilleure rémunération des éleveurs.
- Plan de communication mis en œuvre pour soutenir la viande bio.

Les perspectives de développement de la filière

Freins

- Marché peu porteur, concurrence avec la filière conventionnelle,
- Incertitudes réglementaires en lien avec l'accès au pâturage
- Impact des sécheresses successives sur l'autonomie des exploitations (achat d'aliment).
- Augmentation du coût de l'aliment et de l'IPAMPA, en lien avec la crise économique actuelle.
- Peu de renouvellement des générations en élevage en général : recherche de jeunes agriculteurs.

Leviers

- Poursuivre le développement de la contractualisation et de la planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs.
- Soutenir les systèmes de production bio vertueux, rémunérer les aménités positives de l'élevage bio.
- Poursuivre le développement du marché de la restauration collective, améliorer l'étiquetage de la viande bio pour favoriser la consommation locale.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : SCA Le Pré Vert, Unébio, Caveb, Eleveurs Bio du Poitou, Corali, Euralis Bovins, Cavac, Ter'élevage, Bondy viande, Expalliance, Elvéa, etc.

Transformateurs : SVEP, Danival, Vitagermine, Ets. Faget, etc.

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Marion ANDREAU
m.andreau66@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@internouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



OVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et nombre de brebis allaitantes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021

- 44 958 brebis allaitantes bio et en conversion

+7 % / 2020

- 427 exploitations

+9 % / 2020

6 % des brebis allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

La Haute-Vienne, bassin historique d'élevage ovin, détient un quart du cheptel de la région. Elle est suivie par les Deux-Sèvres (13 %), la Creuse (12 %) et la Vienne (10 %).

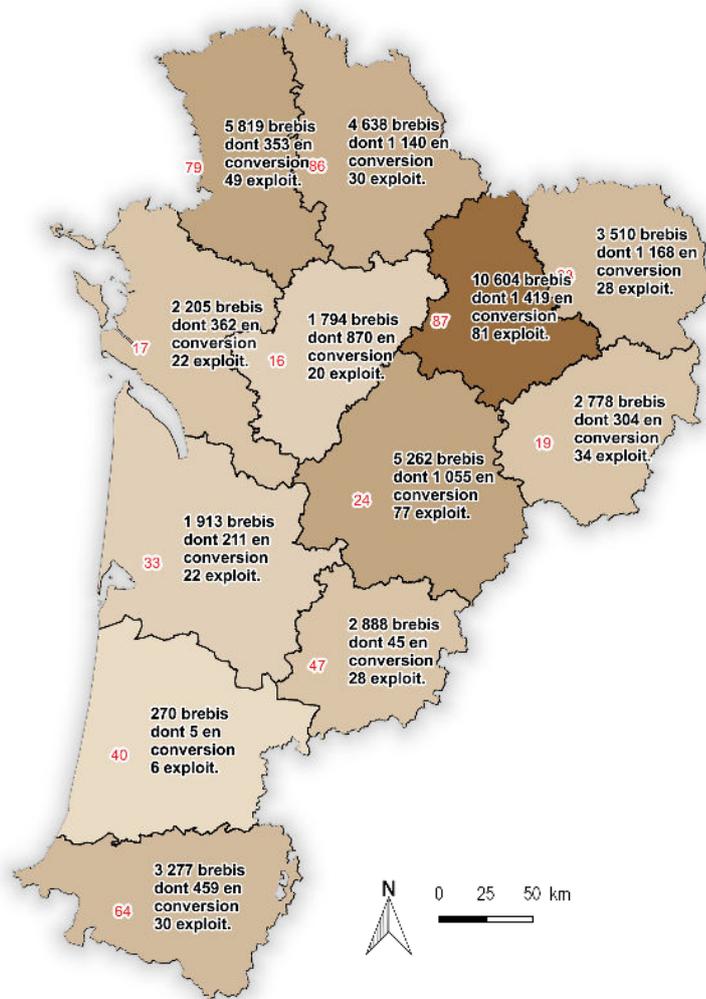
Faits marquants

Les conversions en AB restent faibles, la filière bio ne se démarquant pas suffisamment en termes de prix par rapport aux autres signes de qualité (Label Rouge, Baronnet en ex-Limousin...). L'écart était même en faveur du conventionnel par rapport au bio sur une partie de l'année.

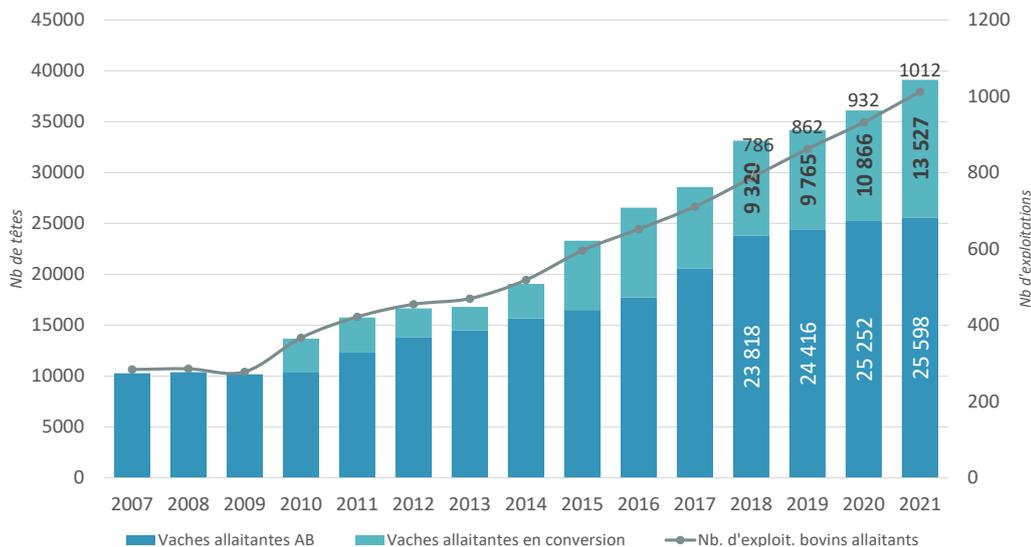
En revanche, l'année 2021 a été bonne au plan climatique. Des stocks ont pu être réalisés dans de bonnes conditions et de façon conséquente.

Les contraintes sanitaires supplémentaires sur les troupeaux dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine avec les myiases Wohlfahrtia Magnifica (mouches) sont toujours là. Les protocoles à mettre en place pour essayer d'enrayer la propagation de ces myiases n'incitent pas à passer en bio.

En 2022 la sécheresse a fortement impacté la pousse de l'herbe et les éleveurs ont dû commencer à affourager très tôt leurs animaux, entamant les stocks d'hiver. Ceci impacte négativement l'autonomie alimentaire et l'économie des exploitations.



Évolution du nombre d'exploitations et du nombre de brebis allaitantes certifiées bio et en conversion, entre 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché en 2021

Une consommation saisonnée

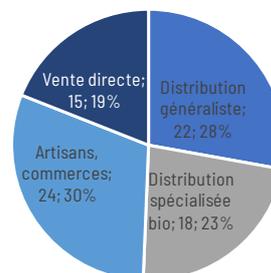
Les systèmes de production ovins biologiques demeurent majoritairement saisonnés (agnelage fin d'hiver/printemps) avec une dominante de sortie d'agneaux sur le second semestre, alors que la consommation de viande ovine est lissée sur l'année avec un pic important à Pâques. La valorisation des agneaux nécessite un personnel qualifié car la découpe est technique. Le début d'été est chaque année compliquée, avec la hausse des sorties d'agneaux et la stagnation de la consommation.

Distribution : forte part de marché pour la vente directe et de la boucherie artisanale

La viande ovine est distribuée dans tous les types de circuits. En général, la GMS est majoritaire dans la part des circuits de distribution de viande bio. Pourtant, pour la filière agneaux bio, elle ne représente en 2021 que 28 % des ventes. La vente directe et la

vente en boucheries se partagent 49 % du marché de l'agneau bio. La différence de prix entre des agneaux bio et certains agneaux conventionnels sous SIQO est faible ; la vente directe permet de dégager une plus-value supérieure pour les éleveurs.

Part des circuits de distribution dans les ventes de d'agneau bio en France en 2021 en million d'€



Tendances 2022

Conjoncture 2021 / 2022 : une forte demande d'agneaux origine France

Depuis 2020 (le recul des imports d'agneaux britanniques, et le flux d'agneaux Néo-Zélandais essentiellement dirigé vers la Chine) la demande en agneaux français standards ou sous labels de qualité est forte. Les acheteurs sont en demande d'agneaux français et l'offre ne couvre pas la demande. Les collecteurs de Nouvelle-Aquitaine ont été confrontés à un manque d'agneaux pour satisfaire la demande des clients conventionnels. Les agneaux bio trouvent donc parfois des débouchés dans les filières conventionnelles qui sont en forte demande et proposent des prix attractifs, parfois similaires ou supérieurs au bio pour les labels. Afin de valoriser les agneaux bio dans la filière bio, les opérateurs économiques de la région ont mis en place des stratégies d'adéquation entre qualité de la production et demande des clients, afin de valoriser au mieux les agneaux produits. Ce travail porte aujourd'hui ses fruits car davantage d'agneaux bio sont valorisés en bio.

Les projets et dynamiques en cours

- Opération de promotion de la viande d'agneau bio à l'automne : mise en place par la commission bio d'Interbev.
- Travail sur le développement de la filière ovine bio dans le Limousin par les opérateurs économiques de la filière longue.

Les perspectives de développement de la filière

Freins

- Coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire est trop faible sur l'exploitation / forte augmentation de l'IPAMPA en lien avec le contexte inflationniste où la productivité technique très dégradée.

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

- Contexte où la demande en agneaux bio est calquée sur le modèle conventionnel d'agneaux laitons, et accordé peu de crédits à l'agneau de report (agneau gris mâle castré ou femelles), La dominante de système ovins biologiques en agnelage de saison permet difficilement de lisser la production. Le prix payé au producteur est pénalisé (trop d'agneaux à certaines périodes, pas assez à d'autres).
- Coûts de transport et de découpe élevés, en lien avec la petite taille des agneaux : ceci engendre un prix élevé pour le consommateur. Les ateliers de découpe spécialisés et les bouchers traditionnels sont davantage en mesure de valoriser cette viande.
- La valorisation des brebis bio est difficile, la consommation de viande de mouton adulte reste marginale en France.
- Peu de renouvellement des générations en élevage en général : recherche de jeunes agriculteurs.
- Concurrence avec le Label Rouge/les IGP agneaux.

Leviers

- Un marché en demande de viande ovine origine France, des prix bio stables, déconnectés de ceux du marché conventionnel.
- Contractualisation et planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix.
- Développement du marché de la restauration collective appuyé par la loi Egalim.
- Proximité entre les systèmes de production extensifs conventionnels et les systèmes bio : facilite la conversion.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : Limovin/ABS (SICAREV), SCA Le Pré Vert, Caveb, Ecoovi, Unebio, CAOSO, etc.

Transformateurs : Danival, Faget, SVEP, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :

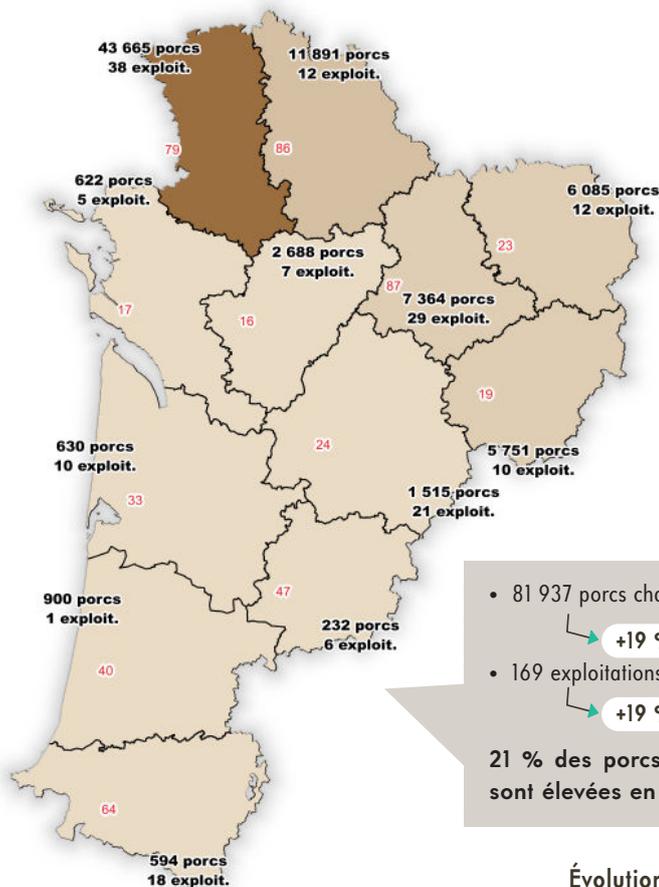




La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de porc bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021



Les chiffres en quelques mots

Le nord de la région concentre toujours la part la plus importante de la production porcine, avec des exploitations de plus grande taille et une plus forte proportion d'engraisers.

Le cheptel de truies bio est situé à 43 % dans les Deux-Sèvres, suivi par la Haute-Vienne (21 %) et de la Vienne (12 %).

Les porcs charcutiers proviennent majoritairement des Deux-Sèvres (53 %) et de la Vienne (14,5 %).

La production de porcs charcutiers est en hausse en 2021 (+19 % par rapport à 2020) avec seulement 6 exploitations supplémentaires certifiées et aucune conversion.

- 81 937 porcs charcutiers et en conversion
↳ +19 % / 2020
- 169 exploitations
↳ +19 % / 2020

21 % des porcs en Nouvelle-Aquitaine sont élevés en agriculture biologique.

- 5 772 truies bio et en conversion (stable par rapport à 2020).
- 114 exploitations
↳ +2 % / 2020

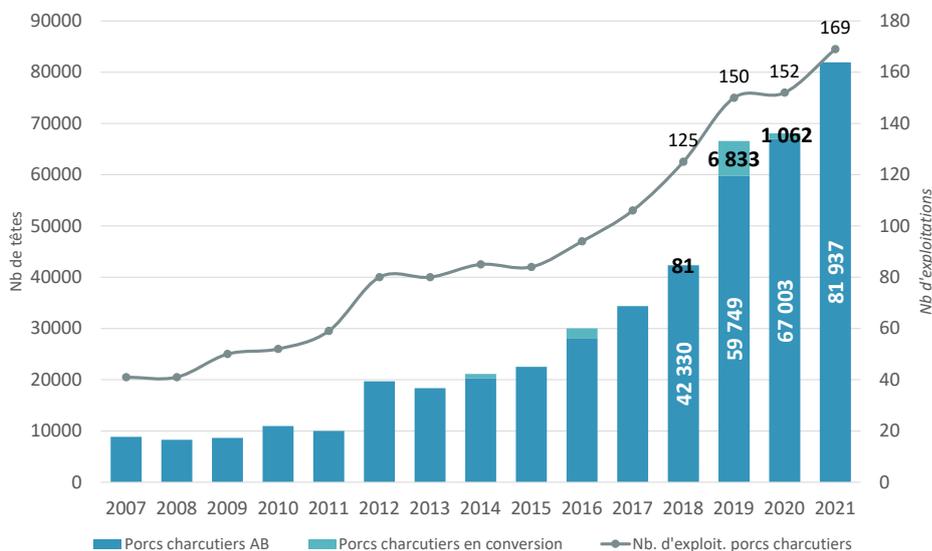
8 % des truies en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Faits marquants

Comme ils l'avaient annoncé, les opérateurs ont été prudents sur les installations et/ou conversions pour faire face à la surproduction et permettre au marché un réajustement. Cela se traduit par un nombre d'exploitations et un cheptel de truies en baisse en fin 2021.

De manière moins marquée qu'en conventionnel, les éleveurs ont dû cependant faire face à une augmentation des prix de l'aliment en 2022.

Évolution du nombre d'exploitations et du nombre de porcs certifiés bio et en conversion, entre 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché en 2021

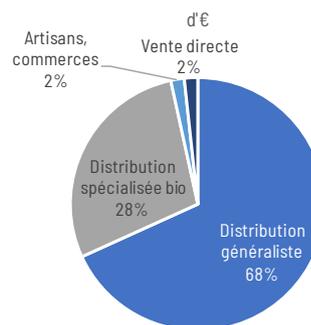
Dès 2019, on constate une forte augmentation de la production porcine au niveau national et une concurrence accrue entre opérateurs bio historiques et opérateurs conventionnels. La filière ne recherche donc pas de nouveaux volumes/producteurs aujourd'hui.

Concernant la distribution, 68 % des ventes de charcuterie-salaison bio sont réalisés par la grande distribution en 2021, avec une sur-représentation des morceaux de type jambon / poitrine-lardon.

La valorisation de l'ensemble de la carcasse est compliquée : les jambons se vendent bien mais les longes ne trouvent pas suffisamment de débouchés en bio.

En 2021, la hausse du coût de l'aliment bio est peu marquée, et le prix payé au producteur est rémunérateur. Cette situation change radicalement en 2022, en lien avec la crise ukrainienne.

Part des circuits de distribution dans les ventes de charcuterie et salaisons bio en France en 2021 en millions d'€



Tendances 2022

La conjoncture économique 2022

En septembre 2022, 30 % des porcs ne trouvent pas preneurs. Le marché est saturé. Cette dynamique de développement des volumes a été moins marquée en Nouvelle-Aquitaine, où les opérateurs économiques avaient stoppé depuis 2018 les projets d'installation. Malgré tout, les projets initiés il y a quelques années continuent d'apporter de nouveaux animaux dans un marché déjà saturé (d'où une évolution positive des volumes collectés). Au plan national, environ 10 % de la production bio française est exportée vers l'Allemagne, ce qui ne suffit pas à réguler les volumes. **Face à cette surproduction, les opérateurs proposent différentes alternatives : la mise en place de quotas de production, le départ anticipé à la retraite pour les producteurs les plus âgés, la déconversion ou l'arrêt de l'atelier.**

A cette surproduction s'ajoute le contexte inflationniste de 2022 : les coûts de l'aliment et de l'énergie ont explosé et impactent fortement la rentabilité des ateliers porcins bio. Concernant les aides du plan de relance pour les producteurs de porc bio (aide en lien avec le surcoût alimentaire), elles n'ont pas été très utilisées car elles étaient calibrées pour répondre à des seuils de consommation d'aliments adaptés à la filière conventionnelle. **Les exploitations bio plus résilientes mais tout de même fortement impactées n'ont pas pu être éligibles.**

Les projets et dynamiques en cours

- Création de gammes en saucisseries et salaisons - ouverture de nouvelles entreprises artisanales
- Travail sur l'autonomie alimentaire des éleveurs : accompagnement des collecteurs pour développer les cultures fourragères (céréales notamment).
- Campagne régionale et nationale de promotion pour la viande bio en 2021-2022.

Sources : Interbev, FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Les perspectives de développement de la filière

Freins

- **Marché peu porteur, filière très dépendante du coût des intrants** (aliments), baisse de la consommation de viande en général et davantage marquée en bio.
- **Difficultés à valoriser l'ensemble de la carcasse**
- **Nouvelle réglementation bio** (découverte des bâtiments) : demande des investissements spécifiques
- **Impact des sécheresses successives** sur le prix de l'aliment, augmentation du coût de l'aliment et de l'IPAMPA, en lien avec la crise économique actuelle.
- **Manque de lisibilité sur l'étiquetage** de la charcuterie bio : concurrence avec le «sans antibiotiques», «sans nitrites», «porc français», etc.

Leviers

- **Favoriser l'autonomie alimentaire des exploitations porcines** en lien avec les fabricants d'aliment (production sur l'exploitation de grandes cultures, élevages plein air, etc.)
- **Soutenir les élevages fragilisés grâce à des aides spécifiques.**
- **Développer la communication autour de la consommation de viande bio** : moins de viande mais mieux de viande, dans le but d'augmenter la part de consommation de viande bio.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : SCA Le Pré Vert, Cavac, Bio Direct, APO, Cirhyo, etc.

Transformateurs : Agour (Ets. Baillet), SVEP, Torres & Fils, Traditions Charcutières bio, Le Segeral, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



POULET DE CHAIR BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2021

- 3 848 905 poulets de chair bio et en conversion

+3,6 % / 2020

- 228 exploitations (stable par rapport à 2020)

5,3 % des poulets de chair en Nouvelle-Aquitaine sont élevés en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

La production est principalement située dans les Deux-Sèvres (plus de 60 %), dans les zones de grandes cultures et près des opérateurs de collecte. A noter que 12 % de la production est également située en Lot-et-Garonne.

Faits marquants

2021, une nouvelle année de stabilisation du nombre d'exploitations engagées ou en conversion. Le volume de production est en faible hausse de 3,6 points par rapport à l'année 2020. La tendance qui se dessinait depuis 2019 et se confirme.

La fin de l'année 2021 a été marquée comme en 2020 par l'obligation de mise en place des mesures de claustration des volailles pour prévenir le risque d'épizootie d'influenza aviaire. En 2022, la grippe aviaire a impacté durement les élevages bio.

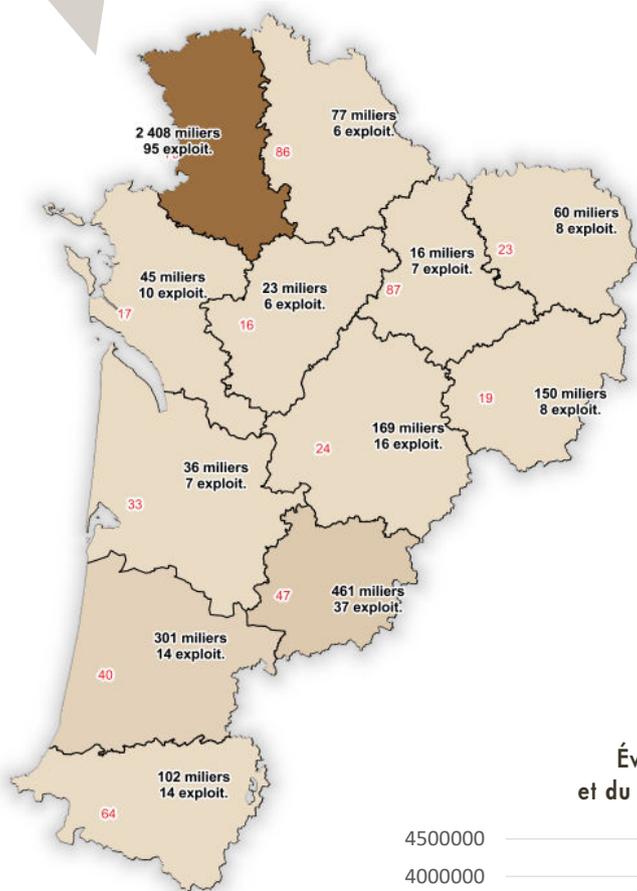
A noter également une baisse de la demande obligeant les opérateurs à réduire les volumes prévisionnels de mise en place sur la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022, notamment sur le marché de la dinde.

De plus les coûts de production ont été impactés par la hausse des matières premières, en lien avec le contexte inflationniste. Les prix payés ont en partie été compensés par les opérateurs en filière longue (indexation du prix sur le coût de l'aliment).

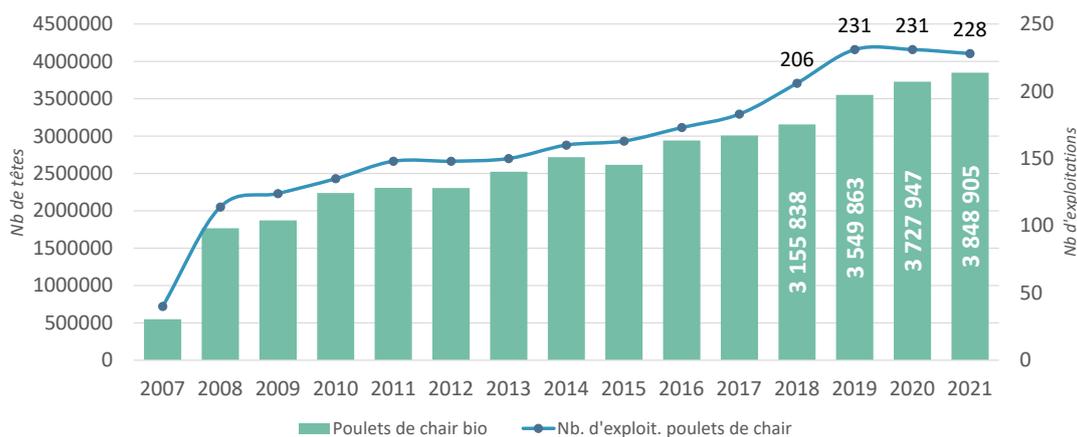
Perspectives

Les opérateurs présentent un marché qui arrive à maturité. Les installations et/ou créations assureront le renouvellement générationnel. Les projets en cours, favorisés par les programmes d'aide PCAE et le Plan de relance pourraient se voir reportés au vu du contexte.

L'autonomie protéique des élevages est plus que jamais un enjeu pour maîtriser les coûts de production et assurer les revenus des éleveurs.



Évolution du nombre de poulets de chair bio et en conversion et du nombre d'exploitations, de 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



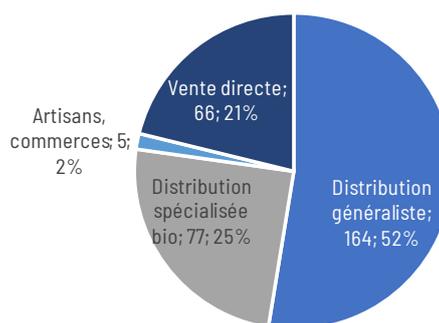
Bilan du marché en 2021

En France en 2021, alors que la consommation de poulet augmente de 1,6 % tous modes de production confondus, celle du poulet bio n'a pas suivi cette tendance : le marché s'essouffle et les groupements ont modéré les volumes mis en élevage.

Le poulet bio PAC subit en 2021 une baisse de 15 % et les découpes bio régressent de 5 % par rapport à 2020. Néanmoins, il faut relativiser cette baisse : si on compare les données de 2021 avec celles de 2019 (avant la crise de la Covid 19) on observe que la baisse est moindre mais explicite : environ -3 % pour le PAC et -1% pour les découpes. En effet, lors des confinements certains achats ont été particulièrement dopés, et ont retrouvé leur niveau initial post crise sanitaire.

La moindre baisse des découpes s'explique par le fait que depuis les années 2000, la tendance observée est une transition de la demande vers des produits de plus en plus transformés.

Part des circuits de distribution dans les ventes de volaille bio en France en 2021 en millions d'€



Tendances 2022

Une consommation de poulet bio qui s'érode

En 2022 l'érosion des ventes se confirme, et les logiques de régulation de la production (allongement des vides sanitaires, augmentation des âges d'abattage ou encore déclassement des carcasses) se poursuivent. La demande de poulets plein air s'effondre à partir de juin, alors que le redémarrage traditionnel de septembre n'a pas eu lieu. Par ailleurs les filières bio et Label Rouge sont fortement marquées par la hausse du coût de l'énergie et des aliments, ainsi que par un pouvoir d'achat des ménages en berne.

Des mises en place impactées par les épizooties

Comme en 2021, la filière est touchée en 2022 par de fortes épizooties d'Influenza aviaire. Les régions productrices de volailles biologiques ne sont pas épargnées. Il n'y a pas eu de rupture entre les vagues successives de grippe aviaire : les premiers élevages étaient remis en route début juin 2022, en tenant compte des délais de vides sanitaires exigés. L'Influenza a généré des arrêts de production chez des producteurs touchés à plusieurs reprises. En septembre 2022, les mises en place diminuent de 26 % par rapport à 2021, et de -21 % par rapport à 2020, année plus standard. En septembre 2022, le marché bio est revenu à son niveau de 2018.

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Travail des opérateurs de l'aval en lien avec les changements réglementaires (aliment 100 % bio, naisseurs bio) : adaptation en cours des stratégies et des recettes par les fabricants d'aliments pour bétail, développement de la production de poussins bio.

Sources : ITAVI, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Baisse de la consommation de produits de qualité en lien avec le contexte inflationniste. Impacte le bio et le Label Rouge.
- Hausse globale des charges pour le producteur et les opérateurs / contexte inflationniste : hausse du prix du gaz, du carburant, des emballages, de la main d'œuvre, etc.
- Grippe aviaire.

Leviers

- Indexation du prix payé aux producteurs sur le coût de l'aliment, prise en compte de l'inflation et de la hausse des coûts tout au long de la filière.
- Prix de vente : prise en compte la hausse des coûts de production par la distribution (matières premières, carburant, matériaux, etc.) tout en préservant un prix de vente attractif (taux de marge bio adaptés à la conjoncture).
- Possibles débouchés en restauration collective (la viande de poulet est la viande la plus consommée) : adapter l'offre et le calibrage en fonction des attentes de la RHD tout en veillant à ne pas déstructurer la valeur du poulet bio & local.
- Aides publiques : à axer sur le développement de la filière (aménagement des bâtiments et des parcours), adapter les aides aux seuils de la filière bio pour les surcoûts alimentaires.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs et transformateurs : Blason d'Or, Périgord Aviculture, les Fermiers du Sud-Ouest, Les Fermiers Landais, Bodin, Mercier, Volineo, Bellavol, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



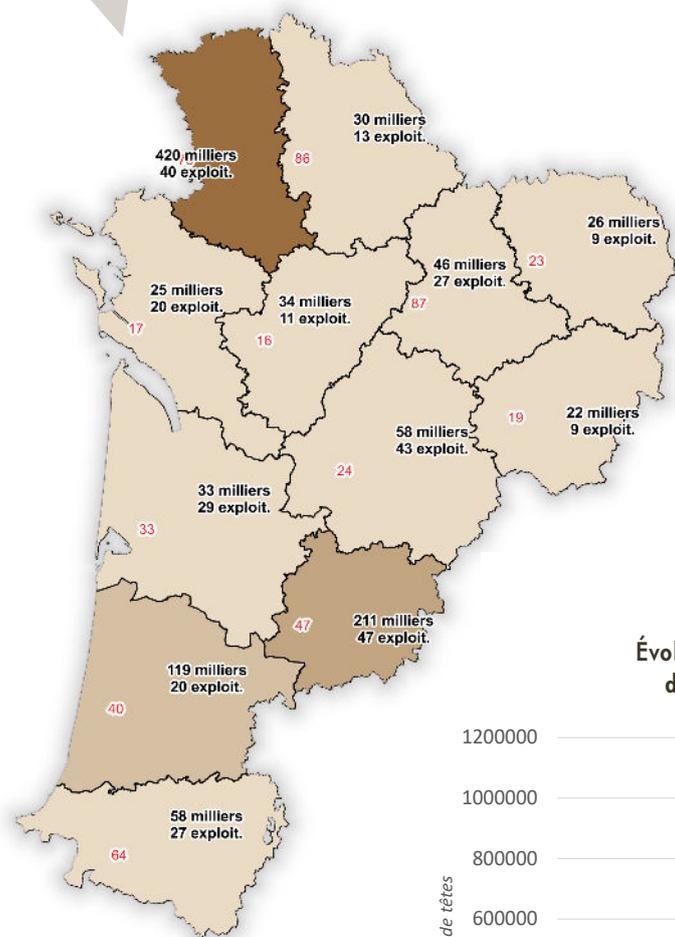


La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2021

- 1 080 986 poules pondeuses bio et en conversion
→ **+22 % / 2020**
 - 295 exploitations
→ **+8 % / 2020**
- 43 % des poules pondeuses en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.**



Les chiffres en quelques mots

Un nombre d'exploitants en hausse de 8 % par rapport à 2020 et un effectif total de poules à plus d'1 million de poules pondeuses. Sur la région Nouvelle-Aquitaine la plus forte progression concerne le département des Deux-Sèvres avec des effectifs en augmentation de 86 % par rapport à 2020.

Les élevages de poules pondeuses sont ainsi principalement situés dans les Deux-Sèvres (39 %), le Lot-et-Garonne (19 %) et les Landes (11 %).

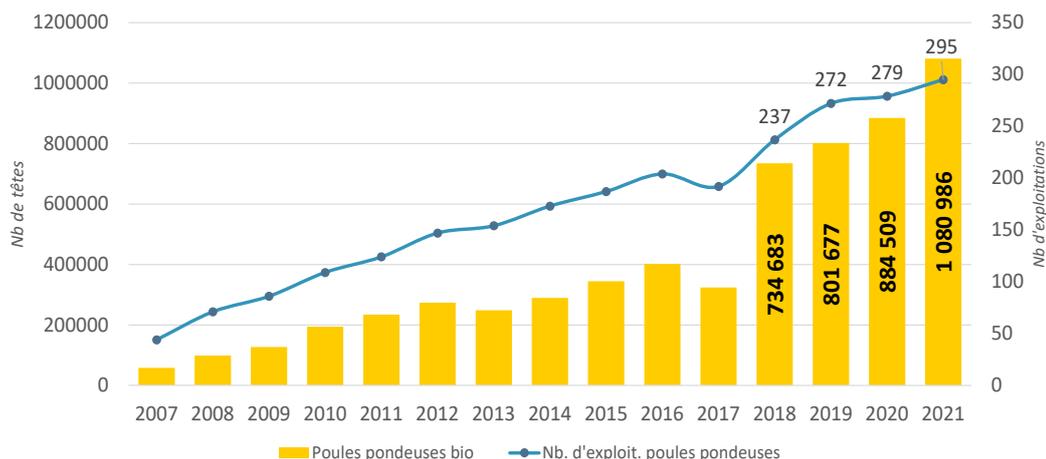
Faits marquants

Les crises Covid-19 et les confinements successifs ont modifié les habitudes de consommation des ménages et le marché. Euphorique en 2020, la levée progressive des mesures a fait basculer en mai 2021 le marché qui s'est rapidement retrouvé excédentaire. Les éleveurs ont également dû faire face à une flambée des coûts de production. Un effet ciseau qui a conduit les opérateurs de la filière à anticiper les réformes, déclasser les œufs, augmenter les vides sanitaires et réorienter vers du plein-air.

Perspectives

Peu de développement attendu au regard de la situation de crise. Des installations, y compris en filière courtes et en diversifications, qui sont freinées par le contexte marché et la situation sanitaire.

Évolution du nombre de poules pondeuses bio et du nombre d'exploitations, de 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



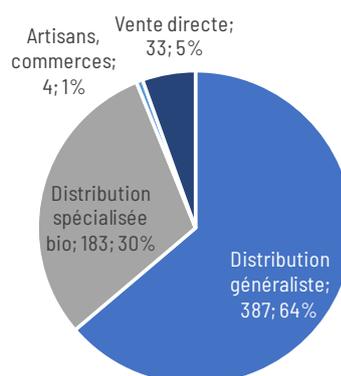
Bilan du marché en 2021

En 2021 en France, 1,4 milliards d'œufs bio ont été produits, dont environ 281 millions soit 19 % de la production localisée en Nouvelle-Aquitaine. La production baisse de 1,7 % par rapport à 2020 : le nombre de poulettes mises en place diminue de 4 % car les groupements ralentissent les transferts en atelier de ponte pour palier à la baisse de la demande et à la hausse des coûts de production.

En Nouvelle-Aquitaine on constate en 2021 une augmentation du nombre d'ateliers et des volumes produits : le contexte défavorable de 2022 (épizooties, forte augmentation des charges) devrait influencer à la baisse les mises en place.

Le marché de l'œuf bio français est approvisionné à 99 % par des œufs produits en France (Source Agence Bio). Les œufs bio sont distribués dans tous les circuits de vente, avec une segmentation de prix en fonction du lieu de vente. La GMS distribue 64 % des œufs bio en 2021 et propose le prix de vente le moins cher (produit d'appel).

Part des circuits de distribution dans les ventes de volaille bio en France en 2021 en millions d'€



Tendances 2022

Consommation

En 2021 et début 2022 la consommation globale d'œufs continue à décroître (-5,7 %/2021), et celle des œufs bio recule plus fortement (-7,3 %/2021). « Les différents opérateurs confirment cette tendance : la consommation d'œufs bio est toujours en repli et aucun signe avant-coureur d'une quelconque amélioration n'est observé » (Source Synalaf mai 2022).

Alors que sur la période 8 (se terminant le 31 juillet 2022), les achats des ménages affichent une tendance dynamique (+3,2 %) par rapport à 2021, les achats des œufs bio et Label Rouge ont connu un recul, respectivement, de 5,7 % et 4,4 %. Cette baisse des ventes serait en lien avec le contexte inflationniste : les œufs issus des élevages au sol (+27 %) et plein air (+10 %), moins coûteux, portent cette croissance.

Par ailleurs, le prix des œufs a connu des hausses progressives depuis le début de la guerre en Ukraine. Par rapport à la période (8) 2021, le prix a progressé de 17,9 % pour les œufs cage, de 8,8 % pour les œufs bio, de 7,6 % pour les œufs Label Rouge, tandis que les œufs plein air et sol ont connu une hausse plus modérée (+6,8 % et 6,9 %). Pour la première fois la part des achats d'œufs issus de l'élevage biologique recule à 20,8 %, tandis que la part des élevages alternatifs se tasse après avoir connu une tendance dynamique depuis 5 ans.

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Travail des opérateurs de l'aval en lien avec les changements réglementaires (aliment 100 % bio, naisseurs bio), sexage in-ovo, adaptation des stratégies et des recettes par les fabricants d'aliments.

Sources : ITAVI, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Conjoncture défavorable aux mises en place : surproduction liée à la baisse de la consommation en lien avec le contexte inflationniste.
- Hausse globale des charges et notamment de l'aliment (+25 % entre 2021 et 2022 : l'aliment représente 70 à 75 % du coût de production pour les poudeuses.
- Grippe aviaire.

Levier

- Anticiper les mises en marché.
- Indexation du prix payé aux producteurs sur le coût de l'aliment, prise en compte de l'inflation et de la hausse des coûts tout au long de la filière.
- Aides publiques : à axer sur le développement de la filière (aménagement des bâtiments et des parcsours), adapter les aides aux seuils de la filière bio pour les surcoûts alimentaires.
- Mise en place d'ateliers pour diversifier les productions animales dans certains départements, en lien avec les collecteurs lorsque le marché est demandeur.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

• **Œufs coquilles** : Terres du Sud, Pampr'œuf, Cocorette, Biogalline, Noréa, Volinéo, LAFAYE SA, etc.

• **Ovoproduits** : Samo ovoproduit (filiale Pampr'œuf dans la Vienne), IGRÉCA (49 - Pays de la Loire près d'Angers)

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE VACHE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2021

- 11 149 vaches laitières bio et en conversion

+7 % / 2020

- 310 exploitations

+5 % / 2020

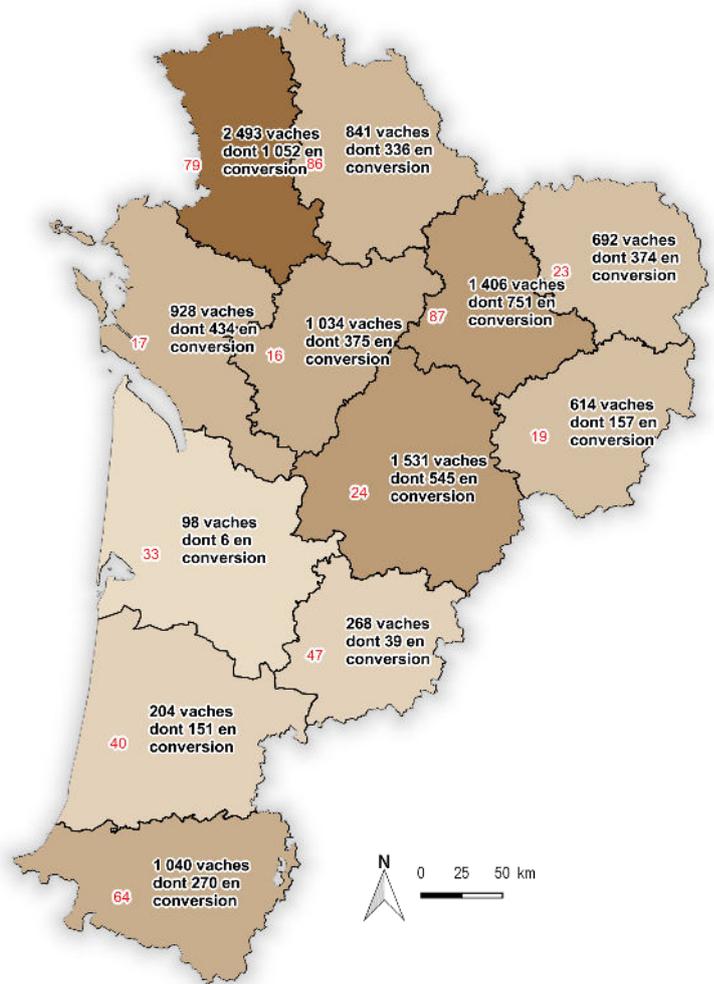
7 % des vaches laitières en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

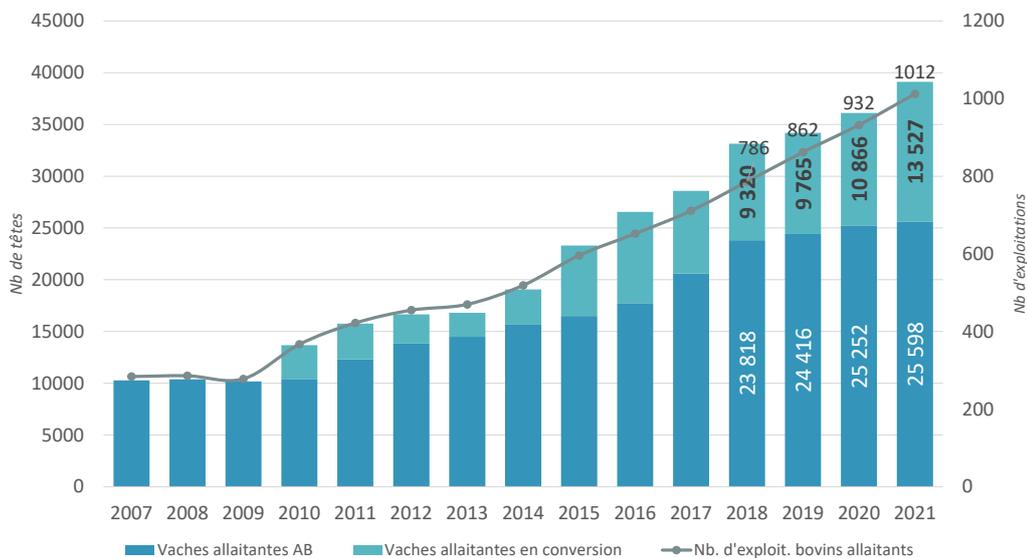
Les élevages de vaches laitières sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (22 %), en Dordogne (14 %) et en Haute-Vienne (13 %).

Faits marquants

La demande en lait bio est à la baisse, ainsi que les conversions. Les élevages qui avaient des systèmes de production adaptés à l'AB ont pour la plupart déjà fait le pas de la conversion. Pour les autres, le pas est grand, d'autant plus que les prix haussiers du lait conventionnel, couplés aux incertitudes sur le climat et sur les marchés de la bio, freinent les projets AB.



Évolution du nombre d'exploitations et du cheptel de vaches laitières certifiées bio et en conversion, entre 2007 et 2021, en Nouvelle-Aquitaine

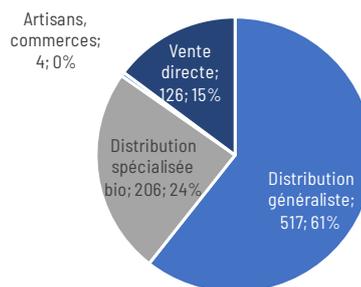


Bilan du marché en 2021

Les ventes de produits laitiers bio étaient en recul pour l'ensemble des catégories de janvier à juillet 2021. Ceci était essentiellement dû à l'effet confinement de 2020 où les achats avaient progressé de manière exceptionnelle. En comparant à 2019, année plus standard, on notait une hausse des ventes pour tous les produits sauf pour l'ultra-frais pour lequel la tendance à la baisse était déjà amorcée fin 2019.

Côté distribution, la GMS représente la majeure partie des débouchés (61 % en 2021) et a donc un rôle majeur dans la mise en avant des produits bio.

Part des circuits de distribution dans les ventes de produits laitiers bio en France en 2021 en millions d'€



Tendances 2022

Collecte et consommation

En juillet 2022 la collecte nationale bio représente 5,4 % de la collecte nationale. En Nouvelle-Aquitaine, entre juillet 2021 et juillet 2022, la dynamique de collecte est à la baisse (-5,8 %) contrairement à d'autres régions où elle demeure en hausse (+17,6 % en Centre-Val de Loire par exemple). La sécheresse, le coût des intrants et le déclassement du lait bio en conventionnel expliquent cette diminution. Les zones sud de France ont vu leur production particulièrement impactée.

En 2022 la consommation de produits laitiers bio s'érode en lien avec l'inflation (baisse du pouvoir d'achat), la publicité des labels de qualité concurrents. En France, sur les 7 premiers mois de 2022, toutes les fabrications affichent des replis par rapport à 2021. Ceci indique une plus grande proportion de lait déclassé. Les fabrications les plus impactées sont la poudre de lait, la crème et les desserts (-28 %, -31 %, -19 %).

En termes de prix, le différentiel bio-conventionnel est de seulement 40 € en juillet 2022 : ce prix ne couvre pas les charges bio. Les coûts des matières premières (aliments et énergie) explosent et la sécheresse de l'été 2022 a mis à mal les stocks fourragers. Ceci impacte très négativement la trésorerie des exploitations les moins autonomes ou ne bénéficiant plus des aides à la conversion. Côté transformateurs locaux, les prix se sont maintenus en 2022.

Afin de passer cette période conjoncturelle difficile, les exploitations cherchent aujourd'hui à gagner davantage en autonomie alimentaire ou décapitalisent leur cheptel. D'autres pensent à déconvertir leurs troupeaux pour réduire leurs charges alimentaires tout en gardant leurs terres en bio. Enfin certains pensent arrêter la production. ce contexte interroge et alerte sur la pérennité de la production laitière biologique en Nouvelle-Aquitaine. Si la situation perdure, on peut envisager une érosion accélérée du nombre de producteurs.

Les projets et dynamiques en cours

- Groupe de travail sur les produits laitiers bio à destination de la restauration hors domicile.
- Groupe de travail conjoncture laits bio.
- Campagne de communication régionale sur les produits laitiers bio.

Sources : Agence Bio/ADN International, commission bio CNIEL, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Conjoncture économique : un prix d'achat du lait au producteur dégradé, forte hausse des charges, fragilisation des exploitations.
- Pas d'aides au maintien pour soutenir les producteurs bio historiques impactés par la crise.
- Métier d'éleveur peu attractif : peu de renouvellement.
- Changement climatique : sécheresses récurrentes et variations climatiques qui impactent négativement l'autonomie alimentaire des troupeaux.
- Réglementation en lien avec l'accès à l'extérieur pour les veaux de plus de 6 semaines : coûts pour les éleveurs.

Leviers

- Communiquer sur les produits laitiers bio / réaliser des animations en magasins
- Développer des gammes locales, artisanales : maintenir des filières plus résilientes et davantage ancrées dans le territoire.
- Plans de relance : réfléchir à des seuils adaptés aux filières bio
- Renforcer l'autonomie alimentaire dans certaines exploitations.
- Développer les débouchés en restauration collective.
- Valoriser le métier de producteur laitier : mise en réseau / communication / appui technico-économique
- Valoriser les veaux laitiers dans la filière bio.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecte en Nouvelle-Aquitaine : Biolait, Sodiaal, Terra Lacta, Eurial (filiale d'Agrial).

Collecteurs - transformateurs : Laiterie du Périgord (Péchalou), Baskalia, Le Petit Basque, Pamplie, Laiterie Les Fages, fromagerie Duroux, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine : Marion ANDREAU
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS,
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



LAIT DE CHÈVRE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2021

- 19 508 chèvres bio et en conversion

+3 % / 2020

- 191 exploitations

+8 % / 2020

6 % des chèvres en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

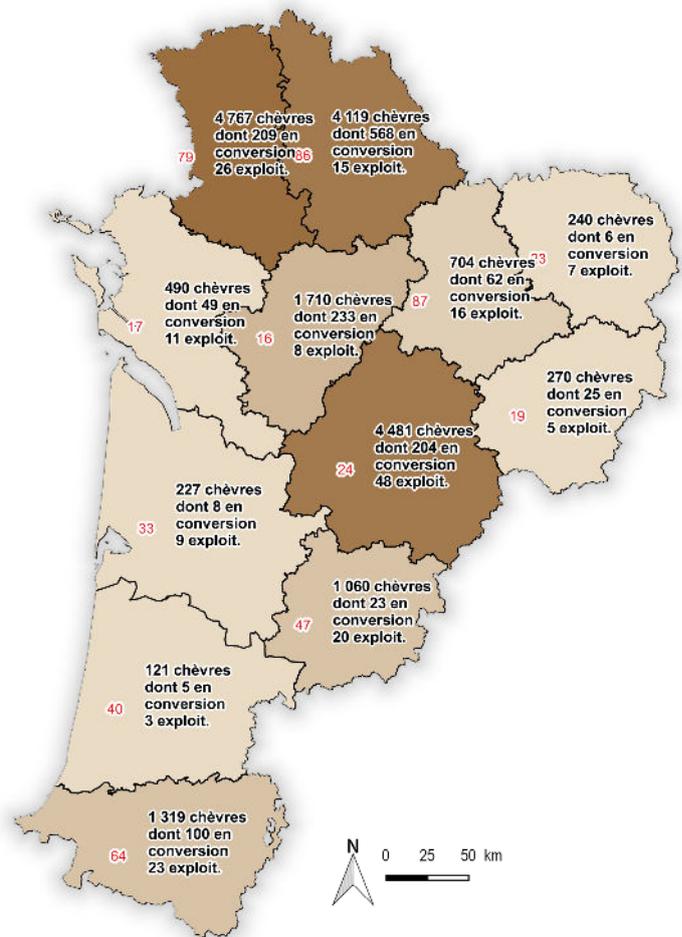
Les élevages de chèvres sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (24 %), en Dordogne (23 %) et dans la Vienne (21 %).

Faits marquants

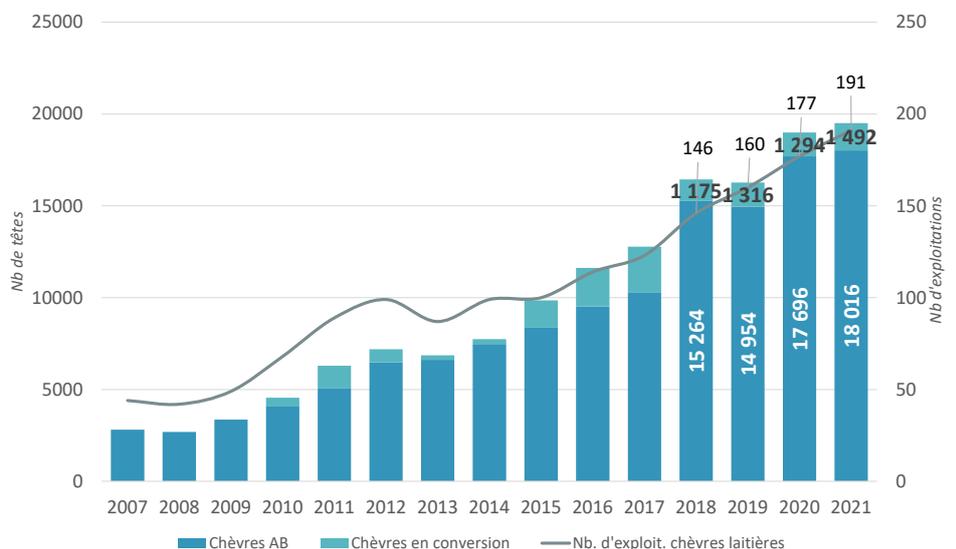
La dynamique de conversion sur cette production reste poussive. Les principales raisons mises en avant sont :

- L'obligation de pâturage et tout ce que cela implique (foncier, charge de travail, productivité...)
- Un prix du lait bio jugé insuffisant pour compenser les nouvelles contraintes.
- L'absence de valorisation pour les chevrettes.
- L'absence de collecteurs pour le lait de chèvre sur une partie du territoire régional.

La transformation et la vente directe sont des leviers intéressants, bien que le critère fermier et de proximité l'emporte souvent sur le label AB. Il n'y a pas ou peu de plus-value bio sur le fromage de chèvre vendu en direct.



Évolution du nombre de chèvres laitières bio et en conversion et du nombre d'exploitations, de 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché en 2021

Environ 14 millions de litres de lait de chèvre bio ont été collectés en 2020 en France, soit un peu plus de 2 % des volumes collectés sur le plan national. Le lait de chèvre transformé à la ferme représente 24 % des volumes produits en conventionnel et bio.

En Nouvelle-Aquitaine, la production de lait de chèvre représente 37 % de la production nationale, mais en bio la part est très réduite : le recrutement de livreurs en bio est difficile : le pâturage est peu pratiqué en conventionnel, et réclame une bonne technicité pour maintenir la productivité technique du troupeau, préserver les chèvres

du parasitisme, le manque de foncier accessible à proximité des bâtiments d'exploitations peut également être un frein. (Les coûts de production sont plus élevés que dans la filière conventionnelle alors que parallèlement le différentiel de prix n'est pas autant marqué. Enfin, le manque de visibilité quant aux évolutions réglementaires autour de la phase lactée n'est pas pour sécuriser les éleveurs.

La collecte régionale se fait principalement par des laiteries et des fromageries artisanales. On constate depuis quelques années un développement des fabrications de produits ultra-frais.

Tendances 2022

La conjoncture en 2022

La filière lait de chèvre est marquée en 2022 par un net ralentissement de la demande du marché et une très forte hausse du coût des intrants (aliments et énergie notamment). Le prix payé aux producteurs a dû être réévalué par certains collecteurs-transformateurs pour maintenir leurs exploitations apportées en bio (risques de déconversions). Depuis plusieurs années le prix du lait de chèvre bio est en augmentation pour atteindre un prix moyen de plus d'1 euro par litre fin 2022 (contre plus de 0,8 € par litre en conventionnel, également en augmentation de +3 % entre 2021 et 2022).

Les exploitations fermières, en vente directe, autonomes d'un point de vue alimentation du troupeau et commercialisation, arrivent mieux à résister à cette conjoncture difficile, car elles bénéficient d'une plus forte valorisation de leurs produits en échange d'un travail considérable.

Les laits de chèvre bio et conventionnel sont principalement destinés à la transformation fromagère, bien que les produits ultra-frais se développent. En Nouvelle-Aquitaine, les laiteries bio fabriquent notamment des yaourts, des desserts lactés et du lait en Doypack.

Les projets et dynamiques en cours

- Restructuration des groupements de producteurs caprins suite à la scission du groupement de producteur Chèvres bio : création notamment des groupements Lait Chèvres Bio Ouest, Lait Bio en Gévaudan. Accords de collecte avec certaines fromageries, collecte localisée autour des sites de transformation.
- Développement de la collecte de lait de chèvre en Dordogne et hors région (Lot, Vendée).
- Groupe de travail sur un IPAMPA bio.
- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer leur filière bio
- Campagne de communication régionale sur les produits laitiers bio.
- Groupe de travail sur les produits laitiers bio à destination de la restauration hors domicile.

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Conjoncture inflationniste, les charges en élevage s'envolent.
- Parfois faible différentiel entre prix bio et conventionnel : réévaluations nécessaires pour couvrir les coûts de production bio et permettre une rémunération satisfaisante du producteur (2 SMICS référence IDELE).
- Difficulté pour les transformateurs de collecter les producteurs géographiquement isolés (coût trop élevé de la collecte).
- Nécessité réglementaire et économique de bénéficier d'une autonomie alimentaire suffisante / d'un accès au pâturage dans les exploitations bio : freine les conversions nécessaires pour le renouvellement des générations.
- Peu de valorisation des chevreaux : le prix du chevreau stagne depuis plus de 20 ans.

Leviers

- Un marché encore porteur pour certains transformateurs et pour la vente directe : des transformateurs artisanaux qui supportent mieux la baisse de dynamique du marché : ventes locales ou produits de terroirs toujours demandés.
- Poursuite depuis 2021 d'une dynamique de réduction des volumes importés en bio, développement et valorisation du lait « origine France » et « commerce équitable ».

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les principaux collecteurs

Chêne Vert, La Lémance (laiterie et fromagerie), La Cloche d'Or, Eurial, Fromagerie de la Venise Verte

Groupe de producteurs

Lait Chèvres Bio Ouest, Lait Bio en Gévaudan, GIE UNICBIO

Sources : IDELE, Agence Bio, FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS,
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE BREBIS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2021

- 22 232 brebis laitières bio et en conversion

+10 % / 2020

- 120 exploitations

+15 % / 2020

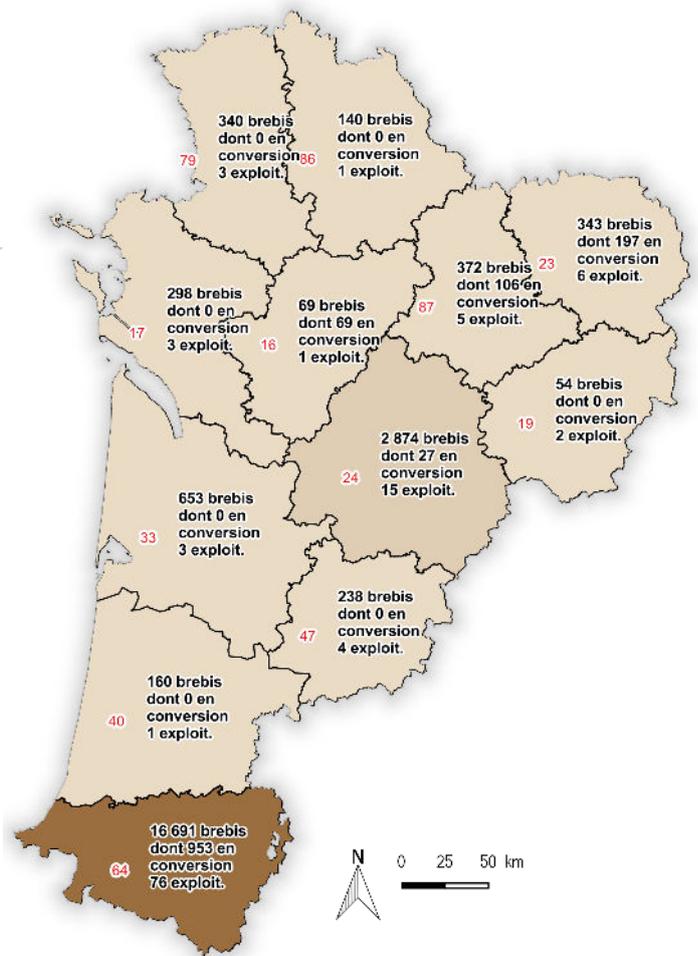
5 % des brebis laitières en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique

Les chiffres en quelques mots

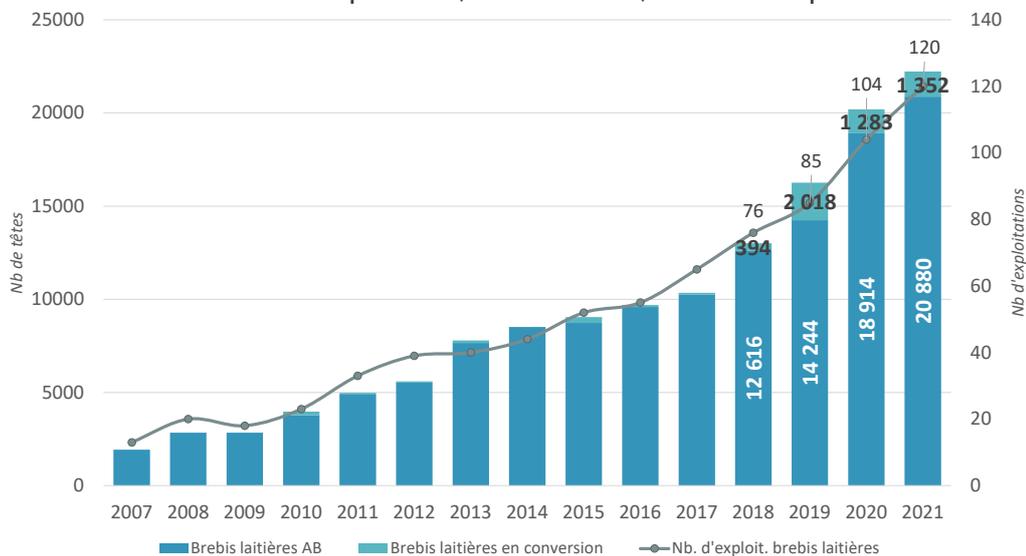
Les élevages de brebis laitières sont très majoritairement situés dans les Pyrénées-Atlantiques qui concentrent 67 % de ces élevages, suivi de la Dordogne (13 %) et de la Creuse (13 %).

Faits marquants

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le lait est traditionnellement dessaisonné avec les agnelages à Noël et la fabrication de tome de brebis AOP qui est bien valorisée et limite les conversions bio. Le marché du frais tend à ressaisonner les brebis pour avoir une production toute l'année, mais pour une production en bio, ceci implique des ajustements importants dans les systèmes de production.



Évolution du nombre de brebis laitières bio et en conversion et du nombre d'exploitations, de 2007 à 2021, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché en 2021

Le développement des fabrications s'est poursuivi sur la campagne 2020/2021, via notamment la filière de l'ultra frais. Les laiteries Le Petit Basque (située en Nouvelle-Aquitaine) et Triballat Noyal (Aveyron) collectent à elles deux la moitié des livraisons nationales de lait bio. La difficulté pour les opérateurs économiques de l'ultra-frais est de disposer de lait frais toute l'année pour répondre à la demande des consommateurs : les techniciens et les éleveurs travaillent ainsi parfois en contre-saison pour étaler la production. D'autres projets d'ultra-frais se développent depuis 2021, notamment avec les laiteries du Pays-Basque. Concernant les fromages de brebis, la croissance en

2020/2021 s'est faite principalement sur les fromages frais (+ 13,8 %), les fabrications pour les autres types de fromages (notamment Ossau Iraty) étaient stables (+ 0,5 %).

Le marché du lait de brebis bio est en forte évolution depuis 2021, tant au niveau des types et des gammes de produits (développement des produits frais) que des volumes produits et consommés. Les volumes commercialisés (cumul annuel à mars 2021) étaient en hausse mais les prix des produits au lait de brebis bio restaient sous pression (- 8,3 %). Cette amorce de baisse de marché se confirme en 2022.

Tendances 2022

La consommation en 2021-2022

En lait de brebis, on constate en 2021 une poursuite de la progression des conversions, pour répondre à la demande des transformateurs locaux en lait de brebis bio. 33 millions de litres de lait de brebis bio sont collectés en France en 2021, soit une hausse de 8,1 % / 2020 (+2,5 millions de litres). La collecte de brebis bio pèse pour 10,8% de la collecte nationale en 2021, contre 3,7% dix ans plus tôt. Au plan national, on dénombre 73 % de fermiers pour 37 % de livreurs.

La collecte de brebis bio est dynamique jusqu'en 2021. En Nouvelle-Aquitaine, seuls 2 % du lait bio de brebis est collecté (soit environ 6,6 millions de litres en 2021) : 94 % du lait est en effet collecté en région Occitanie.

Début 2022, la dynamique nationale de collecte marque un léger reflux, en lien avec la baisse de la demande du marché et avec la hausse du prix des intrants (flambée de l'IPAMPA). Après plusieurs années de forte croissance, les fabrications au lait de brebis bio ont chuté entre -6 % et -10 %, dans un contexte de consommation pénalisée par l'inflation.

Néanmoins, le prix bio payé au producteur reste stable (+0,5 %, environ 1,45 à 1,5 euros par litre). En conventionnel, le prix du lait de brebis augmente de près de 3 % entre 2020 et 2021 et atteint les 1,032 € par litre en moyenne en France (différentiel de 45 % avec le bio).

Les projets et dynamiques en cours

- Projets de développement de la collecte de lait de brebis bio en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques.
- Mise en relation des céréaliers et des éleveurs facilitée grâce à l'application mobile Landfiles (Chambre d'agriculture 64 et partenaires).
- Projets d'échange fumier contre ressource fourragère dans le piémont pyrénéen, avec le soutien de l'association BLE.
- Campagne de communication régionale sur les produits laitiers bio.
- Groupe de travail sur les produits laitiers bio à destination de la restauration hors domicile.

Perspectives de développement de la filière

Freins

- Marché en repli et collecte en développement : attention à la surproduction : favoriser un équilibre offre demande favorable, favoriser la communication entre les grands collecteurs.
- IPAMPA : les charges en élevage s'envolent.
- Peu de valorisation des agneaux bio issus des troupeaux laitiers
- Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio : autonomie alimentaire parfois difficile en zone de montagne tant au niveau des fourrages que des céréales (grandes cultures difficiles à produire).

Leviers

- Prix bio attractif, déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), contrats pluriannuels.
- Une production historique et reconnue dans les Pyrénées-Atlantiques qui bénéficie de l'AOP Ossau Iraty.
- Transformateurs artisanaux qui supportent mieux la baisse de dynamique du marché : ventes locales ou produits de terroirs toujours demandés.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Le Petit Basque, Péchalou - Baskalia, Agour, Les Bergers de Saint Michel, la fromagerie des Aldudes, etc.

Sources : France Brebis Laitière, commission interprofessionnelle INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine : Marion ANDREAU
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 38

Chambres d'agriculture : Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



CONTACTS PRODUCTION PAR DÉPARTEMENT

CHARENTE	Evelyne BONILLA (MAB 16)	projetbio@mab16.com 06 45 59 63 11
	Anne-Laure VEYSSET (Ch. d'agriculture 16)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr 06 25 64 54 55
CHARENTE-MARITIME	Karine TROUILLARD (GAB 17/Bio NA)	k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com 06 75 63 17 22
	Céline MARSOLLIER (Ch. d'agriculture 17-79)	celine.marsollier@cmds.chambagri.fr 06 70 53 48 99
CORRÈZE	Marie ALVERGNAS (Agrobio 19/Bio NA)	m.alvergnas19@bionouvelleaquitaine.com 06 41 34 75 05
	Isabelle CHEVRIER (Ch. d'agriculture 19)	isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr 07 63 45 23 76
CREUSE	Clément GAYAUD (GAB Creuse/Bio NA)	c.gayaud23@bionouvelleaquitaine.com 06 46 61 38 44
	Noëllie LEBEAU (Ch. d'agriculture 23)	noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr 05 55 61 50 31
DORDOGNE	Camille GALLINEAU (Agrobio Périgord)	c.gallineau@agrobioperigord.fr 06 37 52 99 39
	Laura DUPUY (Ch. d'agriculture 24)	laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr 06 02 19 62 07
GIRONDE	Sylvain FRIES (Agrobio33/Bio NA)	s.fries33@bionouvelleaquitaine.com 06 38 35 33 17
	Yann MONTMARTIN (Ch. d'agriculture 33)	y.montmartin@gironde.chambagri.fr 06 85 03 92 83
LANDES	Bruno PEYROU (Agrobio40/Bio NA)	b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com 06 51 14 03 51
	Emmanuel PLANTIER (Ch. d'agriculture 40)	emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr 06 85 09 73 72
LOT-ET-GARONNE	Anaïs LAMANTIA (Agrobio47/Bio NA)	a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com 05 53 41 75 03
	Séverine CHASTAING (Ch. d'agriculture 47)	severine.chastaing@cda47.fr 06 77 01 59 97
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Thomas ERGUY (BLE)	ble-arrapitz@wanadoo.fr 05 59 37 25 45
	Ludivine MIGNOT (Ch. d'agriculture 64)	l.mignot@pa.chambagri.fr 06 24 44 00 27
DEUX-SÈVRES	Zaïda ARNAU (Agrobio 79/Bio NA)	z.arnau@bionouvelleaquitaine.com 06 38 20 20 90
	Romain BASSET (Ch. d'agriculture 17-79)	romain.basset@cmds.chambagri.fr 06 89 17 81 30
VIENNE	Claire VANHÉE (Vienne Agrobio/Bio NA)	c.vanhee66@bionouvelleaquitaine.com 09 60 39 69 58
	Philippe RAIMON (Ch. d'agriculture 86)	philippe.raimon@vienne.chambagri.fr 06 31 92 17 27
HAUTE-VIENNE	Marie LHERMITTE (Agrobio 87/Bio NA)	m.lhermitte87@bionouvelleaquitaine.com 07 85 93 03 83
	Joséphine MARCELAUD (Ch. d'agriculture 87)	josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr 06 67 19 14 15

CONTACTS PAR FILIÈRE

GRANDES CULTURES	Martine Cavailé (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com 06 22 81 53 38
	Alexandre TRICHEUR (Bio Nouvelle-Aquitaine)	a.tricheur@bionouvelleaquitaine.com 06 16 68 11 61
	Laura DUPUY (Chambres d'agriculture)	laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr 06 02 19 62 07
FRUITS	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Antoine DRAGON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	a.dragon47@bionouvelleaquitaine.com 06 13 58 53 95
	Séverine CHASTAING (Chambres d'agriculture)	severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr 06 77 01 59 97
LÉGUMES	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Stéphanie GAZEAU (Mab 16)	stephanie.maraichage@mab16.com 06 75 12 58 98
	Nastasia MERCERON (Chambres d'agriculture)	nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr 07 71 26 46 11
PPAM	Véronique BAILLON (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Béatrice POULON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	b.poulon@bionouvelleaquitaine.com 06 73 62 35 03
	Nastasia MERCERON (Chambres d'agriculture)	nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr 07 71 26 46 11
VITICULTURE	INTERBIO Nouvelle-Aquitaine	contact@interbionouvelleaquitaine.com
	Gwënaelle LE GUILLOU (Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine)	direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr
	Stéphanie FLORES (Chambres d'agriculture)	s.flores@gironde.chambagri.fr 06 23 93 59 18
	Sylvain FRIES (Bio Nouvelle-Aquitaine)	s.fries33@bionouvelleaquitaine.com 06 38 35 33 17
	Éric NARRO (Agrobio Périgord)	e.narro@agrobioperigord.fr 06 82 87 99 63
VIANDE & OEUFS	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com 06 58 50 44 26
	Marion ANDREAU (Bio Nouvelle-Aquitaine)	m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com 07 63 21 67 38
	Fabrice ROCHE (Bio Nouvelle-Aquitaine)	f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com 06 62 49 05 29
	Philippe DESMAISON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com 06 21 31 32 65
	Nicolas DESMARIS (Chambres d'agriculture)	nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr 06 12 69 84 90
	Cécilia MONTHUS (Chambres d'agriculture)	cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr 06 74 68 70 63
LAIT	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com 06 58 50 44 26
	Marion ANDREAU (Bio Nouvelle-Aquitaine)	m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com 07 63 21 67 38
	Stella DELAUNAY (B.L.E)	ble.stella.delaunay@gmail.com 06 27 13 32 36
	Nicolas DESMARIS (Chambres d'agriculture)	nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr 06 12 69 84 90